Programme Communal de Développement Rural

Partie 2 | Résultats de la consultation de la population

Mars 2018

Fondation Rurale de Wallonie

Eric Evrard

Hélène Vandewalle

Equipe régionale Wallonie Picarde

Rue Henri Lemaire, 1

7911 Frasnes-lez-Anvaing

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AD	Agent de Développement de la Fondation Rurale de Wallonie
AC	Animatrice culturelle
CCCA	Commission communale consultative des ainés
CCATM	Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité
CCJ	Conseil consultatif des jeunes
CCPH	Conseil consultatif de la personne handicapée
CLDR	Commission locale de Développement Rural
CPAS	Centre public d'action sociale
CRAT	Commission régionale d'Aménagement du Territoire
DR	Développement Rural
FC	Foyer culturel
FRB	Fondation Roi Baudouin
FRW	Fondation Rurale de Wallonie – organisme d'accompagnement
GAL	Groupe d'Action locale
GT	Groupe de Travail
IDETA	Intercommunale de Développement économique des arrondissements de Tournai, Ath et communes avoisinantes – auteur de projet
IPALLE	IPALLE : intercommunale active dans la collecte et la gestion des déchets ménagers et dans le traitement des eaux usées.
ODR	Opération de Développement Rural
PCM	Plan communal de Mobilité
PCDN	Plan communal de Développement de la Nature
PCDR	Programme Communal de Développement Rural
PNPC	Parc naturel du Pays des Collines
PNPE	Parc naturel des Plaines de l'Escaut
PPPW	Petit Patrimoine populaire wallon
RAVeL	Réseau autonome de Voies lentes
ROI	Règlement d'ordre intérieur
SI	Séance d'information
SPW	Service public de Wallonie
TEC	Transports en commun

TABLE DES MATIERES

1 ETAPES CLES DE L'ELABORATION PARTICIPATIVE DU PCDR DE BELOEIL 5
2 PRÉSENTATION DE LA FONDATION RURALE DE WALLONIE 6
3 BILAN DE LA PREMIERE OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL 7
4 NOUVELLE OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL 8
4.1 SEANCES D'INFORMATION 8
4.1.1 CONSEIL COMMUNAL 8
4.1.2 COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL de l'ODR PRECEDENTE 9
4.1.3 INFORMATION A LA POPULATION 9
4.2 CONSULTATION DES COMMISSIONS CONSULTATIVES 26
4.2.1 CCATM 26
4.2.2 CONSEIL CONSULTATIF DES ENFANTS 26
4.3 GROUPES DE TRAVAIL « CARTES D'IDENTITE » 26
4.3.1 OBJECTIFS 26
4.3.2 CAMPAGNE DE COMMUNICATION 27
4.3.3 PLANIFICATION ET ANALYSE DE PARTICIPATION 27
4.3.4 RECUEIL DE CONSTATS 29
4.4 INTERVIEWS DES PERSONNES RESSOURCES 45
4.4.1 ENVIRONNEMENT 45
4.4.2 SOCIAL 46
4.5 APPROCHES CONSULTATIVES COMPLEMENTAIRES 46
4.5.1 VISITE DE TERRAIN AVEC LES CITOYENS ET ACTEURS LOCAUX 46
4.5.2 COLLABORATION AVEC LE FOYER SOCIO-CULTUREL DE BELOEIL 47
4.6 COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL 51
4.6.1 APPEL A CANDIDATURES 51
4.6.2 COMPOSITION 52
4.6.3 REUNIONS 55
5 ACTIONS MISES EN PLACE OU ENCLENCHEES EN PARRALLELE DE L'ODR - LOTS 0 63
5.1 PROJETS CITOYENS 63
5.1.1 GT « ESPACE ODEON » 63
5.1.2 GT « ECACHERIES » 65

5.1.3 CREATION DE L' « ASSOCIATION POUR LE MIEUX VIVRE A STAMBRUGES » 65
5.2 SECURITE ROUTIERE, MOBILITE 66
5.3 COHESION SOCIALE, CADRE DE VIE 67
5.4 ENVIRONNEMENT 67
5.5 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET VALORISATION DU PATRIMOINE 68
5.6 SERVICES A LA POPULATION 69
6 ANNEXES 70
6.1 Annexe 1 Délibération du Conseil Communal - Révision PCDR 70
6.2 Annexe 2 Liste des citoyens présents aux soirées d'information 71
6.3 Annexe 3 Beloeil Consultation du Conseil consultatif des enfants du 04 mars 201474
6.4 Annexe 4 Liste des citoyens présents aux GT 83
6.5 Annexe 5 Comptes rendus CLDR 85

1 ETAPES CLES DE L'ELABORATION PARTICIPATIVE DU PCDR DE BELOEIL

Le 17 juin 2008, le Conseil communal de Beloeil décidait de :

- réviser son PCDR ;
- demander l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie ;
- lancer la procédure de désignation d'un auteur de programme.

La délibération figure en Annexe 1.

Le 28 mars 2011, il désignait IDETA en qualité d'auteur de projet pour la rédaction du Programme Communal de Développement Rural

En avril 2013, le Ministre Di Antonio autorisait la Commune de Beloeil à bénéficier de l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie pour son ODR.

Afin de faciliter les échanges entre la Commune et les différents partenaires, deux personnes ont été désignées au sein de la Commune :

- Marcel André Échevin, en charge du Développement Rural ;
- Marie-Claire DUCORON et ensuite Adeline Patteli, Responsable du service Aménagement du Territoire.

2 PRÉSENTATION DE LA FONDATION RURALE DE WALLONIE

La FRW est un organisme d'utilité publique, indépendant et pluraliste. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dans une démarche durable.

En 1979 déjà, la FRW accompagnait les premières opérations pilotes de Développement Rural en Wallonie. Depuis, elle assure les différentes missions que la Région wallonne lui a confiées :

- Accompagnement des opérations de Développement Rural,
- Conseil en matière de plans communaux de la nature,
- Facilitateur Plan bois-énergie pour le secteur public,
- Interface Leader,
- Assistance Territoire et Patrimoine,
- Ressources et expertise du milieu rural.

Dans le cadre des Opérations de Développement Rural, la FRW met à disposition des 117 communes qu'elle accompagne des agents de développement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu.

Ces agents favorisent la participation de tous par des entretiens, des réunions publiques et des enquêtes locales. Ils constituent un relais spécifique entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets.

Les 8 équipes de la FRW sont réparties en Wallonie. Ces multiples implantations permettent aux agents de développement de bien connaître le terrain et les réalités du territoire sur lequel ils travaillent.

L'accompagnement de la commune de Beloeil est assuré par l'équipe Wallonie Picarde située à Frasnes-lez-Anvaing (en rose clair sur la Figure 1).

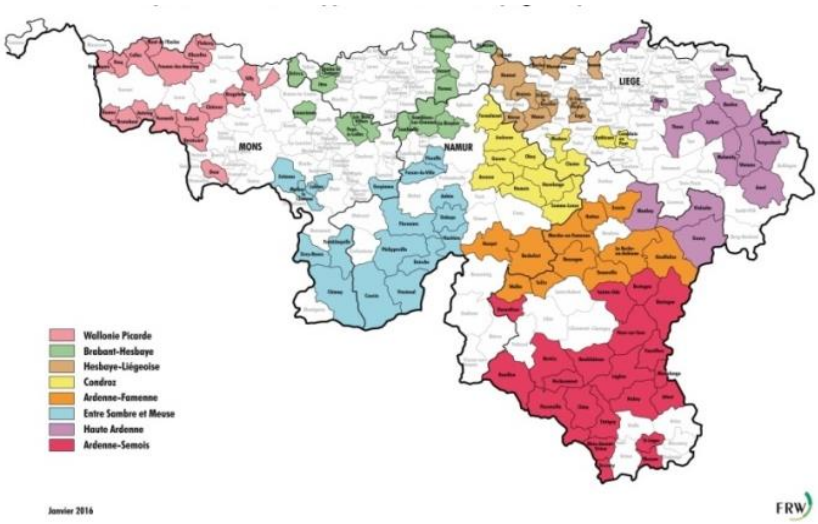

Figure 1 Opération de Développement Rural accompagnées par la FRW

3 BILAN DE LA PREMIERE OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

Le premier PCDR a été initié en 1996 et validé en 1998 pour 10 ans. Il se composait de 8 objectifs repris ci-dessous :

1. Permettre à Beloeil de jouer à fond la carte du tourisme
2. Faire de Beloeil le pôle culturel et pédagogique du versant est du Parc naturel
3. Résorber le manque crucial de logements accessibles et adaptés
4. Renforcer la vie citoyenne autour de trois pôles : la rencontre – l'échange-la solidarité
5. Renforcer l'image « commune verte » de l'entité
6. Faciliter l'adaptation du secteur agricole aux mutations en cours
7. Redynamiser le commerce local
8. Améliorer la sécurité des usagers de la voirie

Pour les atteindre, 46 projets figuraient dans le PCDR. La quasi-totalité de ceux-ci ont été réalisés. La politique du Développement Rural y a contribué pour partie et avec l'appui des fonds du FEDER (dans le cadre de l'objectif I) pour deux d'entre eux. Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des interventions.

Année de convention	Intitulé	Subsides - Type	Montant (€)
1999	Aménagement du site de l'ancienne école de Wadelincourt en maison de village, logement locatif et espace vert et de détente	DR	479.855,56
2001	Acquisition de deux parcelles en vue de l'aménagement du centre de Beloeil Acquisition de la parcelle désignée Beloeil – 1ère division – art.2046 – « Village », A 63 K, jardin, 31 a 20 ca, RC : 850 Acquisition de la parcelle Beloeil – 1ère division – art. 3661 – rue du Château, A 69 e, parc, 4 a 66 ca, RC : 850	DR	28.606,94
2002	Aménagement de la place de Basècles et de ses abords	DR	800.000
2002	Valorisation de l'espace d'accueil du centre de Beloeil et de ses abords	DR/ UE (Obj 1)	569.946.60
2003	Requalification du cœur du village d'Aubechies	DR/ UE (Obj 1)	614.345,40
2003	Aménagement de liaisons paysagères au centre de Beloeil, phase 1	DR	406.400
2004	Opération « Points verts » - création de petits aménagements paysagers dans l'entité de Beloeil.	DR	120.000
2004	Aménagement de liaisons paysagères au centre de Beloeil, phase 2 A : Acquisition et réfection de neuf arcades	DR	324.400
2007	Liaisons paysagères, phase 2 B : Acquisition des sept arcades restantes	DR	32.000
2007	Aménagement des liaisons paysagères phase 2C : rénovation des 7 arcades restantes à des fins touristiques	DR	248.000
TOTAL			3.623.554,5

Les projets non-subsidiés en Développement Rural ont pu être concrétisé grâce aux outils stratégiques de développement d'opérateurs supra-communaux crées (PNPE et IDETA) et/ou de politiques et stratégies sectorielles wallonnes existantes (politiques du logement, RAVeL etc.).

4 NOUVELLE OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

4.1 SEANCES D'INFORMATION

L'information a été faite en plusieurs étapes : une information au conseil communal, une visite de terrain et une réunion de CLDR pour les membres de l'ancienne commission ainsi que des soirées d'information décentralisées à la population.

4.1.1 CONSEIL COMMUNAL

Lors du conseil communal du 15 janvier 2014, les membres du conseil, les journalistes et les citoyens présents ont pris connaissance du lancement de la nouvelle ODR. La rencontre s'est déroulée en cinq temps :

- La présentation par le Bourgmestre des motivations communales de réviser le PCDR et la présentation des partenaires extérieurs détachés auprès de la Commune pour l'aider dans cette démarche ;
- La projection par les AD d'un montage en vidéo-projection précisant les rétroactes de la première ODR, la philosophie, les acteurs, le mode opératoire de la nouvelle ODR et des exemples de projets DR et de Lots 0 initiés cette dernière décennie en Wallonie picarde ;
- La présentation par l'auteur de programme de ses rôles et missions dans le processus ;
- La présentation du calendrier des soirées d'information ;
- Une séance de questions/réponses.

Cet exposé fut répercuté dans la presse écrite, audiovisuelle (http://www.notele.be/content/view/28671/31/) et sur un blog privé (Figure 2, Figure 3 et Figure 4).

Figure 2 Article dans la presse audiovisuelle

Figure 3 Article dans la presse écrite

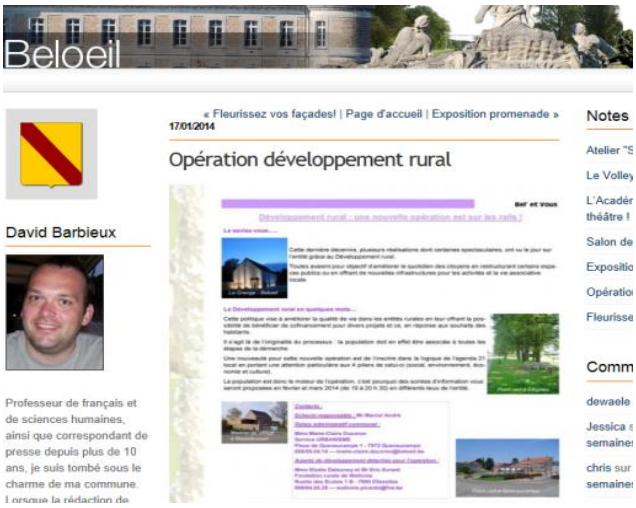

Figure 4 Article sur un blog privé

4.1.2 COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL de l'ODR PRECEDENTE

Afin de mobiliser pour cette nouvelle opération la CLDR de l'ODR précédente, une visite des projets réalisés dans le cadre de l'ODR précédente a été organisée le 01 février 2014 (Figure 5). Cette démarche a permis aux membres de se remémorer les projets réalisés lors des dix années passées.

Figure 5 Visite de terrain des projets réalisés lors de la première ODR

Afin de compléter la visite de terrain, une séance d'information aux membres de la CLDR fut donnée via un support multimédia le 10 mars lors de la réunion consacrée à l'examen du rapport annuel de l'ODR.

4.1.3 INFORMATION A LA POPULATION

Objectif :

Ces rencontres avaient pour vocation d'informer la population, de manière décentralisée, sur les bases d'une ODR, de dégager une première perception des principaux enjeux communaux et d'identifier un réseau d'acteurs locaux pouvant s'impliquer dans l'ODR.

Moyens de communication

Différents moyens de communication ont été utilisés :

- La séance du Conseil communal du 15 janvier 2014 relayée par la presse
- Une lettre d'information personnalisée aux membres de la CLDR
- Un toute-boîte (Figure 6)

Développement rural...

FRW

Une nouvelle opération commence !

De nombreux projets ont vu le jour à Beloeil grâce à la politique du Développement rural.
Une nouvelle opération est lancée pour définir ceux à mener dans les 10 ans à venir.
Plusieurs étapes seront nécessaires.....

Le moteur de l'opération: VOUS !

Les habitants, sont les premiers concernés par l'avenir de leur village. Ils sont donc associés à chaque étape du processus, à commencer par l'information sur les tenants et aboutissants de la démarche.

CALENDRIER

QUEVAUCAMPS	05 février 19h00	Centre culturel, rue Joseph Wauters
WADELINCOURT	12 février 19h00	Maison de Village, rue du Partiau
STAMBRUGES	20 février 19h00	Réfectoire de l'école, rue E, Lebailly
GRANDGLISE	27 février 19h00	Salle de psychomotricité – école rue d'Harchies
BELOEIL	12 mars 19h00	Grange de Beloeil, rue de la Hunelle
BASECLES	20 mars 19h00	Salle des Fêtes, Grand'Place
AUBECHIES	26 mars 19h00	Archéosite d'Aubechies

Figure 6 Toute-boîte des séances d'information

- Une campagne d'affichage dans les lieux publics (Figure 7)

Développement rural...

Une nouvelle opération commence !

Le saviez-vous ?

Le moteur de l'opération: VOUS !

Calendrier des soirées d'information

FRW

Figure 7 Affiches des séances d'information

- Le bulletin communal (Figure 8)

Beloeil
Terre d'accueil

Partie officielle
Actualité
Nouveautés
Agenda
Commande de documents

Janvier 2014

Développement rural: une nouvelle opérations sur les rails

eloeil, Terre d'Accueil
chos de sa vie citoyenne
'administration beloeilloise
rientation vers ses services publics
scapade dans sa culture et son tourisme
inéraire dans sa vie pratique
es services utiles à Beloeil

Figure 8 Article sur le site internet

- Le site Internet communal
- Des flyers distribués dans les cartables de chaque élève des différents réseaux scolaires (1095 au total)

- La presse régionale plus précisément l'agenda du journal toutes-boites hebdomadaire Proximag (Figure 9)

Figure 9 Articles dans la presse régionale

- Une campagne d'affichage et le dépôt de tracts dans les commerces de l'entité. Remarque : Cette intervention ne s'est pas limitée à la simple opération de dépôt mais avait pour vocation une pré-information d'un public difficile à capter lors du processus participatif, les commerçants. Il est intéressant de signaler l'excellent accueil des AD par les commerçants : tous ont accepté d'afficher le calendrier des séances d'information, et environ 2000 tracts ont été déposés sur l'ensemble de ces points.

Il est apparu intéressant de questionner les participants aux soirées d'information sur la manière dont ils avaient été informés afin de vérifier la pertinence des supports de communication utilisés et d'identifier un éventuel support ayant la préférence du public. La figure ci-dessous synthétise les résultats.

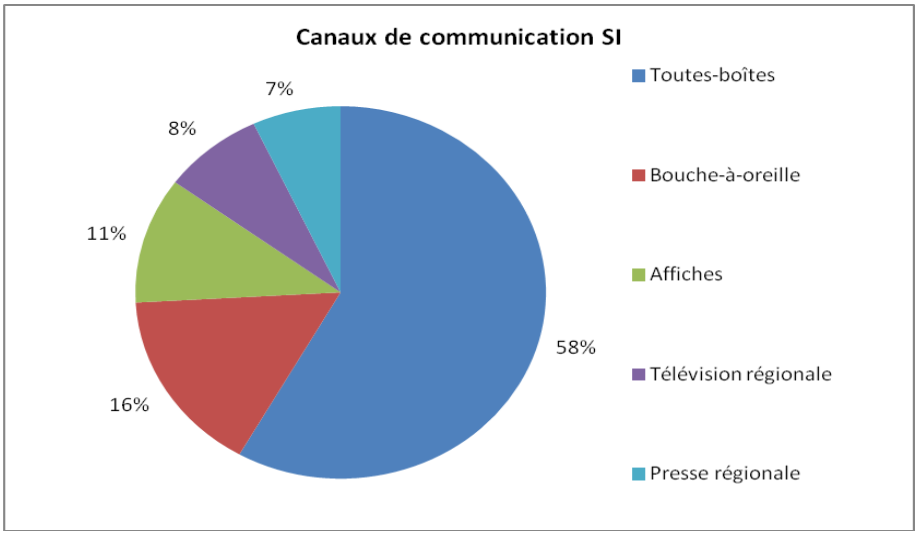

Figure 10 Séances d'information : analyse des canaux de communication le plus pertinent

Le recours aux toutes-boîtes semble le plus pertinent. Celui-ci devance en effet le bouche-à-oreille, les affiches et les médias régionaux.

Planification et analyse de participation

Sept soirées d'information ont été tenues de 19h00 à 21h30 de manière décentralisée sur l'entité en février et mars 2014, selon le calendrier présenté ci-dessous. Ces rencontres se déroulaient suivant le même schéma que la présentation faite au Conseil communal de janvier. 98 personnes ont participé à ces rencontres (Annexe 2). Parmi celles-ci, 86 personnes se sont inscrites pour être invitées à la suite de l'opération, ce qui représente un taux de 87 %.

Village	Date	Lieu	Participants
QUEVAUCAMPS	05 février	Centre culturel, rue Joseph Wauters	15
WADELINCOURT	12 février	Maison de Village, rue du Partiau	12
STAMBRUGES	20 février	Réfectoire de l'école, rue E, Lebailly	17
GRANDGLISE	27 février	Salle de psychomotricité école rue d'Harchies	19
BELOEIL	12 mars	Grange de Beloeil, rue de la Hunelle	15
BASECLES	20 mars	Salle des Fêtes, Grand'Place	13
AUBECHIES	26 mars	Archéosite d'Aubechies	7

La représentation des villages (origine villageoise des participants) à ces réunions se répartit comme suit :

Origine villageoise des participants	Présence	%
Beloeil	13	15
Basècles	13	15
Stambruges	16	19
Quevaucamps	13	15
Grandglise	14	17
Ellignies-Sainte-Anne	5	6
Aubechies	2	2
Wadelincourt	6	7
Thumaide	3	4
Rameignies	0	0

En termes de récurrence, certains participants ont assisté à plusieurs rencontres :

- 7 personnes ont participé à 2 réunions
- 1 personne à 3 réunions
- 1 personne à 5 réunions

Sur les 24 membres du Conseil Communal, 12 membres ont participé à au moins une réunion d'information dont le Bourgmestre et 4 échevins ainsi que le président de CPAS. Il convient de souligner la présence systématique de l'échevin du Développement Rural et du relais communal de l'ODR. A souligner également l'excellente implication du Foyer culturel en la présence à 5 réunions de son attachée de projets.

Figure 11 Séance d'information à Grandglise

Recueil de constats

Outre la dispense de l'information utile à la bonne compréhension du processus, ces rencontres ont permis un premier recueil de constats citoyens portant sur les atouts, les faiblesses et les propositions d'actions et de projets pour diverses thématiques.

Celles-ci s'articulaient essentiellement autour de la sauvegarde du patrimoine (les Pavillons du Garde, L'herboristerie de Quevaucamps, les carrières de Basècles), la mobilité (ex : traversée des villages), le tourisme (ex : Château de Beloeil), l'image de la commune (commune verte), l'aménagement du territoire et de la ruralité (développement et préservation), l'accès au logement (décents pour tous), l'utilisation parcimonieuse des bâtiments communaux, etc.

Par soucis de clarté de lecture et d'efficacité de traitement de l'information, le recueil de constats est présenté sous la forme de tableaux synthétiques[1].

[1] Mise en garde au lecteur : il s'agit d'une retranscription « brute » des propos émis à l'époque. Ceux-ci ont été validés, supprimés, approfondis, nuancés lors des phases de diagnostic croisé.

Recueil de constats : Séance d'information de Quevaucamps

Site, lieu, thématique	Atouts	Faiblesses	Propositions
Rue J. Wauters	Relie deux lieux de vie entre eux : la Grand Place et la Place du Pâturages. Propose de nombreux services (école, académie de musique, bibliothèque, centre culturel, administration communales,…) et commerces	N'est pas exploitée au maximum. Pas de circulation piétonne ou cycliste optimale. Les places de parking font défaut, (accentué lors de manifestations proposées par le centre culturel ou par l'académie de musique). La mobilité aux abords de l'école mériterait également réflexion afin de garantir la sécurité de tous.	Le centre du village de Quevaucamps est à repenser.
		Certains espaces / terrains disponibles ne sont pas exploités : l'arrière du Foyer Culturel, le Parc Duhant, la Place du Pâturage, l'espace vert près de l'ancienne gare,…	Ces espaces pourraient accueillir des espaces de jeux pour les tout-petits, des espaces de jeux de plein air, … Un verger de variétés anciennes, en collaboration avec le PNPE, pourrait également voir le jour dans une ce ces zones de développement (ex: autour du terrain de foot).
L'augmentation de la population prévue par le Bureau du Plan (Beloeil compte 2,6% de logements sociaux sur son territoire)			La commune doit l'anticiper ex: mettre à disposition d'une population vieillissante une résidence-services sur cet axe (rue J, Wauters).
			Les bâtiments de l'ancienne école provinciale de Bonneterie pourraient accueillir du logement moyen.
Mobilité		La chaussée Brunehaut est un axe rapide	
		Le chemin du Piquet, (chemin de remembrement qui passe par le Bois Rond) : Pas sécurisé pour les piétons et les vélos.	
	La promenade Ninove: un axe de mobilité douce à réhabiliter car représente une jonction intéressante entre 2 voies rapides		La réhabiliter, l'entretenir, y aménager des espaces de convivialité : bancs, éclairage, poubelles,…

Site, lieu, thématique	Atouts	Faiblesses	Propositions
Vie associative	Le tissu associatif, culturel et folklorique de l'entité: riche et varié	Seuls 2 villages peuvent proposer une salle de rencontre : la Maison de Village de Wadelincourt et le centre culturel de Quevaucamps.	
	Activités culturelles organisées par la commune en en collaboration avec le Foyer Culturel : attirent les locaux mais également les citoyens des villages voisins. Exemple : le parcours d'artiste, organisé 1x/an.		Accroître le soutien à ces activités pour qu'elles contribuent aussi au développement touristique de l'entité
Environnement	Les bois de Stambruges et Beloeil, ainsi que les carrières de Basècles sont des pôles touristiques et environnementaux importants	Les abords ne sont pas aménagés et l'accessibilité multimodale est difficile.	
Cadre de vie	Les points verts de la première ODR ayant décliné cette image verte des massifs boisés		Accentuer la notion de trame verte via par exemple la création de verger
L'alimentation durable			Intégrer la thématique dans l'ODR: ex: réfléchir à la faisabilité que les cantines scolaires proposent des menus issus de l'agriculture durable.

Recueil de constats : Séance d'information de Wadelincourt

Site, lieu, thématique	Atouts	Faiblesses	Propositions
Vie associative	Maison de village de Wadelincourt : Réel « bijou » pour les habitants de Wadelincourt, maison de village la plus utilisée dans l'entité (1 événement chaque semaine)	Acoustique perfectible	Améliorer l'acoustique
Mobilité		Ancienne liaison viscinale reliant les 3 villages de la Thurawagnie disparue	Revaloriser la liaison pour recréer un maillage entre les 3 communes de la TURAWA.
	Imposition du stationnemen alterné et abscence de marquage induisent un stationnement anarchique		Pose de casses vitesse
	Canal Ath-Blaton et ses maison éclusières		Développer le tourisme autour de cet voie lente, s'inspirer du canal de l'Espierres (une maison éclusière a été restaurée en une halte relais).
	Projet de la CCATM de faire de Stambruges un village test sur le plan de la mobilité		Créer un axe de mobilité douce entre la salle de sport et la Rue Albert I. Elle permettrait de se raccorder à la forêt indivise de Stambruges. Du mobilier urbain permettant de guider les piétons vers les passages sécurisés (axe et carrefours dangereux) serait à installer,
Cohésion sociale	Passé industriel de l'enttié	Les habitatns ne le connaissent plus	Développer un projet recréant des liens s'appuyant sur le passé industriel: apprendre, le temps d'un week-end, des métiers oubliés comme ceux que comportait la bonneterie.
Logement		Faiblesse de l'offre en logements locatifs de type logement tremplin	

Recueil de constats : Séance d'information de Stambruges

Site, lieu, thématique	Atouts	Faiblesses	Propositions
Commerce, cohésion sociale		La disparition progressive des petits commerces locaux (dont le petit Delhaize) affectera également la cohésion sociale ; une réflexion pour tenter d'enrayer le phénomène est à mener.	Mener une réflexion pour tenter d'enrayer le phénomène
Cadre de vie			Fédérer les citoyens pour organiser un concours de fleurissement de façades via des rosiers grimpants.
Monde assocatif	Foisonnement du milieu associatif et fréquence des activités,	Manque de salles pour les associations locales: les réunions se font dans les cafés (qui disparaissent) ou chez le privé de moins en moins nombreux à les accueillir. Il s'avèrerait utile de développer l'information à ce sujet.	
	« Le Foyer » (ancienne maison du Curé) rue Bernard Hecquet	Se détériore alors qu'il mérite d'être valorisé	Ce type de situation recoupe la logique de maison de village (sauvegarde et restauration d'une bâtisse patrimoniale au profit des associations).
Les moulins, chapelles, potales	Curiosités locales méritant d'être mises en valeur (via des circuits) plusieurs chapelles ont été et/ou seront restaurées		
Cohésion sociale	Forte demande pour de petit lieux publics de convivialité (mini plaines de jeux); équipés de mobilier ludique et fonctionnel (bancs, tables) ils concourraient renforcer la cohésion sociale dans les quartiers. Installation programmée par la commune de petits équipements (premier à Basècles dans un espace visible de tous), Exemple réussi du point vert de Grandglise : mobilier non vandalisé car à la vue de tous,	Vandalisme (dégradation de jeux à Basècles, Beloeil) car sites en retrait	créer un maillage de petits équipements, prévoir aussi des équipements pour ados (piste rollers), Associer les habitants au choix des emplacements (but : garantir un contrôle social des équipements). Site intéressant à aménager pour Stambruges: l'espace engazonné jouxtant l'école et la salle de sport

Site, lieu, thématique	Atouts	Faiblesses	Propositions
Insécurité	L'éducateur de rue.	Problèmes de drogue et de vandalisme; le Ravel semble une voie d'accès privilégiée pour les délinquants, le point d'attache de l'éducateur (Quevaucamps) n'est pas idéal pour les jeunes de Stambruges en raison d'un frein physique (les deux villages sont séparés par une vaste portion de territoire) et d'une mobilité douce perfectible : l'axe Quevaucamps/Stambruges (rue des Meuniers) est très roulant et il n'existe pas de liaison en site propre.	Faire opérer l'éducateur de rue aussi sur Stambruges. Profiter de la proximité des écoles provinciales de Mons et de Tournai pour leur proposer à leurs candidats éducateurs des lieux de stages dans l'entité.
Mobilité : Rue des Meunier et coeur de Stambruges	Etude pilote menée sur Stambruges par la CCATM. Interventions programmées par la commune sur l'ensemble de l'entité	Rue des Meunier : stationnement en entrée d'agglomération très dangereux; Plusieurs autres points noirs dans le village,	
Mobilité : Rue de Beloeil	le halage du canal Ath/Blaton serait un axe de substitution moyennant l'établissement d'une connexion correcte face au camping Belstam.	Axe dangereux pour les familles	

Recueil de constats : Séance d'information de Grandglise

Site, lieu, thématique	Atouts	Faiblesses	Propositions
Cadre de vie		La place Emile Royer	L'améliorer pour accroître sa convivialité (créer de petits espaces conviviaux) et l'attrait touristique du village; valoriser dans la foulée la maison atypique non loin de cette place
		Rue d'Harchies triste, ne donne pas une image positive de l'entité; hors, il s'agit du point d'entrée « touristique » depuis la E42 (signalisation du Château)	Un travail sur les portes d'entrée serait à mener à l'échelle de l'entité
Patrimoine	Chapelle Saint Martin : Enveloppe budgétaire réservée pour sa rénovation au budget communal		
	Eglise de Grandglise : Bel exemple d'édifice religieux en pierre de sable. 25.000 € réservés au budget communal des travaux en 2 phases : sécurisation et ensuite rénovation.	Se détériore, les tourelles menacent ruine. Pierre de sable gélive	
	La chapelle de l'Ercompuch : Edifice original, à été l'objet il y a une décennie de travaux de restauration supportés par des bénévoles	Victime d'actes de vandalisme (car isolée dans le bois)	
	Kiosque de Grandglise : un des deux seul de l'entité	Mériterait d'être rénové	
	Diverses curiosités patrimoniales : une source ayant existé à la rue du Petit Coron, une usine d'assemblage d'avions (14-18), un bunker le long de la N°50		
	Anciennes sablières		Mériteraient d'être valorisées (balades)
		Itinéraires dans la zone forestière rue du Fays interdits	

Site, lieu, thématique	Atouts	Faiblesses	Propositions
Cadre de vie	La mer de sable : Attractivité réelle (public familial, cavaliers,…), l'Horeca, présent mais apparaît « désuet », d'une autre époque ; il mériterait d'être « upgradé » pour répondre aux standard de la clientèle actuelle.A contrario, ce type d'établissement a son charme pour certains et peu présenter un intérêt pour une certaine clientèle en quête d'établissement « authentiques » (bistrots anciens, estaminets…)	Pas assez valorisée	
	Mer de sable : l'Horeca, présent mais ...	…. apparaît « désuet », d'une autre époque….	…..Il mériterait d'être « upgradé » pour répondre aux standard de la clientèle actuelle.A contrario, ce type d'établissement de par sa typologie a son charme pour certains et peu présenter un intérêt pour une certaine clientèle en quête d'établissement « authentiques » (bistrots anciens, estaminets…)
Mobilité	23 secteurs à améliorer proposés au Conseil communal,	Plusieurs rues dangereuses : rues: du Banc de sable (vitesse) , des Meuniers (stationnement de véhicules à l'entrée du village), aux fleurs (sens interdit non respecté).Marcel André signale que le conseil communal statuera sous peu sur 23 secteurs à améliorer (arrêtés de police).	
	Chemin des vaches : Liaison douce entre la chaussée Brunehaut et Quevaucamps, (Rq débouche sur une autre curiosité : l'ancienne herboristerie ; elle se dégrade).		
Aménagement du territoire		Problème d'inondation à la rue Carlier	
Vie associative		Manque un local à Grandglise pour le tissu associatif suite à l'érosion des locaux historiques (salles des cafés,..)	

Recueil de constats : Séance d'information de Beloeil

Site, lieu, thématique	Atouts	Faiblesses	Propositions
Vie associative		Disparition de cafés où se tenaient les réunions du milieu associatif, besoin de local devenu prégnant	Aménager une maison de village/maison des associations pour faire des animations ou des réunions. Il faudrait une maison de village à Beloeil pour 50/60 personnes
Cadre de vie		Place de Beloeil : Pas de valeur esthétique, pas assez belle, donne une mauvaise image de la commune	Lui faire subir un traitement paysager en parallèle de l'amélioration du stationnement.
		Place de Beloeil : Problème de parking les mercredi samedi matin du à l'animation commerciale (stationnement anarchique, saturation,) et présence de voitures ventouses, le besoin de parkings de substitution permettant d'exclure les véhicules « ventouses ».	Aménager la place pour améliorer la cohérence du stationnement. Besoin de parkings de substitution pour exclure les véhicules « ventouses »
Equipements publics			Concevoir des préaux pour une soixantaine de personnes dans les cimetières : But permettre de rendre les derniers hommages à l'abri des intempéries. Améliorer l'accessibilité des cimetières aux PMR
Patrimoine		Château de Beloeil : Dégradation du mur d'enceintes	Le faire restaurer
	Rue de Favarcq : Pavage: en "queue de paon" (élément patrimonial), tend à réduire la vitesse		Etre attentif à conserver ce type d'assemblage lors des travaux de réfection de la voirie
		Les pavillons du Garde	Les sauvegarder
	L'herboristerie de Quevaucamps		Mériterait d'être sauvée

Site, lieu, thématique	Atouts	Faiblesses	Propositions
Patrimoine		La Fontaine bouillante : Pas assez mise en évidence, laissée à l'abandon, aménagement actuel pas à la hauteur de l'histoire qu'on lui porte, accès pas aisé depuis les Ecacheries (pas d'aire de stationnement en amont)	
		Forêt indivise : Aires de stationnement en périphérie inexistantes ; hormis à la mer de sable, difficulté de stationner près des chemins d'entrée. Cheminements manquant de balisage (il est facile de se perdre), certains tronçons, boueux, impraticables.	
	Rues propices aux jeux d'enfants (tradition historique) car très peu fréquentées	Risque cependant présent	Retravailler l'espace rue : réappropriation et sécurité pour les enfants
	Secteur du pont-levis stratégique : croisée du RAVEL et du hameau fréquenté par les promeneurs	Pas d'indication, les gens ne savent pas par où aller. il n'y a aucun endroit où s'asseoir	Prévoir un aménagement comprenant des informations directionnelles et un banc
	Maison éclusière près de ce carrefour non occupée, point de passage de nombreux bateaux de plaisance.	Maison propriété des voies navigables, va être rasée pour y reconstruire 6 logements.	Créer un petit port fleuri : permettre la rencontre entre habitants et touristes, Aménager une guinguette au bord de l'eau couplée avec le projet de maison des associations.
	ancien pont sur le canal: reliait le Coron d'en haut au Coron d'en bas	N'existe plus	Créer une passerelle pour réunir les 2 hameaux et permettre la création de boucles découvertes
	Originalité historique: hameau composé d'anciens marais et traversé de cours d'eau.		Signaler aux nouveaux habitants et aux touristes cette originalité: envisager un marquage au sol, des panneaux signalétiques, voir des grilles qui permettraient d'apercevoir l'eau couler. But: matérialiser le fil conducteur entre les Ecacheries et le château Beloeil qu'est la fontaine claire

Recueil de constats : Séance d'information de Basècles

Site, lieu, thématique	Atouts	Faiblesses	Propositions
Cadre de vie	Basècles est un beau village	Manque de verdure, par rapport au côté « vert » de l'entité. Certains endroits sont délaissés (ex: bas de la rue du Carme : mauvaises herbes au pied des poteaux électriques).	Dresser un inventaire des points devant être améliorés. Verdurer le village, encourager le recours aux toitures végétalisées
Patrimoine	Les carrières sont un patrimoine important (33 sites) et méritant d'être valorisé		Des sentiers découverte en pente douce pour accéder à certains sites. Des développements ludiques comme des murs d'escalade seraient aussi à imager.
	Le château Daudergnies et surtout son parc (privés) sont intéressants	Sont méconnus	Ils méritent d'être mis en valeur. Le Parc, délaissé, devrait être aménagé pour la population.
	La place de la Victoire est Intéressante	Méconnue du public	Un aménagement de qualité pourrait contribuer à sa mise en valeur.
	Le mur d'enceinte de l'ancienne marbrerie Caulier, en pierre, mériterait d'être mis en valeur	Se dégrade	
	Le Musée de la Pierre mérite une redynamisation. Il existe encore des personnes qui savent comment travailler la pierre (atelier est toujours en activité).	Est invalidé par une faible visibilité Sa plage d'heures d'ouverture n'est pas large,	Il serait intéressant de proposer, en parallèle des collections existantes, l'ouverture d'une friche industrielle pour présenter le métier de tailleur de pierre.
	L'entité de Beloeil compte quelques spécificités industrielles,		Il serait intéressant de créer une vitrine de la mémoire dans chaque village.
Mobilité	Le village compte quelques ruelles intéressantes. Elles méritent d'être empruntée, d'une part car elles sont fonctionnelles et d'autre part car elles profitent d'un cadre agréable.	Certaines sont presque totalement inconnues. (ex : « l'Houblière », derrière l'église et le sentier au bout de la rue JB Daudergnies qui va vers le village de Wadelincourt).	Afin de garantir l'auto-entretien de ces sentiers, il serait intéressant de créer une signalétique propre, d'assurer leur promotion, d'encourager les citoyens et touristes à les emprunter, de réfléchir aux aménagements renforçant leur attrait (luminaires, espaces de convivialité,…), de développer un axe touristique.

Recueil de constats : Séance d'information de Aubechies

Site, lieu, thématique	Atouts	Faiblesses	Propositions
Economie – Emploi	Maintien d'une boulangerie et d'un café	Fermeture des commerces d'Aubechies et ESA à tour de rôle; pas de marché hebdomadaire. Possibilité d'achat de paniers bio via un marchand ambulant.	Investiguer sur la réceptivité des citoyens aux commerces locaux
Aménagement du territoire - hydrographie		Des coulées de boue sont à déplorer dans ces deux villages	Il faudrait planter des haies pour stopper ce phénomène. Différents acteurs tels que le PNPE, la DGO3, une commission d'agriculteurs également, peuvent être associés afin de trouver une solution adaptée au territoire.
Mobilité		Le carrefour de la Chapelle Ste Anne est dangereux,	Réorganiser la mobilité (ex : rond-point ou un dévoiement) et d'y intégrer une approche environnementale au profit de la biodiversité (prairie fleurie, plantations Maya,…).
Cohésion sociale	La fête citoyenne du 21 juillet organisée dans la Rue Monplaisir est systématiquement une réussite. Provisoirement, c'est une salle de la Pommeraie qui sert de solution (bureau de vote électoral,…).	ESA est un village rue, avec deux églises et deux mentalités différentes. Les citoyens se connaissent peu et il n'y a pas de réelle volonté d'intégration.	
	Il existe plusieurs clubs sportifs : basket, jeu de balle, course à vélo,… et d'autres mouvements associatifs ou politiques. La Pommeraie met à disposition sa salle de sport et sa salle de réunion pour pallier l'abscence de salle publique (ex: sert de bureau de vote électoral,…).	Le village d'ESA ne dispose plus d'infrastrucure ouverte au public (sport, vie associative, …). Auparavant, l'ancienne maison communale (bâtiment avec « tourelle ») servait de salle de basket, supportée par une « cheville ouvrière » (Daniel Masquelier). Cette salle, avec une cour couverte, était très fréquentée par les enfants et les jeunes du village. Actuellement, cette ancienne bâtisse est reconvertie en entrepôt communal et en logements (logement d'urgence).	La Chapelle Ste Anne d'Ellignies pourrait être désacralisée, afin de pouvoir proposer des activités d'intérêt collectif, culturelles notamment.

Site, lieu, thématique	Atouts	Faiblesses	Propositions
Tourisme		Accessibilité du Château de Beloeil difficile (plages horaires de plus en plus restreintes). Disparition de la gratuité d'accès tout au long de l'année pour les Beloeillois.	
	La Fontaine au lait battu est une curiosité d'Aubechies. Un circuit des fontaines est disponible à l'Office du Tourisme.	Méconnue	
	La glacière du carrefour des 4 arbres, relativement bien conservée	Mériterait un coup de projecteur et une rénovation	
	Les Pavilllons du garde	Tombent en ruine.	

4.2 CONSULTATION DES COMMISSIONS CONSULTATIVES

4.2.1 CCATM

Il convient de souligner la prise d'intérêt marqué de la CCATM pour l'ODR dès les premiers stades. Une réunion d'information/échanges a en effet été programmée le 12 juin 2014 en présence de 15 de ses membres.

Celle-ci s'est déroulée en deux temps, tout d'abord l'exposé des grandes lignes du recueil de données statistiques par l'IDETA et ensuite, une présentation de la FRW portant sur l'ODR : tenants et aboutissants, résultats de la première opération, mode opératoire de la seconde et premiers retours des formulations émises lors des réunions citoyennes en lien avec l'aménagement du territoire.

La CCATM mit en exergue la nécessité de croiser son action et ses réflexions avec la construction du PCDR.

Cette première réunion trouva un prolongement lors de la phase d'appel à candidatures pour la CLDR via une rencontre spéciale de la CCATM.

4.2.2 CONSEIL CONSULTATIF DES ENFANTS

Rencontrée le 04 mars 2014, sur base du même canevas que pour les GT (photo-langage, Figure 12), la quinzaine de conseiller du CCE a pu pointer ce qui, à leur sens, composaient les ressources et problématiques de leurs villages. Leurs constats ont recoupé tout ceux des adultes (cfr tableaux 3) en matière de patrimoine, services et équipements, mobilité douce, cadre de vie et incivilités.

Eux aussi ont pointé deux espaces publics potentiellement vecteurs de cohésion sociale mais peu valorisés : le quartier de l'ancienne gare à Quevaucamps et l'aire engazonnée aux abords du Hall sportif à Stambruges.

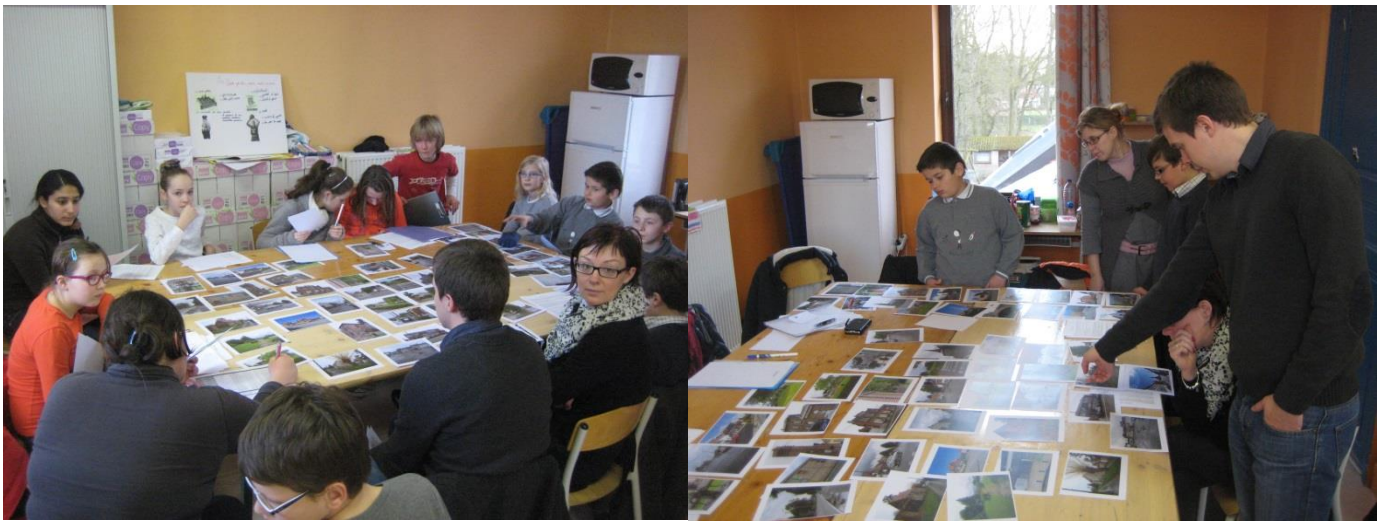

Figure 12 Rencontre avec le CCE

4.3 GROUPES DE TRAVAIL « CARTES D'IDENTITE »

4.3.1 OBJECTIFS

Les objectifs des réunions étaient de présenter les extraits du diagnostic socio-économique et d'identifier, sur base des réactions des participants, les thématiques prégnantes ou devant faire l'objet d'approfondissements statistiques par l'IDETA. Un premier panel de forces, faiblesses et de pistes d'action y sont récolté.

La méthode d'animation a été identique pour chacun des groupes de travail :

- Une projection par l'IDETA d'extraits de la Partie I agrémentés de zooms sur le village concerné
- Une animation de type « photo-langage » menées par les AD

4.3.2 CAMPAGNE DE COMMUNICATION

Les moyens employés furent identiques à ceux de la phase précédente (Figure 13 et Figure 14) et complétés d'une lettre personnalisée adressée aux participants des soirées d'information.

Figure 13 Articles dans la presse écrite

Figure 14 Affiche annonçant les Groupes de travail

4.3.3 PLANIFICATION ET ANALYSE DE PARTICIPATION

Sept groupes de travail ont été tenus de manière décentralisée sur l'entité en mai et juin 2014, de 19h00 à 21h30, selon le calendrier présenté ci-dessous. 68 personnes ont participé aux réunions de « cartes d'identité » des villages (Figure 15, Annexe 2).

Village	Date	Local	Participants
BELOEIL	Jeudi 15 mai	Grange de Beloeil, rue de la Hunelle	8
ELLIGNIES-STE-ANNE et AUBECHIES	Jeudi 22 mai	La Pommeraie, rue Neuve 15	19
BASECLES	Lundi 26 mai	Salle des Fêtes, Grand'Place	7
QUEVAUCAMPS	Jeudi 05 juin	Centre culturel, rue Joseph Wauters	7
STAMBRUGES	Mardi 10 juin	Réfectoire de l'école, rue E, Lebailly	16
WADELINCOURT, THUMAIDE et RAMEIGNIES	Mardi 17 juin	Maison de Village, rue du Partiau	0 (raison supposée : Match de football Belgique-Algérie pour la Coupe du Monde Fifa 2014)
GRANDGLISE	Mardi 24 juin	Salle de psychomotricité – école rue d'Harchies	11

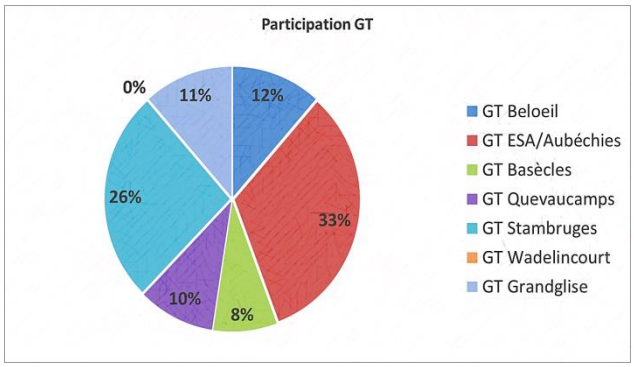

Figure 15 Pourcentage de participation pour chaque GT

L'origine villageoise des participants aux GT (Figure 16) est en quasi-corrélation avec le nombre de participants à chaque GT. Il s'agit d'un indicateur de la pertinence de travailler « par villages », la motivation des habitants était de venir parler des problématiques vécues par leur village. En effet, on observe peu de « transferts inter-village » (par exemple: il est très peu courant qu'un habitant de Stambruges vienne à une réunion de Basècles).

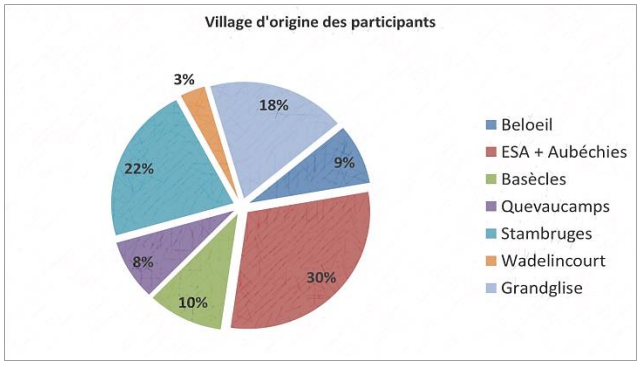

Figure 16 Origine villageoise des participants aux GT

Bien que la majorité des participants ait participé à au moins une séance d'information, on relève 41% de participants qui rejoignent l'ODR «en cours de route » (Figure 17).

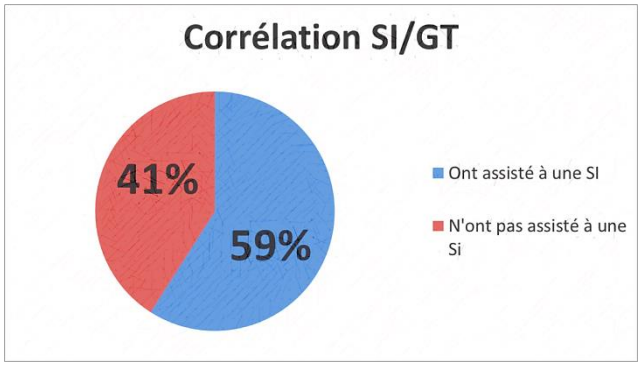

Figure 17 Corrélation SI/GT

Sur les 24 membres du Conseil Communal, 9 membres ont participé à au moins un GT dont le Bourgmestre et 3 échevins ainsi que le président de CPAS. Il convient de souligner la présence systématique de l'échevin du Développement Rural et du relais communal de l'ODR. La présence systématique de la chargée du projet du Foyer socioculturel est également à souligner. Cet intérêt pour l'ODR se traduit, par la suite, par un réel partenariat dans le cadre du diagnostic de territoire (cfr 4.5.2 COLLABORATION AVEC LE FOYER SOCIO-CULTUREL DE BELOEIL).

Figure 18 Groupes de travail Ellignies-Sainte-Anne et Stambruges

4.3.4 RECUEIL DE CONSTATS

Par soucis de clarté de lecture et d'efficacité de traitement de l'information, le recueil de constats est présenté sous la forme de tableaux synthétiques[2].

[2] Mise en garde au lecteur : il s'agit d'une retranscription « brute » des propos émis à l'époque. Ceux-ci ont été validés, supprimés, approfondis, nuancés lors des phases de diagnostic croisé.

Recueil de constats : Groupe de travail Beloeil

DESCRIPTION PHOTO	CONSTAT POSITIF	CONSTAT NEGATIF	PROPOSITIONS
Pont-Levis aux Ecacheries	Nœud d'attractivité et de mobilité douce formé par le Canal et le RAVeL (parcours vélo, équestre, piéton, groupement de pêcheurs,…)		Restaurer la maison blanche derrière le pont : - en logement - en "guinguette"
Canal Ath - Blaton	Carrefour fluvial, croisement de différents utilisateurs		Endroit de développement / localisation stratégique : - au niveau économique - au niveau des modes de mobilité douce
Ferme du Chiré (Rue de Favarcq)	Ferme en pierre, en carré La plus ancienne ferme du village	Patrimoine (ferme en pierre) en décrépitude	Patrimoine à sauver / réaffecter (ex : Création de logements moyens) Sensibilisation des propriétaires privés à la sauvegarde et la restauration d'un tel patrimoine
Friche industrielle : Entreprise Jadot	Passé industriel riche : industrie de pointe (aiguillage TGV) et fournisseur d'emploi Site atypique et éloigné des zones d'habitat Situé le long du Canal (potentialité par rapport au transport fluvial)	Pollution des sols et risque pour la nappe Effondrement du bâtiment Vandalisme	Site à exploiter : - Activités de loisirs (spécifiques) pour jeunes - Activités culturelles (concerts, résidence d'artistes, expo permanente, galerie d'art…) - Halle polyvalente - Atelier Rural Possibilité de développer le transport fluvial
Réseau de piedsentes	Aménagé	Pas exploité au niveau touristique Utilisation de désherbant chimique	Faciliter l'appropriation du réseau par les citoyens
Malterie de Beloeil	Reconnaissance internationale Patrimoine à mettre en valeur : la plus ancienne de l'Europe Qualité reconnue du séchoir Torréfaction Fournisseur d'emplois		Axe fluvial à développer afin d'éviter le charroi Organiser des visites de tourisme industriel
Fontaine à lattes / Square Gossart	Entretien par services communaux	Histoire de la fontaine méconnue	Placer une plaque d'information Création d'un réseau touristique (avec Fontaine Bouillante par exemple); travail de collecte d'info à réaliser par les citoyens
Mur d'enceinte du Château de Beloeil	Château : attraction touristique phare de l'entité	Mur en décomposition Vol de briques	

DESCRIPTION PHOTO	CONSTAT POSITIF	CONSTAT NEGATIF	PROPOSITIONS
Cimetière			Installer un préau (possibilité de toiture végétalisée)
Hôtel de Ville	Services : bibliothèque, Office du Tourisme, Salle des Mariages		Amplifier le rôle touristique en partenariat avec les l'Horeca, les instances supracommunales (Ideta par ex),…Utiliser l'étage du bâtiment pour accueillir l'Office du Tourisme
Grange et Arcades	Beau projet Point d'accueil touristique	Projet pas terminé Génère des nuisances (ex : poussières)	Finir les arcades et le parking
Ancienne gare ferroviaire	Patrimoine	Interventions non en phase avec la typologie du bâti	Sensibiliser les privés à la restauration et à la valeur des bâtiments
Parking de l'Orangerie	Espace de belle taille	A connu ses heures de gloire avec une plaine de jeux pour public familial. Espace laissé à l'abandon. Initiatives de projets tentées mais non abouties car irréalistes (ex: labyrinthe végétal)	
Panneau touristique d'entrée Forêt de Stambruges (depuis les Ecacheries)	Potentiel de balades Lieux-dits et légendes Support papier existants à l'Office du Tourisme	Panneau abîmé, délabré Manque de visibilité du parcours	Installer des panneaux d'info ou d'interprétation des lieux (balades en Forêt, lieux-dits et légendes) Présenter une carte des balades claire et précise Utiliser les nouvelles technologies (QR code - site internet - …) Proposer des panneaux bilingue ou trilingue Installer des points d'info le long des circuits de promenade
Marché hebdomadaire		Peu de monde Disparition des lieux de rencontre	
Cadran solaire (chez un privé)			Mérite d'être restauré

Recueil de constats : Groupe de travail Ellignies Sainte Anne / Aubechies

DESCRIPTION PHOTO	CONSTAT POSITIF	CONSTAT NEGATIF	PROPOSITIONS
Schéma directeur Vélo Wapi	Grand territoire couvert Permet de découvrir des points d'intérêt sur la commune et en Wapi Permet de faire du sport	Traversée dangereuse des axes rapides	
Ancienne Maison communale ESA	Surfaces disponibles importantes	Ancien hall sportif non utilisé Manque de salle pour le monde associatif d'ESA (se réunit dans salles privées de la Pommeraie) Cohésion sociale difficile, surtout pour les jeunes	Rénover le site en Maison de Village : Espace pour les jeunes, Espace pour réunions associatives, Accueil de manifestations (ex : marche Adeps)
Chaussée Brunehaut et carrefour Ste Anne	Axe rapide reliant Ath à Quevaucamps Arrêts de bus	Traverse le village d'ESA : cohésion sociale fortement dévaluée Route accidentogène Mal desservi (fréquence) en transport en commun Forte dépendance à la voiture (jeunes pas autonomes) Peu de passages pour piétons Pas de respect des limitations de vitesse Charroi lourd qui engendre bruit et vibrations Trottoirs et pistes cyclables impraticables	Aménager la voirie pour renforcer la sécurité des usagers : - Installer des panneaux lumineux indicateurs de vitesse - Limiter la vitesse à 50 km/h le long des "noyaux habités" - Faire respecter les limitations
Cœur du village d'ESA (Rue Monplaisir, Rue de l'égalité, Rue Neuve, Rue d'Ellignies, Rue de Blicquy, Chaussée Brunehaut)	Grande diversité d'usagers et de lieux de vie (notamment écoliers et pensionnaires de la Pommeraie)	Village - rue : expansion "urbaine" le long des axes de communication Sentiment d'insécurité (notamment vitesse excessive des automobilistes) Pas de lieu de rencontre : manque de cohésion sociale (forte croissance de la population ces dernières années) Peu de passages pour piétons	Requalification du cœur d'ESA : Assurer la lisibilité des entrées, Favoriser l'intermodalité des modes de transport, Créer des pistes cyclables sécurisées le long des voies à circulation dense, Réfléchir le réseau de voies durables en fonction des centres d'activités et des réseaux de transport en commun, Induire une modération de la vitesse des véhicules (notamment uniformiser les panneaux de limitation de vitesse) Requalification esthétique du cœur d'ESA : Mobilier, Espaces de rencontre de qualité, Espaces de jeux

DESCRIPTION PHOTO	CONSTAT POSITIF	CONSTAT NEGATIF	PROPOSITIONS
Paysages / Zones d'intérêt paysager	Lieu-dit "La Petite Suisse" ou "les petits bois d'Ellignies"Potentiel de promenadesPatrimoine vert importantQualité environnementale	Changement du relief par les agriculteurs	Ressource à mettre en valeur / Préserver la qualité des paysagesAménager des espaces récréatifs tirant parti du relief (ex : jeux d'hiver)
Terrain à vendre Rue de l'Egalité (ESA)	Au cœur du village		Acquisition du terrain Création d'un terrain de sport pour jeunes
Rue Wallez	Au cœur du village	Petite rue mal entretenue	Aménager cette rue
DESCRIPTION PHOTO	CONSTAT POSITIF	CONSTAT NEGATIF	PROPOSITIONS
Ancien verger hautes tiges cœur d'Aubechies	Important pour la biodiversité Espace de pâturage et d'ombre pour les animaux		S'associer avec le PNPE pour créer des vergers (Variétés anciennes et actuelles)
Caractère rural d'Aubechies	Labellisé "Plus beau village de Wallonie" Accueil de groupes au gîte Ajiste (dit "du Prieuré") Cœur du village dans un écrin de verdure		
Gîte Ajiste	Gîte communal Bâtiment classé du XIIème siècle	Toiture abîmée	Restaurer ce bâtiment historique
Point Vert Rue des Combattants	Présence de mobilier urbain Occupé par des touristes le week-end (familles, motos, mobilhomes,…) Point de rencontre pour les jeunes	Route à grande vitesse	
Chapelle adossée au Gîte Rue Neuve	Patrimoine religieux	Manque d'entretien	
Taverne St Géry	Ancienne ferme typique / historique Restauration du terroir Ambiance conviviale Lieu de rassemblement pour tous les âges et tous publics dont les villageois Accueil de touristes		

DESCRIPTION PHOTO	CONSTAT POSITIF	CONSTAT NEGATIF	PROPOSITIONS
Maillage de liaisons douces important à ESA	Liaisons permettant de relier entre eux différents pôles d'intérêt Réseau de chemins de remembrement Potentiel d'espaces de découverte des paysages et de promenades Succès des marches Adeps	Balades peu accessibles pour des raisons de sécurité routière via la Chaussée Brunehaut par ex, dont les trottoirs ne sont pas entretenus et/ou dégradés Chemins de remembrement empruntés par les voitures	Privilégier la sécurité et l'accessibilité de ces voies Installer des panneaux d'information sur le réseau existant Révéler l'identité verte du village et pour contre-balancer la forte image touristique du village voisin : Aubechies
Fauchage tardif		Dangereux sur le réseau des chemins de remembrement / Manque de visibilité (poussettes, vélos,…) Pas en phase avec la vie agricole Fossés bouchés par les hautes herbes coupées	Revoir le plan de fauchage
Sentier débouchant sur le Home Livémont (Aubechies)	Moyen agréable de se déplacer au centre du village Entretenu car emprunté par les pensionnaires du Home	Sentier méconnu	Identifier les repères identitaires (ex : Archéosite, église St Géry,...) du village et les pointer sur un panneau d'info Promouvoir les sentiers (aussi à l'échelle de l'entité) notamment via les nouvelles technologies
Liaisons entre les villages	Trottoirs et pistes cyclables existants	Mobilité difficile (insécurité, dégradations,…) ex : du Hameau La Cauchie vers Quevaucamps	
Bois Rond (Beloeil)			Restaurer les sentiers existants dans le bois
Vie associative riche à ESA	Fête de quartier (Rue Monplaisir) le 21/07		
Epuration des eaux à Robertsart (Rue du Pilori - ESA)		Odeurs dues aux eaux usées qui se jettent dans le fossé Fossé pas nettoyé	
ESA : village aux 3 hameaux	Attachement / Appartenance à chaque hameau : Ellignies, Ste-Anne, Robertsart		Créer un lieu "commun" pour fédérer les citoyens d'ESA

Recueil de constats : Groupe de travail Basècles

DESCRIPTION PHOTO	CONSTAT POSITIF	CONSTAT NEGATIF	PROPOSITIONS
Place de Basècles avant travaux	Les interventions récentes sont appréciées; l'espace et la circulation sont mieux structurés	Maison communale: façade terne, chenaux bouchés par la végétation	sabler la façade, solutionner le problème
	espace enherbé avec fontaine		mettre en valeur la fontaine, aménager l'espace
		Manque d'espace pour les enfants	
Chapelle des 3 frères		se dégrade	la restaurer
Nationale 50		se déteriore face à l'ancienne station-essence Caltex	
Nationale 50 cœur de Basècles (église)		traversée dangereuse	imposer la limitation de 30 KMH de la pharmacie jusqu'au magasin Cardon
Rue des Préaux		vitesse excessive	installer des radars fixes
Rue de Péruwelz		idem	idem
anciennes carrières	richesse locale, proches du musée de la pierre et du marbre	musée de la pierre et du marbre "poussiéreux"	créer un itinéraire explicatif sur les carrières au départ du musée "relooké"
idem		érosion de la mémoire collective sur les anciennes carrières et métiers y liés	enregistrer les témoignages, capitaliser les anecdotes, notamment sur les noms des sites
		désintérêt des nouvelles générations pour les éléments ouvragés en pierre (ex : anciennes cheminées éliminées lors des rénovations) et pour le métier de marbrier	actions de sensiblisation, promotion des métiers de la "marbrerie"
terrain de foot à la porte à camps		pas d'aire de jeux	
	espace de la placette du kiosque de Grandglise respecté car entouré de maisons (contrôle social possible)	Pas d'espace de plein air pour ados aires créées détruites car isolées de la vue (ex rampes de skate board à Basècles)	

DESCRIPTION PHOTO	CONSTAT POSITIF	CONSTAT NEGATIF	PROPOSITIONS
	demande des jeunes pour un espace "ados" (enquête du foyer culturel auprès des jeunes)	Stigmatisation non fondée des ados	les associer via les éducateurs de rue au choix et au contrôle des projets et des sites
croisement RAVeL avec la N°50		granges à proximité se dégradent	sensibiliser les propriétaires
Calvaire Lapouille	élément patrimonial et historique (St Jean Tremblant)	se dégrade, absence de bénévoles	le restaurer
RAVeL Basècles Faubourg	espace aménagé sur le bas côté agréable, départ de promenades, aire de repos potentielle		installer des bancs

Recueil de constats : Groupe de travail Quevaucamps

DESCRIPTION PHOTO	CONSTAT POSITIF	CONSTAT NEGATIF	PROPOSITIONS
Bâtiment de l'actuel service des travaux	immeuble de caractère, tout comme celui du centre administratif; symboliques		les maintenir pour le public (ne pas s'en séparer)
		ajout d'élément "exotiques", non en phase avec le cachet (pompe de ferme, pavage)	instruire une procédure de classement pour le premier, supprimer ces ajouts inesthétiques
bâtiment du centre culturel	lieu central d'activités, de dynamiques diverses; possibilité de décentralisation offerte par le nouveau décret		créer un maillage de site/locaux visant à décentraliser les activités du foyer culturel sur les différents villages et en faire l'élément fédérateur de l'entité permettant de confirmer la fusion des communes
	tissu associatif riche diversifié, moteur du foyer culturel, à l'origine du foisonnement d'activités (cf. carte des assises culturelles)		
Terrain derrière le centre culturel	disponibilité foncière, au cœur du village, à proximité des services et commerces	non valorisé, offre en logements locatifs quasi inexistante, exode des jeunes	Valoriser ce terrain sur le plan immobilier
Les Pavillons du garde		délabrés, dangereux, imbroglio administratif (statut de propriété notamment)	les abattre
Le magasin de l'ancienne gare	cachet particulier, référent historique, volume disponible	abandonné	l'aménager en local associatif complémentaire des locaux et des activités développées dans l'ancienne bonneterie, l'articuler avec la promenade Ninove
bacs à fleur de la promenade Ninove	promenade Ninove = liaison en site propre entre le quartier de l'ancienne gare et la rue Vandervelde (dont la population va croître : création de logements dans les anciennes bonneteries Dramaix)	promenade Ninove perfectible (végétation non entretenue, revêtement dégradé)	Aménager la promenade, y installer des petits équipements de convivialité, but: en faire un élément de connexion entres les habitants de la place de la gare et de la rue Vandervelde; cette connexion pourrait se prolonger vers la place Langlois via un cheminement cyclo piéton parallèle à la rue Vandervelde; elle pourrait se prolonger à son tour jusqu'à l'avenue de l'Europe en passant par l'ancienne herboristerie

DESCRIPTION PHOTO	CONSTAT POSITIF	CONSTAT NEGATIF	PROPOSITIONS
l'académie de musique et le site de l'ancienne bonneterie		entrée du site de l'ancienne bonneterie non lisible, les gens ne sont pas invités visuellement à s'y rendre alors que le site offre diverses activités pour le public	repenser les interventions à l'échelle du quartier pour articuler harmonieusement les sites et fonction les uns aux autres (ancienne bonneterie, promenade Ninove, musée, magasin de la gare, square, placette)
bulle à verre de la Place du Pâturage		inesthétique	la camoufler via des plantations
Ancienne herboristerie	bâtiment et fonction atypiques	délabrée	la sauvegarder, l'aménager (fonction à définir)
l'espace rue du "Vieux Pâturage"		contraste négativement avec la place du Pâturage	l'aménager pour la rendre plus conviviale, la verdurer
la place du Marétiaux	lieu de vie pour les enfants, se le réapproprient, espace de socialisation, a su conserver son esprit de quartier	bordé par une voirie roulante	repenser la rue Wauters en une liaison paysagère et fonctionnelle assurant la jonction entre les différents "quartiers" (grand place, Marétiaux, Pâturage, Harby) : y installer des arbres, la jalonner de petits équipements de convivialité et instaurer une ligne graphique paysagère commune à ces quartiers
Rue J Wauters depuis la Grand-Place jusqu'à la place du Pâturage	axe structurant, liaisonnant plusieurs quartiers, jalonné de nombreux services	bordé d'espaces non valorisés, perfectible sur le plan de la mobilité douce (piétons, cyclistes) car rue très roulante, trottoirs hétéroclites. Pas d'espace de plein air	Conforter et amplifier cet axe en repensant cet espace-rue en liaison paysagère et en y exploitant les opportunités foncières, à savoir: - le terrain bordant le foyer culturel (construction de logements pour jeunes ménages, d'une crèche et aménagement d'un parking de substitution); - en lieu et place du terrain de foot bordant la rue Vandervelde (un espace vert offrant la possibilité d'activités de plein air sans être obligatoirement tributaire d'un club sportif et un espace semi naturel de type verger conservatoire), - le terrain derrière le mur de la ferme Strubbe (création d'une résidence service pourrait y être créée pour renforcer l'intergénérationalité et la solidarité entre générations)
	présence de piedsentes parallèles et perpendiculaires offrant des alternatives	Réseau sous utilisé	les promouvoir notamment auprès des écoliers

Recueil de constats : Groupe de travail Stambruges

DESCRIPTION PHOTO	CONSTAT POSITIF	CONSTAT NEGATIF	PROPOSITIONS
Photo blanche : Insécurité routière →Rue du Calvaire →Carrefour du Lancier →Rue de la délivrance →Rue du Colâ		Vitesse excessive des automobilistes Pas de respect des priorités de droite Manque de signalisation pour le stationnement (solution temporaire des riverains : se garer sur la route mais risque d'accidents) Non respect des usagers faibles (piétons - vélos et équidés)	Installer des systèmes ralentisseurs (panneau de ralentissement graduel, panneau lumineux d'affichage de vitesse, obstacles visuels,…) Installer des bacs à fleurs (requalification visuelle de la rue, dialogue végétal - bâti pour une mise en valeur de ce dernier, refuge pour biodiversité et augmentation du sentiment de sécurité) Instaurer une signalisation de stationnement cohérente
Entrée du village - Rue des Meuniers (en venant de Quevaucamps)		Augmentation du charroi →sentiment d'insécurité élevé et impact sur les bâtiments (vibrations) Rue du Calvaire : 1er panneau d'entrée juste après le bois (la descente du bois tend à la vitesse)	Marquer les entrées du village : →Réduire la vitesse des véhicules entrant dans le village avec des aménagements adaptés →Assurer l'amélioration esthétique de ces entrées →Instaurer une réglementation pour le stationnement →Positionner les panneaux d'entrée en cohérence avec le coeur du village
Pont-Levis		Visibilité très réduite Stationnement problématique	Instaurer une réglementation pour le stationnement
Mer de Sable et Forêt de Stambruges	Circuits touristiques de mise en valeur de ce patrimoine naturel	Manque de signalisation (depuis le Pont du Calvaire notamment) et de panneaux d'information Circuits existants mais longs et non balisés Disparition de l'aire de jeux et du parcours vita (car isolés) Peu d'aire de repos (lieu convivial, touristique, horeca,...) Zone déboisée (gestion DNF) Chemins sérieusement dégradés	Créer à la Mer de Sable une antenne touristique (infos sur la forêt, sur la RN, …) Installer des panneaux d'info en bois (respect du cadre et de l'environnement) : distance - histoire - lieux à voir - RN - balisage de circuit - zones interdites Compenser la disparition des aires de jeux par l'Installation de jeux dans le centre du village (ex : derrière les terrains de tennis - site non isolé)

DESCRIPTION PHOTO	CONSTAT POSITIF	CONSTAT NEGATIF	PROPOSITIONS
Le Canal et le RAVeL	Epine dorsale des voies lentes Pont du Calvaire : seul pont historique reconstruit Qualités paysagères et rôle stratégique du RAVeL	Maisons éclusières en ruine (SPW) RAVeL peu lisible dans le paysage Liaison historique entre le Bois de Beloeil et le Bois de Stambruges avant le creusement du Canal Disparition des bornes en pierres bleues lors des travaux du RAVeL	Connecter à nouveau les 2 massifs forestiers via une passerelle par ex: renfort du maillage des circuits existants
Piedsentes	Réseau très dense Possibilité de rejoindre différents pôles d'intêret du village ou de l'entité (ex : cimetière, bibliothèque, Château,…) Potentiel touristique et potentiel de connections au quotidien	Réseau méconnu et non exploité au maximum Réseau non emprunté par les touristes Sentiment d'insécurité (notamment près des Pavillons) Revêtement non praticable (pour vélos notamment) sur certains tronçons dans les champs (*) car empierrement de gros calibre	Promouvoir ce réseau de déplacements doux : →Encourager à les emprunter, notamment par les enfants →Réseau à cartographier et interpréter (tronçons stratégiques à identifier - panneau à l'entrée des sentiers - historique et anciennes photos ou cartes postales) →Equiper les tronçons stratégiques (luminaires, aménagements sécuritaires) →Imaginer des promenades balisées
Chemins agricoles		Certains peu praticables (*) Vitesse excessive sur ceux aménagés automobilistes (ex : Chemin du Fouan)	
Pont du Calvaire	Repère visuel (de Beloeil à Blaton) Site fort emprunté par les touristes : porte d'entrée du village	Travaux de restauration du pont mal réalisés (barrières non soudées, voûte en très mauvais état)	Point d'entrée à valoriser "Effet de porte" fleuri = village habité Effet d'entrainement au niveau des citoyens
Terrain de tennis			Activer le Plan Maya : espace morne Aménager un espace de convivialité (jeux, bancs, mobilier ludique,…) en tenant compte de la ducasse
Rond-point Rue de la délivrance	Aménagements fleuris de qualité		A initier aux entrées du village et dans d'autres coins de l'entité

DESCRIPTION PHOTO	CONSTAT POSITIF	CONSTAT NEGATIF	PROPOSITIONS
TEC	L81 Ath - Blaton : desservie et fréquentée	Plus de correspondance entre les autres lignes et horaires déconnectés de la réalité quotidienne (ex : 1 aller le matin pour Péruwelz mais pas de retour) Manque de concertation avec les TEC Bus supprimés le dimanche Stambruges : isolé des autres villages de l'entité et des pôles scolaires voisins (Péruwelz et Leuze)	
Site industriel de Foucambert	Patrimoine industriel Historique du village Potentialités de reconversion	Chancre Nuissances sonores Charroi important Activités la nuit?	
Cirque d'hiver de Bouglione	Figure emblématique du monde du cirque	Chancre mais souhait d'aménager	
Eglise	Patrimoine à valoriser Présence de chiroptères	Manque d'entretien (présence d'un arbre dans la toiture) Manque de plantations	Mise en valeur du bâtiment →plantations et fleurissement, Mesures préventives pour enlever l'arbre qui pousse dans la toiture, Valves à actualiser
Angle Rue Albert Ier et Rue Cardinal Mercier		Voirie très large Ilôt directionnel triangulaire mal installé	Aménager cette "mer de tarmac" Installer du mobilier déplaçable et refaire le marquage au sol
Ruisseau (passe en dessous du Canal)	Patrimoine de l'entité : "l'eau sous toutes ses formes" à Stambruges (Canal, ruisseau, Rieu Bouillant,…) Adhésion au CREL (inventaire et mise en place d'actions de sensibilisation autour de l'eau)		S'appuyer sur le linéaire bleu pour des aménagements publics cohérents Mettre en place des actions de sensibilisation sur le respect des eaux de surface (achat groupé produits d'entretien écologiques par ex)
Potale située à l'entrée de la rue du Calvaire	Patrimoine religieux fort présent sur le village de Stambruges		Mise en valeur des chapelles du village : -> fleurir les chapelles -> mise en place d'un parcours fleuri en appui de la découverte du patrimoine

DESCRIPTION PHOTO	CONSTAT POSITIF	CONSTAT NEGATIF	PROPOSITIONS
Chapelle ND Dubuisson et le Calvaire	Situées à l'orée de la Forêt Chapelle Dubuisson : la plus vieille chapelle du village	Etat de délabrement avancé (arbres dans la toiture), Statu de propriété complexe	Mise en valeur de toutes les chapelles du village Installation de panneaux d'info (sur le village - sur la chapelle)
Chapelle St Roch - Maison Foucambert		chapelle défraîchie	
		?	fleurir Stambruges (rosiers par exemple) : les façades des maisons et les chapelles / potales quid des contingences administratives et légales
Centres d'accueil de personnes (handicapées notamment): ressources en termes de bonnes volontés et main d'œuvre mobilisable			Inclure ces personnes dans des projets citoyens
Arcompuch	Arbre à loques (n'est pas un arbre à clous)		
Hall sportif	Equipements sportifs diversifiés pour les jeunes 3 sites sportifs dans l'entité	Services existants mais déforcés par les TEC (ex : un jeune de Basècle ne sait pas prendre le bus pour apprendre le basket à Stambruges)	Instaurer un dialogue et une coordination avec les TEC
Incivilités	Présence d'un éducateur de rue à Quevaucamps		Décentraliser les activités de la Maison de jeunes Intégrer les jeunes dans les projets communaux pour éviter les dégradations
Parking Rue du Roi Georges (face à la boulangerie)	Entrée du village Parking pour petits commerces Lieu de passage (vers Ath notamment) et quartier de vie	Présence du rieu sous la voirie (visible par le passé -> anciennes cartes postales) Dégradations (tags, nuissances,…) notamment sur la cabine d'électricité et manque d'entretien	Enjoliver l'espace-rue Utiliser symboliquement la trame bleue comme composante essentielle de l'aménagement de cet espace
Abris bus en face du parking Rue du Roi Georges	Réseau TEC existant	Village de Stambruges mal desservi	Relooker l'abris bus
*Projet citoyen : réappropriation de l'espace public par les habitants	Valorisation des élements de patrimoine Fleurissement du village		

Recueil de constats : Groupe de travail Grandglise

DESCRIPTION PHOTO	CONSTAT POSITIF	CONSTAT NEGATIF	PROPOSITIONS
Placette - Rue de la délivrance	Réussite du projet d'embellissement (1er PCDR) Paniers de basket rénovés et utilisés Elément de patrimoine intéressant : le kiosque	Kiosque dégradé	Concernant le kiosque : 1) Réaliser un diagnostic de l'ouvrage 2) Enrayer la dégradation - Travaux d'urgence à réaliser sur le kiosque : - dégager la descente d'eaux - installer une bâche sur le toit - rénover la pilasse rongée par la rouille 3) Appel à des sources de subsidiations
Chapelle Saint-Martin		En très mauvais état	A rénover
Place Emile Royer - Le Tartiau	Avant : - Fête des Fleurs via l'association de parents - Ducasse de quartier - Présence d'un point d'eau, d'un treuil à bras, d'espaces enherbés	Devenue une mer d'asphalte	Aménager la place : la rendre plus conviviale, la verdurer, installer du mobilier urbain Ces aménagements doivent être faits dans le respect des riverains (contre-exemple : Coron du Bon Dieu à Stambruges)
Camping des Roches Rouges (privé)		Camping délabré, mal entretenu A perdu sa vocation première : promouvoir le tourisme	Faire en sorte que le camping redevienne un camping de vacances Géré par une asbl privée
Nouveau cimetière		Nouvelle entrée : Porte volée il y a quelques années Ancienne entrée défraichie (portes, pilastres, abrods tristes) Monuments funéraires tombés en désuétude (idem dans d'autres cimetières de l'entité)	Installer une nouvelle porte Restaurer l'ancienne entrée Verdurer pour le rendre plus attractif Mentionner le dernier prisonnier de guerre décédé sur la plaque commémorative
Chapelle Rue du Marais		A restaurer / nettoyer / mettre en valeur	
Square Rue du Fayt	Place agréable, aménagements réussis Exemple de référence pour d'autres aménagements		Mise en valeur de certains endroits de Grandglise (le kiosque, le tartiau, le quartier du Fayt, des bâtiments en pierres de sable) via des évènements conviviaux et rassembleurs de citoyens

DESCRIPTION PHOTO	CONSTAT POSITIF	CONSTAT NEGATIF	PROPOSITIONS
Entreprise Six	Site d'une ancienne sucrerie (oubliée et méconnue) Histoire du village intéressante	Difficulté de rassembler des textes anciens, des documents et données historiques sur le village	Répertorier ces éléments historiques et développer des activités, des produits touristiques, des circuits de découverte
Moulin à Eau Rue du Fayt	Patrimoine intéressant Repris dans une publication sur les moulins (édition flamande)		
Carrière des Roches Rouges	Anciennes sablières, lien historique avec des familles ancestrales du village, zone intéressante de protection de la biodiversité		Acquérir le site via le PCDR et mise en gestion par le DNF
Eglise de Grandglise	Belle église en pierres de sable Grande capacité de parking Elément de patrimoine intéressant	A restaurer	Concevoir un circuit découverte de la pierre de Grandglise, au départ de la Sablière par ex, en passant devant les façades en pierres et l'église
Pont du Fayt	Caractère patrimonial intemporel	A sauvegarder	
Ancien cimetière (dans la propriété des Pollet)	Présence de pierres tombales du XVIIè siècle	Patrimoine totalement inconnu	Sauvegarder ce patrimoine ex : réaliser une copie des pierres et les exposer à l'extérieur de la propriété Travailler avec des personnes/administrations - ressources (ASPB, Alain Deffernier)
Mur de délimitation en pierres de sable (ex : le long du Canal ou le long de la propriété Pollet)	Présence de ces murs sur l'entièreté du territoire		Nécessité de préserver ces murs : -sensibiliser les propriétaires - mettre en place un circuit de découverte et de mise en valeur du "petit patrimoine" du village - recenser les anecdotes et histoires des anciens pour donner de la valeur au circuit ex "petit patrimoine" : arbres remarquables, fontaine, grilles, ruisseau, châteaux,...
Bois d'Imberchies	Source d'eau potable dans le bois	Source devenue inaccessible	Réaliser une mare en agrandissant le ruisseau (mise en valeur de la source / fontaine et accueil biodiversité) Collaboration avec le DNF et le DEMNA (RW - Département de l'étude du milieu naturel et agricole)

4.4 INTERVIEWS DES PERSONNES RESSOURCES

Celles-ci se sont déroulées en parallèle des groupes de travail. Leur vocation était de recueillir auprès d'opérateurs ayant une connaissance spécifique du territoire, des éléments de diagnostic se voulant moins subjectifs que ceux des « citoyens lambda ». La liste des acteurs locaux consultés est reprise ci-dessous.

Personnes ressources	Organisme
Michèle Brisart - Bibliothécaire en chef	Réseau des bibliothèques communales
Laetitia Vanderborgt et Damien Foucart – Employés communaux	Plan de Cohésion Sociale
Christian Vandeputte - Echevin	Echevinat des Sport et de l'économie
Christine Breuse et Carmélina Ricotta – Employées communales	Office du Tourisme
Michel Dupont - Président	Centre Public d'Action Sociale
Reinold Leplat (Directeur), Daniel Bragart (aménagement du territoire), Pierre Delcambre (adjoint à la Direction), Valérie Vandehoudewater (pédagogie), Benoit Gauquie (ressources naturelles) Geneviève Mestriau (agriculture produits locaux)	Parc Naturel des Plaines de l'Escaut
Jean-François Dulière - Chef de cantonnement	Direction de la Nature et des Forêt
Joseph Missaire - Directeur	Centre la Pommeraie
Claude Demarez - Directeur	Archéosite d'Aubechies
Claude Destrebecq - Conservateur	Musée de la Pierre de Basècles
Marie Lebailly - Présidente	Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Beloeil
Hélène Dirick-employée communale	service communal Urbanisme et Aménagement du Territoire
David Deladrier – Commissaire Divisionnaire	Zone de police Beloeil/Leuze
Dominique Surleau	Ducasse de Beloeil, hameau des Ecacheries
Edouard Dufrasnes	Bourgmestre honoraire, initiateur de la première ODR
Alexandre Bouglione	Cirque Bouglione

Deux rencontres ont été organisées avec des opérateurs spécifiquement liés à la thématique de l'environnement et à celle du social afin de nuancer et d'enrichir les constats citoyens.

4.4.1 ENVIRONNEMENT

Ont été conviés à cette rencontre, menée sous l'égide de l'échevin du DR, la conseillère en énergie de la commune, les agents DNF gérant la forêt de Beloeil et la forêt indivise de Stambruges et le PNPE.

Les constats citoyens furent confirmés. La principale conclusion de la réunion fut la méconnaissance particulièrement prégnante dans le chef de la population des contextes juridiques (statuts, gestion,..) de la Forêt indivise. Les 2 agents DNF préoccupés par ce fait ont proposé à l'échevin du DR qu'une information soit dispensée par le biais de la CLDR. L'exposé sera complété d'une intervention du chargé de mission ressources naturelles du PNPE portant sur les milieux et habitats remarquables de l'entité et les actions menées par le PNPE.

4.4.2 **SOCIAL**

Ont été conviés à cette rencontre, menée sous l'égide du Président de CPAS, les opérateurs sociaux du CPAS (Directeur général, assistante sociale, responsable du service insertion, responsable de la maison de repos « Les Bruyères ») ainsi que l'ALE et la Maison de familles de Tournai.

Cette rencontre a permis d'identifier les impacts de certaines problématiques sur les publics fragilisés tels que la mobilité et l'accès aux commerces et aux services.

Elle a confirmé l'intérêt des opérateurs présents pour l'idée d'un jardin solidaire et ce, dans l'optique de créer une « filière locale », chacun y jouant un rôle (réinsertion, transformation, vente des produits).

4.5 APPROCHES CONSULTATIVES COMPLEMENTAIRES

4.5.1 VISITE DE TERRAIN AVEC LES CITOYENS ET ACTEURS LOCAUX

Il est intéressant de pointer deux originalités de l'ODR de Beloeil.

La première tient dans le fait que plusieurs participants rencontrés à l'occasion des réunions citoyennes ou des interviews ont proposé aux AD de leur faire découvrir des lieux et autres ressources (pour certains évoqués en réunions) en les guidant sur le terrain.

La seconde met en avant le fait que ces visites étaient, en partie, à l'initiative de membres du collège, accompagnées pour certaines, du relais communal ou de la chargée de projet du Foyer culturel.

Quatre secteurs ont été visités :

Secteur	Date	Participants
Basècles	15/05/2014	Le Bourgmestre, Christian Vandeputte (échevin), Marie Claire Ducoron (relais communal pour l'ODR)
Quevaucamps	19/06/2014	Alicia Vandenabeele (échevine), Marcel Verpoort (agriculteur, membre CLDR)
Grandglise	22/06/2014	Delphine Legrand-Mahieu (chargée de projet du FC), une vingtaine d'habitants du village dont plusieurs ayant participé aux réunions
Thumaide, Ramegnies, Wadelincourt (Thurawa)	23/06/2014	Claude Destrebecq (conservateur du musée de la Pierre de Basècles), Delphine Legrand-Mahieu (chargée de projet du FC), 1 participant aux réunions

Figure 19 Terrain Basècles, Quevaucamps, Thurawa, Grandglise

4.5.2 COLLABORATION AVEC LE FOYER SOCIO-CULTUREL DE BELOEIL

Consultation atypique : un vœu pour mon village

Les contacts noués entre les AD et chargés de mission du Foyer socioculturel lors des GT et l'objectif commun de collecte d'éléments de diagnostic sont à l'origine de cette consultation menée sur les marchés. La période des fêtes de fin d'année en a dicté l'angle d'approche, à savoir proposer aux clients et aux ambulants de chaque marché de l'entité un vœu pour l'avenir de leur village. Ce vœu permettait aux AD d'amorcer le recueil de constats.

Afin de capter l'attention du public vers les animateurs, un petit élément de décor (table avec cadeaux Figure 20) fut conçu. Il visait aussi, via un système « d'urne », à recueillir les vœux et leurs coordonnées (en vue de les inviter aux étapes suivantes des processus consultatifs de la FRW et du Foyer socioculturel). Sur ce point, il faut souligner que plusieurs capsules vidéo ont été tournées par le Foyer socioculturel afin de nourrir son projet « Beloeil à la loupe ».

Plus d'une cinquantaine de personnes (clients et ambulants) se sont exprimées lors des animations sur les 5 marchés de l'entité (Quevaucamps, Stambruges, Thumaide, Basècles et Beloeil). Le mobilier créé pour l'occasion fut également installé dans le hall d'entrée du Foyer socioculturel pendant les deux semaines suivantes.

Les constats qui ont découlé de ces interviews ont recoupé et confirmé plusieurs thématiques exprimées lors des SI et GT (patrimoine, mobilité,..). Cette approche a également permis de dresser un premier état des lieux des habitudes et attentes de la clientèle mais également des ambulants.

Figure 20 Un vœu pour ma commune

Instauration de synergies et de ponts collaboratifs entre la construction du futur PCDR et du Futur contrat programme.

Le nouveau décret sur les centres culturels (obligeant ceux-ci à procéder à une consultation citoyenne en amont de la construction de leur contrat programme) et la révision du PCDR en cours ont conduit le Foyer socioculturel à enclencher rapidement son diagnostic de territoire afin de se synchroniser à l'ODR (Figure 22).

C'est ainsi qu'est né le projet « Beloeil à la loupe », qui invitait les citoyens à se questionner sur leur territoire de vie via trois axes de travail:

- **« Presse et vous, près de chez vous »** : Ce projet consistait en l'élaboration et la publication d'un journal pour et par les citoyens de Beloeil. Il était précédé de l'animation « Beloeil c'est quoi » visant à recueillir auprès de publics cibles (ex : enfants) les éléments de constats et ainsi dégager les thématiques du journal. Cette animation fut proposée à la CLDR du 10 mars 2015.
- **Exposition « Territoire sans cible »** : Il s'agissait d'une exposition, fruit de l'imagination et de la réflexion de 25 élèves de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles. Elle servait de support d'interpellation préalable à des ateliers participatifs destinés eux aussi au recueil de constats.
- **« Beloeil et vous »** : Cette exposition, réalisée en partenariat avec la FRW, invitait les citoyens beloeillois à remettre leurs constats, vécus et envies pour le futur de la Commune au travers de photo et/ou de vidéo commentée. Plusieurs membres de la CLDR s'impliquèrent dans ses activités. Le résultat fut win/win puisque les ressentis citoyens recueillis via des procédés « subjectifs » furent recoupés avec les constats subjectifs issus de l'ODR.

Figure 21 "Beloeil et vous"

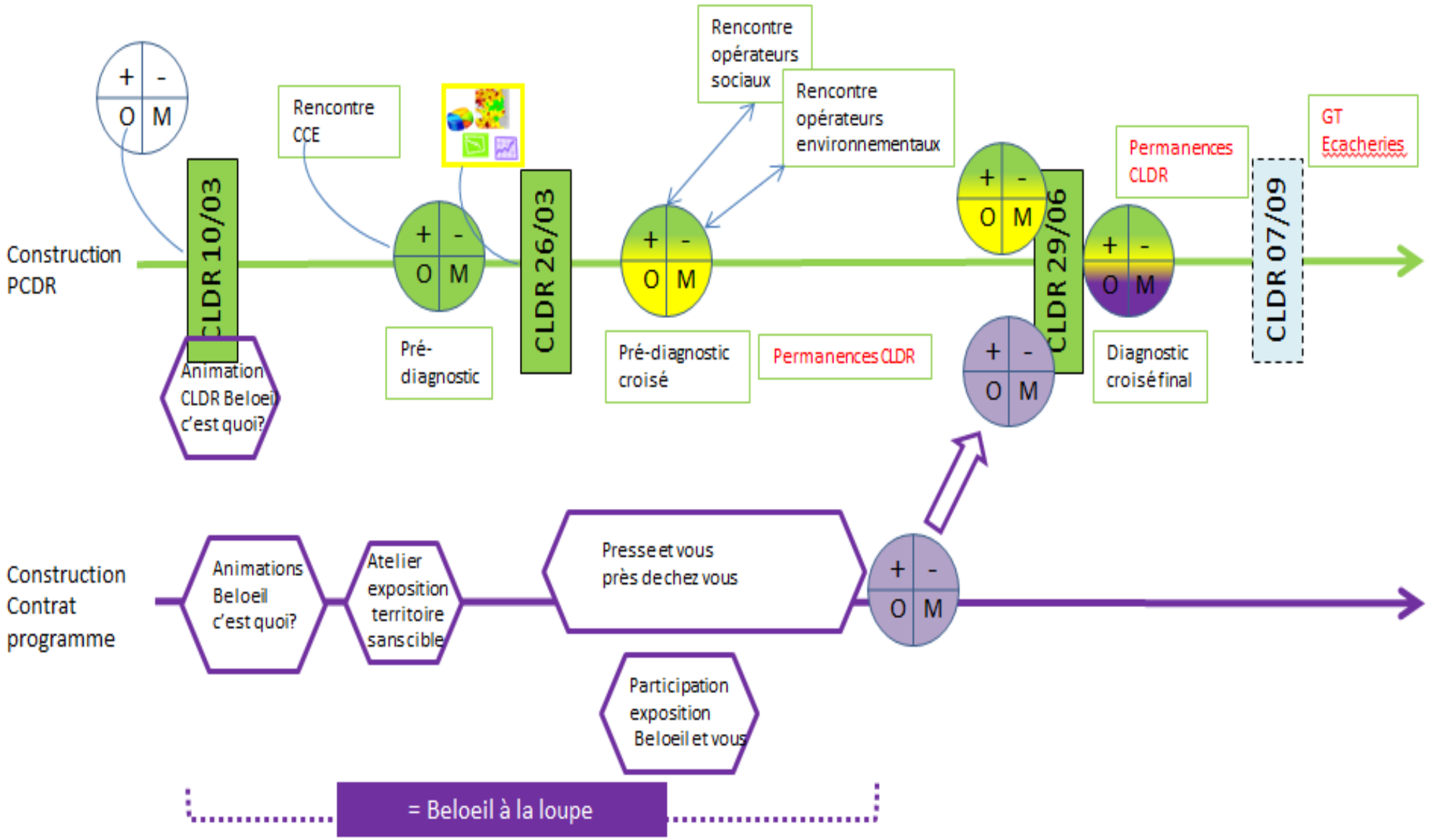

Figure 22 Séquençage et interactions entre les démarches de l'ODR et du Contrat Programme du Foyer socio-culturel

4.6 COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

4.6.1 APPEL A CANDIDATURES

Plusieurs modes opératoires ont été employés. Outre les médias classiques (site internet communal, presse locale, insert dans le bulletin communal distribué en toutes-boîtes), trois séances d'information spéciales ont été menées.

Une information à la CCATM le 08 Janvier

Celle-ci, organisée à la demande du Président, avait une double vocation : effectuer un premier retour des constats opérés lors du processus consultatif vers les membres et les encourager à poser leur candidature pour la CLDR.

La présentation, via une projection de type PowerPoint, s'est opérée en trois temps : un bilan de la précédente ODR, une restitution sous forme illustrée (cartographique) des constats citoyens et une présentation de la suite du processus, des rôles et missions de la CLDR.

L'accent fut également mis sur la particularité de cette ODR à travers les ponts collaboratifs entre la FRW et le Foyer socio-culturel ; le schéma de l'interaction entre les 2 démarches de recueil d'éléments de diagnostic.

Figure 23 Appel à candidature : CCATM

Une réunion spéciale d'information le 15 janvier

Celle-ci s'est tenue à 19h00 dans l'amphithéâtre du foyer culturel. Y ont été conviés par courrier, outre les membres de la CLDR précédente, toutes les personnes de l'entité ayant participé à l'une des étapes du processus consultatif. Un bulletin de candidature était joint en cas d'impossibilité pour ces dernières d'être présente. Il convient de souligner la présence de l'animatrice du Foyer culturel. Celle-ci a présenté le projet consultatif enclenché par sa structure et invité les membres à s'y inscrire. Au terme de celle-ci, 43 personnes avaient posé leur candidature pour la CLDR.

Le mode opératoire fut le même que pour la précédente et réitéré pour la présentation au CCA. En effet, un participant, membre actif au sein du CCA proposa en fin de réunion d'inscrire la présentation à l'ordre du jour de la réunion du 20 janvier.

Figure 24 Appel à candidature : Réunion d'information

Une réunion d'information au CCA le 20 janvier

17 membres du CCA étaient présents pour cette information « recrutement ». Aux côtés de l'AD, l'animatrice du Foyer culturel était présente afin d'exposer le projet « Beloeil à la loupe » et les interactions potentielles avec les futurs travaux de la CLDR. Cette rencontre et le fait que plusieurs membres du CCA gravitent autour des activités du Foyer culturel, permit de capter de nouvelles candidatures.

Figure 25 Appel à candidature : Réunion CCA

4.6.2 COMPOSITION

Au terme de la date limite de dépôt, 52 candidatures émanant de citoyens étaient enregistrées (Tableau 1). Le quota autorisé par le décret du Développement Rural (à savoir maximum 60 personnes dont un quart maximum d'élus politiques) étant dépassé, le collège communal décida de proposer au conseil communal de réduire le nombre de ses représentants politiques auxquels il pouvait prétendre au sein de la CLDR, et ce, afin de conforter l'investissement citoyen manifesté pour les étapes prochaines de l'ODR. La composition de la CLDR fut approuvée par le Conseil communal le 25 février 2015. Le nombre de représentants politiques s'élevait à huit membres (Tableau 2).

Il convient de signaler que le rôle relais de la CLDR vers la population est accentué par la présence de membres siégeant dans d'autres organes consultatifs : 2 membres du CCJ, 2 membres du CCPH, 5 membres du Conseil culturel, 7 membres du CCCA et 9 membres de la CCATM.

Tableau 1 Citoyens de la CLDR

NOM	PRENOM	VILLAGE	ANNEE DE NAISSANCE	PROFESSION	MEMBRE D'UNE ASSOCIATION
CHEVALIER	Michel	GRANDGLISE	1946	retraité	CCCA
COSSE	Anneliese	GRANDGLISE	1977	employée	
DUCORON	Félicien	GRANDGLISE	1940	retraité	Conseil des aînés
DURENNE	Claudette	GRANDGLISE	1954	aide-ménagère	"lumrettes"
MANFROY	Bernadette	GRANDGLISE	1946	retraitée enseignement	CLDR - jumelage
RAULIER	Michel	GRANDGLISE	1962	régleur	ASPB
ROLLAND	Eric	GRANDGLISE	1965	indépendant	
BROUILLARD	Laurent	STAMBRUGES	1970	gérant d'entreprise	
COUPLET	Pascale	STAMBRUGES	1964	mère au foyer	
DECOBECQ	Betty	STAMBRUGES	1956	employée Bpost	Pas d'la Yau
DELPLANQUE	Sabine	STAMBRUGES	1971	contrôleuse	"Mieux vivre à Stambruges"
GUIEUX	Cécile	STAMBRUGES	1961	sans	"Mieux vivre à Stambruges"
SILVESTRE - TILMANT	Virginie	STAMBRUGES	1972	historienne de l'art	
VANDEMOER - BARBIEUX	Anne-Marie	STAMBRUGES	1954	comptable	oui
DELSINE	Claude	BELOEIL	1970	kinésithérapeute	la danserie des beaux-yaux
DEROBERTMASURE	Francine	BELOEIL	1944	retraitée	
DUPONT	Michel	BELOEIL	1959	Président CPAS	"Harmonie de Beloeil"
ESCOUFLAIRE	Cécile	BELOEIL	1982	architecte	
DETRY	Daniel	BELOEIL	1957	Fonctionnaire SPW Finances	
GALANTINO	Savino	BELOEIL	1948	pensionné	conseil des ainés
HARVATH	Benoît	BELOEIL	1971	éducateur	
LABIE	Dominique	BELOEIL	1964	technicien en travaux	
POTTIEZ	Eric	BELOEIL	1954	retraité	
QUERTINIER	Lucien	BELOEIL	1931	retraité	"harmonie de Beloeil"
RAMIREZ-MAUROY	Emmanuel	BELOEIL	1978	architecte-restaurateur	
SCHIRVEL	Julie	BELOEIL	1982	architecte urbaniste	CCATM
CHASSE	Daniel	ELLIGNIES-Ste-ANNE	1905		CCCA
DELBECQ	Caroline	ELLIGNIES-Ste-ANNE	1977	assistante sociale	
DELILLE	Philippe	ELLIGNIES-Ste-ANNE	1960	fonctionnaire	
DEPLUVREZ	Philippe	ELLIGNIES-Ste-ANNE	1962	employé	sorcières de Stambruges
DEPLUVREZ	Yolande	ELLIGNIES-Ste-ANNE	1951	infirmière enseignement	

DURIEUX	Jean-Pierre	ELLIGNIES-Ste-ANNE	1960	agriculteur	
LAURENT	Benoît	ELLIGNIES-Ste-ANNE	1979	employé	
NOM	PRENOM	VILLAGE	ANNEE DE NAISSANCE	PROFESSION	MEMBRE D'UNE ASSOCIATION
NINOVE	Olivier	ELLIGNIES-Ste-ANNE	1968	ingénieur	
QUITTELIER	Paul	ELLIGNIES-Ste-ANNE	1942	retraité	Archéosite
RYCKEBOSCH	Eric	ELLIGNIES-Ste-ANNE	1951	retraité	
VAN MOER	Linda	ELLIGNIES-Ste-ANNE	1950	enseignante retraitée	écolo
ALKASSOUM DIALLO	Aïcha	BASECLES	1966		
DE WEIRELD	Gérard	BASECLES	1938	retraité enseignant.	CCATM
DUBOIS	René	BASECLES	1942	retraité	
FLAMME	Janine	BASECLES	1947	retraitée	CCCA
MAUROY	Frédéric	BASECLES	1966	architecte	secrétaire SPHO (jogging)
VANSCHOEBEKE	Guy	BASECLES	1953	invalide	
DUMONT	Raoul	QUEVAUCAMPS	1946	ingénieur civil	
NEIRYNCK	Noël	QUEVAUCAMPS	1942	retraité	Président home Livémont
NEIRYNCK	Lucien	QUEVAUCAMPS	1939	sans	
NICKELS	Eric	QUEVAUCAMPS	1960	médecin	
PICRON	Monique	QUEVAUCAMPS	1957	enseignante	
VAN COPPENOLLE	Muguette	QUEVAUCAMPS	1935	ONE - Croix Rouge	
VERPOORT	Marcel	QUEVAUCAMPS	1938	retraité	
GRAS	Denis	THUMAIDE	1952	retraité	
POPULAIRE	Patricia	THUMAIDE	1963		
DUWELZ	Jean-Claude	RAMEIGNIES	1954	retraité	
LELEUX	Ludy	WADELINCOURT	1951	commissaire police judiciaire	

Tableau 2 Représentants politiques dans la CLDR

NOM	PRENOM	PARTI
ANDRE	Marcel	PS
SURLEAU	Dominique	PS
CUVELIER	Bernard	PS
DUBOIS	Michel	CDH
QUINTIN	Fernand	CDH
DEROBERTMASURE	Francine	MR
MARLOT	Bastien	MR
DESTREBECQ	Michel	MR

4.6.3 **REUNIONS**

10 mars 2015

La CLDR du 10 mars était consacrée à son installation et à l'approbation du ROI. Outre ces volets protocolaires, la rencontre a permis aux membres de participer à l'animation conçue par le du Foyer culturel et intitulée « Beloeil c'est quoi ».

La soixantaine de participant s'est réunie en trois sous-groupes. Pour éviter un effet spontané d'agglutination par affinités (ex : habitants d'un même village), chaque table s'est vue attribuer un code couleur. En entrant dans la salle, les participants étaient « badgés » via une étiquette colorée, l'attribution des couleurs ayant été préparée par les AD.

Chaque participant était invité à prendre plusieurs Post-it rouge et vert afin d'y indiquer un constat positif ou négatif. La mise en commun se faisait de la manière suivante : chaque participant développait le commentaire lié au Post-it et celui-ci était placé sur un fond de carte fixé au mur. Selon la nature de l'observation, le positionnement se faisant hors des limites de la carte lorsqu'il s'agissait d'une thématique non localisable, immatérielle (ex : mémoire collective) ou d'éléments relevant d'opportunités ou menaces impactant l'entité (ex : déstructuration paysagère du bois de Ville-Pommeroeul)

Figure 26 CLDR 10/03/2015

26 mars 2015

La réunion était consacrée au premier croisement des données statistiques collectées par l'auteur de PCDR et des constats issus à la fois des consultations antérieures à la CLDR (SI, GT et interviews) et résultant de l'animation lors de la CLDR du 10 mars.

Ces restitutions se sont faites sous forme de rendus cartographiques projetés en séance et de posters consultables par les membres en amont et aval de la réunion. Ceux-ci ont été joints au compte rendu de la rencontre pour que les membres puissent, le cas échéant, faire part d'éventuelles remarques lors de 3 permanences y dédiés (18 et 22/06 au FC 18h00 à 20h00 – 23/06 Adm communale 14h00 à 16h00).

Celles-ci n'ont rencontré qu'un succès très mitigé ; seule une permanence a vu la venue de 2 membres de la CLDR ; le premier pour quelques précisions mineures et le second pour présenter un projet citoyen portant sur l'aménagement de l'espace Odéon

Cette réunion fut aussi l'occasion d'un premier retour par l'animatrice du Foyer culturel de l'état d'avancement de l'opération « Beloeil à la loupe » et d'inviter la CLDR à participer au concours photo co-organisé avec la FRW (selfie).

La nouvelle directrice du Foyer culturel était également présente pour une première prise de contact avec la CLDR et expliquer la philosophie du diagnostic de territoire inhérente au nouveau décret relatif aux centres culturels.

La CLDR a pu ainsi mieux appréhender la logique de croiser ses travaux à ceux du Foyer culturel.

Figure 27 CLDR 26/03/2015

29 juin 2015

Cette réunion était consacrée au diagnostic croisé final. Il s'agissait d'enrichir des conclusions de l'opération « Beloeil à la loupe » et le diagnostic issu de la réunion précédente.

L'idée était également de tenter d'identifier la ou les thématique(s) nécessitant une attention particulière et, corollairement, de cerner les premiers contours de la stratégie et d'identifier les pistes de projets et d'actions.

Pour chaque thématique, les contenus des grilles AFOM issus des 2 démarches étaient répartis sur les 2 plateaux (un pour les forces/opportunités, l'autre pour les faiblesses/menaces). Les propositions issues des étapes consultatives précédentes étaient masquées.

Les participants, répartis en sous-groupes, devaient choisir un poster thématique, et en atelier, passer en revue le contenu des balances, le compléter, nuancer, amender, et, au final, décider de maintenir le curseur de la balance au point neutre ou le faire basculer vers un positionnement négatif (rouge) ou positif (vert). Via des post-it, les propositions d'idées et d'action étaient ajoutées et comparées à ce qui avait été préalablement masqué. Le travail des sous-groupes était restitué à la CLDR par un de leurs membres.

Parmi les thématiques proposées, la CLDR a souhaité approfondir les suivantes : l'image et la perception de l'entité, le château de Beloeil et ses « annexes », la cohésion sociale, le tourisme, l'accès aux commerces et aux services, le patrimoine « méconnu » dans « l'ombre du Château », les villages « oubliés » (Ellignies Ste Anne, la Thurawa, les Ecacheries), les Piedsentes, l'environnement (empreinte énergétique, production de déchets, faune, flore, paysages) et la mobilité. Les thématiques suivantes n'ont pas été traitées : le Canal Ath/Blaton, l'axe urbain « rue J Wauters », le quartier de l'ancienne Bonneterie (Quevaucamps), le civisme (insécurité, respect de l'autre…), l'accès au logement, les cœurs de villages (places, placettes, quartiers, …), l'économie et l'emploi, la forêt indivise, le folklore et la mémoire collective. De par leur redondance avec les thématiques traitées, les éléments de constats pointés dans ces dernières thématiques ont été en grande partie abordés lors de la réunion.

Figure 28 CLDR 29/06/2015

Au terme de la rencontre, il fut proposé aux membres la tenue de permanences estivales par la FRW afin qu'ils puissent se pencher, le cas échéant, sur les posters non abordés. Les deux permanences estivales (11/08 et 19/08) ne rencontrèrent toutefois que peu de succès, 5 personnes s'y rendirent pour quelques compléments mineurs.

Les membres de la CLDR proposèrent également d'approfondir certaines thématiques spécifiques en groupe de travail. Deux thèmes ont été plébiscités : la valorisation des carrières et l'avenir du hameau des Ecacheries. C'est ce second qui fut abordé en premier dans la mesure où la valorisation des sites géologiques était étroitement liée au projet Leader du GAL des Plaines de l'Escaut en attente de validation.

07 septembre 2015

En réponse aux nombreuses questions et interrogations des citoyens sur la Forêt indivise de Stambruges, il est apparu important que la CLDR puisse jouer efficacement son rôle de relais d'information vers la population.

Une réunion spéciale fut donc proposée ; celle-ci s'est articulée sur 2 interventions :

Le DNF – Cantonnement de Mons a présenté les différents aspects inhérents à ce site (objectifs de gestion, cadre juridique, richesse biologique…) mais aussi ceux liés aux autres massifs de l'entité dont son administration à la charge.

Le PNPE a présenté les sites et milieux naturels intéressants de l'entité et méconnus du grand public ainsi que les actions portées par le Parc sur la commune en matière de biodiversité.

04 février 2016

La rencontre était consacrée à la présentation de la proposition de stratégie par l'IDETA.

A cette occasion, le directeur du PNPE (structure invitée aux réunions de CLDR) a informé la CLDR de l'approbation du Programme du Développement Stratégique du GAL des Plaines de l'Escaut (LEADER).

Vu les interconnections potentielles entre certains projets du futur PCDR et ceux développés à l'échelle du PNPE, il fut proposé à la CLDR une information complète sur le programme LEADER et les projets qui en découleraient. Ce fut chose faite lors de la réunion suivante.

03 mars 2016

La réunion s'est déroulée en deux temps : une présentation par le chargé de mission du PNPE du programme LEADER (Programme du Développement Stratégique du GAL des Plaines de l'Escaut) ainsi que du rôle que pouvaient jouer les membres de la CLDR au sein des groupes-projets qui allaient se mettre en place. Elle était suivie d'une présentation par l'auteur de PCDR de la méthodologie qui sera employée pour travailler sur les fiches-projet.

Figure 29 CLDR 03/04/2016

17 mars 2016

Cette réunion était la première consacrée au travail sur les fiches-projets.

En prévision de ce travail avait été jointe à la convocation une liste (et un exemple) de questions à se poser pour alimenter les fiches-projets portant sur les centres d'intérêt des participants (ex : maison de village). Cette démarche n'eut pas le succès escompté, quasi aucun membre n'avait procédé à l'exercice.

Le travail sur les fiches avait pour but d'aider l'auteur à cerner les éléments spécifiquement liés aux attentes et au contexte local comme la localisation la plus judicieuse pour un équipement, l'identification des demandeurs, des bénéficiaires, des activités (quelles associations pour occuper une maison de village).

Pour ce, les participants, répartis en sous-groupes, ont été invités à compléter, à tour de rôle, des agrandissements sur format AO des fiches-projets affichées sur les murs de la salle de réunion. Il leur était logiquement demandé de ne pas se focaliser sur les « sections techniques » (ex : informations planologiques, sources de financements, statut de propriété). Il convient de souligner l'intérêt et l'engouement suscité par cette méthode participative.

Par ailleurs, la CLDR a souhaité pouvoir appréhender concrètement les sites et bâtiments ciblés par les futures fiches projet. Un circuit en bus communal fut donc organisé le mois suivant.

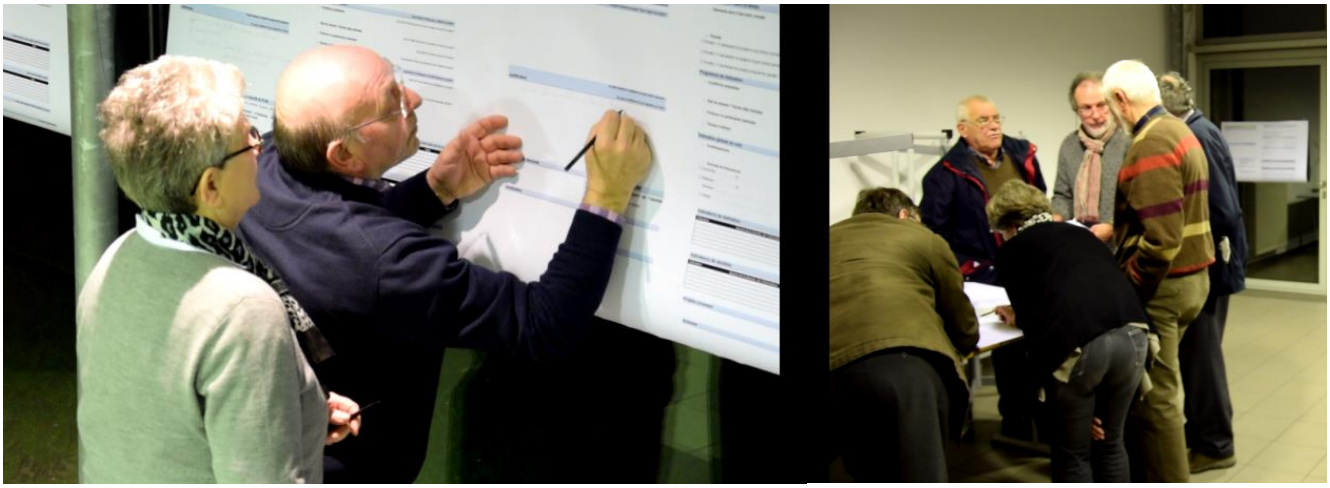

Figure 30 CLDR 17/03/2016

23 avril 2016

Un circuit en bus fut organisé afin que les membres de la CLDR puissent visualiser les lieux des projets. Les participants avaient à leur disposition un carnet de note dans lequel ils pouvaient, pour les projets de leur choix, indiquer leurs observations et leurs souhaits. Ils étaient invités à les conserver en vue d'en restituer le contenu lors de la CLDR suivante.

Figure 31 CLDR 23/04/2016

09, 24 mai et 6 juin 2016

La première partie de la réunion était la restitution (sur base d'un reportage photographique) des principaux enseignements issus des observations et des commentaires de la CLDR lors de la visite du 23 avril 2016. Les membres étaient invités à le compléter oralement sur base des notes de leur carnet de bord, lors de l'exposé ou lors du travail sur les fiches-projets. La CLDR a ensuite embrayé sur le travail des fiches. Les informations complémentaires étaient formulées de vive voix et débattues en séance. L'auteur de projet complétait en direct les fiches sur un tableau de synthèse projeté à l'écran. La finalisation du contenu des fiches a nécessité trois réunions au total.

Figure 32 CLDR 09/05/2016

22 aout 2016

La rencontre était consacrée à la présentation de l'avant-projet de la place de Basècles (projet du précédent PCDR). LaCLDR était élargie à la CCATM.

24 novembre 2016

La réunion visait la priorisation des projets et le choix des 3 projets devant prioritairement faire l'objet de demandes de subventions en Développement Rural.

Afin d'aider la CLDR, l'auteur de PCDR a projeté un tableau reprenant pour chaque projet les éléments techniques principaux permettant la prise de décision (localisation, partenariats, sources de subventionnement et ordre de grandeur du coût). La finalité de chaque projet était réexpliquée oralement à la CLDR.

BELOEIL
Programme Communal de Développement Rural
24/11/2016

	Projet	Localisation	Porteur / Partenaire(s) pressentis	Coût	Source(s) de financement	"Priorité" Activation du projet à		
				€ : < 100.000€ €€ : 100.000€ - 500.000€ €€€ : > 500.000 €		1 = Court terme (0-3 ans)	2 = Moyen terme (4-6 ans)	3 = Long terme (7-10 ans)
AXE 1	**Des structures urbaines et servicielles efficaces**							
1.1	**Mettre en œuvre une politique d'aménagement du territoire belœilloise**							
1	**Adopter un Schéma de Structure Communal**	Toute la commune	Commune C.C.A.T.M. P.N.P.E.	€	Commune S.P.W. - DGO4 (80%)	1		
2	**Créer des logements intergénérationnels**	Centres des villages Endroits idéaux : **ancienne école de Grandglise**, centre de Quevaucamps (arrière du Foyer Culturel), cœur de Belœil, centre de Basècles (ZACC derrière l'Intermarché, Bpost, etc.)	Commune C.C.A.T.M.	€€	Commune S.P.W. - DR (80%+50%) Ancrage communal	1		
3	**Créer des logements pour jeunes couples ou des logements moyens**	Centres des villages Endroits idéaux : centre de Quevaucamps (arrière du Foyer Culturel), cœur de Belœil, centre de Basècles (ZACC derrière l'Intermarché, Bpost, etc.), ancienne école de Grandglise	Commune C.C.A.T.M. C.P.A.S.	€€	Commune S.P.W. - DR (80%+50%)		2	

Les trois fiches-projets prioritaires retenues sont :

- Création de logements intergénérationnels à Grandglise
- Opération « cœur de village » à Ellignies-Sainte-Anne
- Création d'un atelier rural à Quevaucamps

07 mars 2017

La CLDR a procédé à l'analyse détaillée de deux fiches prioritaires arrêtées le 24 novembre 2016 : créer des logements intergénérationnels à Grandglise et Opération « cœur de Village » à Ellignies Sainte Anne.

Suite à la fermeture inopinée de l'école des Ecacheries, une modification quant au choix de la troisième fiche à activer prioritairement en convention a été proposée à la CLDR. Celle-ci s'est prononcée positivement et a accepté de permuter la création d'un atelier rural avec la création d'une maison de village aux Ecacheries. Ceci répondra au besoin prégnant des habitants de pouvoir disposer d'un local pour organiser diverses activités qui se déroulent actuellement chez des privés ou sur la voie publique faute de mieux.

19 octobre 2017

Il s'agissait d'une rencontre « spéciale mobilité » tenue en deux temps : une animation proposée par la chargée de mission d'Espace environnement dans le cadre de sa mission pour le Groupe d'Action Locale des Plaines de l'Escaut et une présentation par un membre de la CCATM du rapport de la sous-commission mobilité de la CCATM.

- Dans le cadre de l'animation du Groupe d'Action Locale des Plaines de l'Escaut, la CLDR a pu exposer les principaux freins à la mobilité en transports en commune (insécurité, inadéquation des horaires,…), à la mobilité partagée (accrocs sur véhicules partagés) et à la mobilité douce (faible auto entretien des sentiers). Elle a pu également renseigner plusieurs points multimodaux potentiels (aires stationnement vélo + départ de covoiturages)
- Le rapport de la sous-commission mobilité a abordés les points suivants : les volets dédiés à la mobilité du diagnostic partagé, une analyse et une évaluation des 114 dispositifs présents dans l'entité réparti en 10 catégories (chicanes, miroirs, marquages au sol, radars préventifs, …) et une série de recommandations et de suggestions.

02 mai 2018

L'avant-projet de PCDR a été approuvé par les membres de la CLDR. La commune a remercié les membres de la CLDR, la Fondation Rurale de Wallonie et l'IDETA pour leur participation et leur travail assidu. Un verre de l'amitié a clôturé cette première étape de l'Opération de Développement Rural.

Bilan de participations

Dates	Présents	Excusés
10/03/2015	45	7
26/03/2015	38	6
29/06/2015	30	6
07/09/2015	17	10
04/02/2016	32	10
03/03/2016	25	12
17/03/2016	28	13
09/05/2016	22	9
24/05/2016	30	9
06/06/2016	27	1
22/08/2016	21	5
24/11/2016	21	5
07/03/2017	23	8
19/10/2017	24	4
02/05/2018	18	5

5 ACTIONS MISES EN PLACE OU ENCLENCHEES EN PARRALLELE DE L'ODR - LOTS 0

Parallèlement au processus inhérent à la construction du PCDR, plusieurs projets et actions ont été menés par la commune ou d'autres opérateurs. La réponse fut ainsi donnée aux différents constats et demandes de la population selon plusieurs thématiques.

5.1 PROJETS CITOYENS

5.1.1 GT « ESPACE ODEON »

Mise en contexte et objectif du projet

Situé au cœur du village à l'emplacement d'un ancien cinéma, le site, composé essentiellement d'une pelouse jouxtée par une école et un complexe sportif, était pressenti pour accueillir une plaine de jeux communale. En complément, plusieurs habitants, sous la houlette d'une membre de la CLDR, ont souhaité en accroître la convivialité via le projet « Odéon » du nom de l'ancien cinéma qui occupait jadis l'endroit.

Un groupe porteur animé par l'AD et composé d'habitants, de la Direction de l'école communale, de la bibliothèque, du PNPE, et du Bureau d'Etudes du Services Travaux a donc construit collectivement un avant-projet. Celui-ci visait à installer divers équipements concourant à renforcer la fonctionnalité et le caractère intergénérationnel du site : bancs et tables de pique-nique, boulodromes, arbres fruitiers à palabre, siège « artistique » pour conteuses et canisette.

Figure 33 GT "Espace Odéon"

Le tour en bus du 23 avril 2016 a permis à la CLDR de visualiser le projet émis par le GT « Espace Odéon ».

Démarches et recherches de subventions

Une demande de subvention fut introduite par les citoyens motivés de la CLDR auprès de la Fondation Roi Baudouin dans le cadre de l'appel à projet « vis mon village ». La candidature ne fut cependant pas retenue.

Le groupe a également voulu mettre en phase le projet avec le plan Maya en inscrivant, dans ce futur espace de convivialité, des éléments naturels concourant à accroitre la biodiversité, soutenir la faune pollinisatrice et sensibiliser le grand public à ce plan. La commune a donc introduit un dossier de subventionnement auprès du SPW pour couvrir la plantation de fruitiers indigènes (arbres palissés et petits fruitiers) et conférer au site un caractère informatif, démonstratif et interactif via du mobilier spécifique. Pour ce dernier point, il s'agissait de permettre de dispenser l'information grand public sur le volet Maya via un panneau d'information et des hôtels à insectes. Il s'agissait également de permettre à l'école

communale, avec l'aide de la cellule pédagogique du PNPE, de se réapproprier le lieu via des petits carrés de culture en bois. Le principe était que les enfants puissent produire des légumes oubliés, des plantes aromatiques ou encore des plantules indigènes pour fleurir le site ou d'autres espaces communaux. Les subventions ont été accordées.

Dans la foulée, la Direction de l'école a répondu à l'appel à projet « Ose le vert, recrée ta cour » afin de pourvoir « re-naturer » une des cours n'étant plus fréquentée par les élèves et jouxtant « l'espace Odéon ». Il s'agissait de :

- Installer des bacs de plantation, ceux-ci étant destinés à la culture de légumes par les enfants et à l'accueil de plantes indigènes.
- Prévoir, dans l'esprit de la culture intégrée, des dispositifs d'accueil de la faune indigène (nichoirs pour insectivores, hôtels à insectes) en vue d'attirer notamment les auxiliaires du jardinier.
- Installer une structure avec système de récupération d'eau de pluie et une structure permettant de stocker le petit matériel de jardinage ainsi qu'un bac de compostage pour le recyclage des végétaux.
- Mise en place d'espaces de convivialité par l'installation, à l'ombre de l'arbre centenaire, de petit mobilier de détente pour les enfants.

Le projet ne fut cependant pas sélectionné par l'appel à projet, malgré les modifications apportées à chaque nouvelle introduction de candidature (trois fois en tout).

Figure 34 Avant-projet "Ose le vert, recrée ta cour"

Remarque : L'installation d'un système de vidéosurveillance dans ce secteur par la commune et les contrôles d'identité menés par la zone de police ont joué le rôle dissuasif envers les « troublions locaux » déplorés lors des soirées d'information.

5.1.2 GT « ECACHERIES »

Une première rencontre s'est déroulée le 07 juillet 2015 afin de présenter les ressources et faiblesses du hameau des Ecacheries. La visite était commentée par une habitante (membre de la CLDR). S'en est suivie, avec l'aide de plusieurs habitants et de l'auteur de PCDR, une mise en commun des observations et l'identification de premières pistes d'action. Il convient de souligner l'apport d'experts (PNPE, CCATM et relais communal) aux échanges allant jusqu'à une modélisation informatique des premières idées.

Figure 35 GT « Ecacheries »

Le tour en bus du 23 avril 2016 a permis à la CLDR de visualiser le projet émis par le GT « Ecacheries ». Une présentation des vues 3D illustrant le projet a été projeté à la CLDR le 9 mai par la cheville ouvrière du groupe de travail « Ecacheries ». De ces propositions, découlent deux fiches-projets : création d'une maison de village aux « Ecacheries » et la valorisation de la maison éclusière.

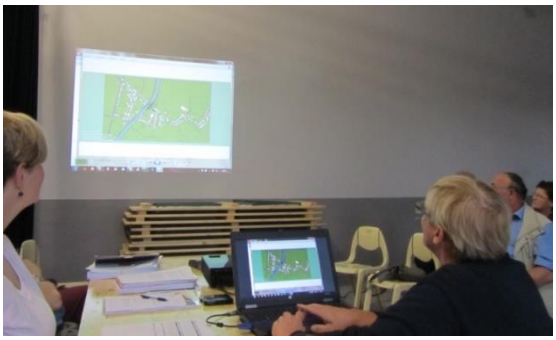

Figure 36 Présentation GT « Ecacheries » à la CLDR du 9 mai 2016

5.1.3 CREATION DE L' « ASSOCIATION POUR LE MIEUX VIVRE A STAMBRUGES »

Il convient d'épingler que suite à la soirée d'information de Stambruges, « l'association pour le mieux vivre à Stambruges » a vu le jour (Figure 37). En effet, au terme de la réunion d'information, plusieurs habitants ont souhaité anticiper la seconde salve de réunions portant sur le diagnostic citoyen (groupes de travail). Ils ont donc procédé, dans l'intervalle des deux réunions consacrées à Stambruges, à diverses observations de terrain qu'ils ont ensuite relayé, via quelques-uns de leurs membres, lors de la rencontre du 10 juin à Stambruges.

Plusieurs propositions d'actions ont été émises suite au comité de réflexion de Stambruges :

- 1e axe : embellissement du cadre de vie via le fleurissement des façades, des petits espaces publics ou privés résiduels, des petits éléments de patrimoine (ex : chapelles, potales) par les citoyens.
  Cette proposition simple, au demeurant, c'est avérée complexe en termes techniques et juridiques (interactions avec les impétrants, développement des végétaux vers les façades voisines,…).
- 2e axe : sauvegarde et valorisation du petit patrimoine religieux (potales, chapelles, …).
  La diversité des édifices (époques, matériaux,…), des statuts de propriété, des situations sanitaires laissaient difficilement entrevoir la réalisation d'un tel projet dans le cadre d'un « Lot 0 »

Pour ces raisons, ces deux propositions ont donc été, in fine, transcrites en fiches-projets.

Figure 37 Création de l'association pour le mieux vivre à Stambruges

5.2 SECURITE ROUTIERE, MOBILITE

- Limitation de la vitesse à 50 km/h au niveau de la traversée d'Ellignies-Sainte-Anne.
- Adaptation de voiries (pose de dispositifs ralentisseurs en chicane, modification du stationnement, …) sur différents linéaires ressentis comme dangereux (Figure 38).
- Réhabilitation de sentiers dans le cadre de « Rendez-vous sur les sentiers » (Figure 39).

Figure 38 Installation de ralentisseurs sur l'entité

Figure 39 Réhabilitation de sentiers

5.3 COHESION SOCIALE, CADRE DE VIE

- Organisation par le Foyer culturel de jeux inter villages pour renforcer l'identité locale, la cohésion sociale à l'échelle de l'entité (Figure 40).
- Création par la commune d'un espace de convivialité sur les abords de la place de Basècles.
- Installation par la commune de petits équipements récréatifs à Basècles, Stambruges, Queveaucamps, Beloeil et Ellignies-Sainte-Anne. (Figure 41).
- Installation par la commune de terrains de pétanques.

Jeudi 15 octobre à 19h

Quevaucamps
Centre Culturel

Jeux Inter-Villages

Des jeux inter-villages à Beloeil... voilà bien de quoi rassembler les villages de l'entité autour d'un projet commun. On en parlait pour 2015... Et ce sera pour l'été 2016 ! Le défi est lancé !
Ce projet vous inspire ? Envie de partager vos idées ? Intégrer le comité de pilotage ?
Faire participer votre village à un événement majeur dans Beloeil ? Constituer une équipe ? Ou tout simplement vous amuser ?

Dès à présent, nous recherchons des personnes de tous les villages de la commune, prêtes à s'investir pour préparer cette activité.

Jeune, moins jeune, membre d'un club sportif ou d'une association socioculturelle, nouvel habitant... tout le monde est le bienvenu !

Rejoignez-nous lors de la séance d'information (sans engagement) du
jeudi 15 octobre à 19h
au Centre culturel «Jean Degouys»
Réservations souhaitées
Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 069/57 63 87 ou à projets.fcbeloeil@gmail.com

Figure 40 Jeux intervillages

Figure 41 Installation équipements récréatifs

5.4 ENVIRONNEMENT

- Organisation par la commune et Ipalle de l'opération « ma commune propre » le 28 mars 2015 et le 16 avril 2016.
- Végétalisation naturelle par un privé et le PNPE d'un bord de route communal (Figure 42).
- Réunion de la CLDR spéciale Forêt indivise et milieux naturels de l'entité: exposé du DNF et du PNPE (information et réponse aux questions de la CLDR (statu, contraintes, gestion,…)).
- Actions de restauration de site Natura 2000 et SGIB (dans le cadre du PWDR), propriétés communales, via le PNPE : creusement d'un réseau de mares de prairies à Quevaucamps et restauration de la mégaphorbiaie au bois communal de Bacècles.

Figure 42 Végétalisation naturel d'un bord de route

5.5 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET VALORISATION DU PATRIMOINE

- Création d'une « Commission Aubechies – architecture et aménagement du territoire » présidée par l'échevin du DR et animée par le PNPE. Celle visait à créer un cadre de dialogue et d'échange entre les villageois et le promoteur d'un lotissement. L'avant-projet initial fut ainsi remodelé.
- Réalisation des travaux de première urgence (toiture) sur le kiosque de Grandglise (25.000 €).
- Mise en valeur de l'ancienne herboristerie par le Foyer culturel lors de la Nuit des Lum'rottes (Figure 43).
- CLDR « spéciale Forêt indivise » : exposé du DNF et du PNPE (information et réponse aux questions de la CLDR (statu, contraintes, gestion,…)).
- Valorisation des patrimoines géologique (sites extractifs et témoins industriels y liés) à l'échelle du PNPE (Figure 44).
- Valorisation des chapelles Saint-Martin et Notre-Dame Dubuisson.

Figure 43 Valorisation de l'ancienne herboristerie

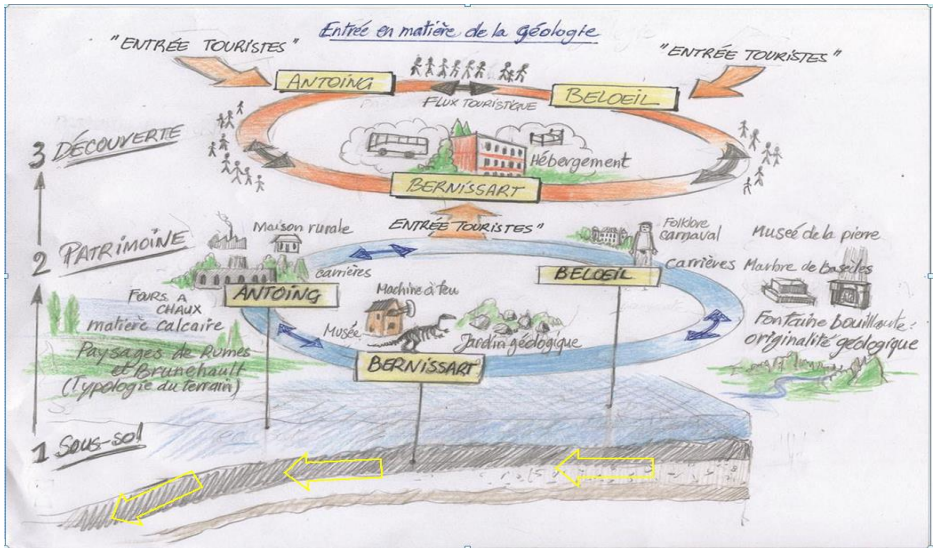

Figure 44 Valorisation touristique du territoire du PNPE

5.6 SERVICES A LA POPULATION

Remodelage du site Internet communal, avec notamment l'amélioration des services administratifs en ligne

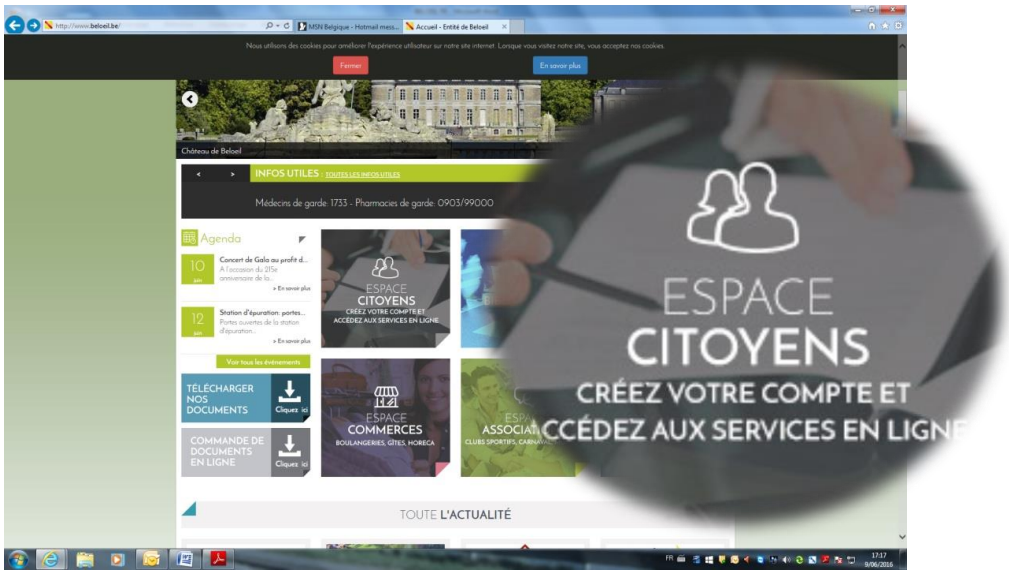

6 ANNEXES

6.1 Annexe 1 Délibération du Conseil Communal - Révision PCDR

tn AJ 2008 08 05

PROVINCE DE HAINAUT	***Du registre aux délibérations du Conseil communal***
* * *	***de cette commune, a été extrait ce qui suit :***
ARRONDISSEMENT D'ATH	
* * *	***SEANCE DU 17 JUIN 2008***
COMMUNE DE BELOEIL	
* * *	**********

PRESENTS :MM. & Mmes CARION Alain, Bourgmestre-Président
DUBOIS Michel, DESTREBECQ Michel, MARLOT Bastien, AMORISON Lise, DEROBERTMASURE Francine, Echevins.
NEIRYNCK Noël, ANDRE Marcel, TRIVIER Alain, DRAMAIS-COLIN Paulette, QUINTIN, Fernand, VERTENOEIL Jean-Claude, PICRON Olivier, VANDENABEELE Alicia, LIETART Françoise, DUPONT Michel, VANSAINGELE Luc, CRUNELLE, Robert, BUTAYE-BRULARD Line, PELEGRIN Claude, CUVELIER, Bernard, BIERNY Sylvianne ;POTTIEZ Eric Conseillers communaux.
BAREZ Michel, Président du CAS, avec voix consultative.
DESTREBECQ Bernard, Secrétaire communal.

****

Objet :

Programme communal de développement rural (PCDR) – Révision.

N° dossier CDU : *-1.777.81*

Le Conseil communal siégeant en séance publique,

Considérant que notre commune participe depuis 1996 à une opération de développement rural et qu'à cet effet un P.C.D.R. a été approuvé par le conseil communal le 27 mai 1998 et par le Gouvernement wallon le 23 juillet 1998 ;

Attendu qu'il y a lieu de réviser le plan communal de développement rural ;

Vu le décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Vu l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991, portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Vu le Code de la démocratie locale et de décentralisation ;

DECIDE à l'unanimité :

Article 1 :

de poursuivre l'adhésion aux opérations de développement rural conformément au décret du 6 juin 1991.

Article 2 :

de réviser le programme communal de développement rural (PCDR).

Article 3 :

de solliciter la Fondation Rurale de Wallonie pour assurer la mission d'accompagnement et de charger le Collège communal pour entreprendre les démarches quant à la fixation des modalités de la convention à passer avec ladite Fondation Rurale de Wallonie.

.../..

Article 4 :

de transmettre la présente décision au Ministre de la Région Wallonne ayant le développement rural dans ses attribution et à la F.R.W..

Par le Conseil communal :

Le Secrétaire Communal
(s) B. DESTREBECQ.

Le Bourgmestre,
(s) A. CARION.

Pour extrait conforme :

Le Secrétaire Communal,

B. DESTREBECQ.

COMMUNE DE TIMAL · COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ·

Le Bourgmestre,

A. CARION.

6.2 Annexe 2 Liste des citoyens présents aux soirées d'information

Prénom	NOM	Village	05/02/2014	12/02/2014	20/02/2014	27/02/2014	12/03/2014	20/03/2014	26/03/2014
Robert	Adam	Beloeil				P			
Aïcha	Alkassoum Diallo	Basècles						P	
Stéphane	Autin	Beloeil					P		
Pascale	Bodson	Stambruges			P				
Georges	Bourgeois	Quevaucamps	P						
Hélène	Brogniez	Basècles						P	
Geneviève	Brouckaert	Grandglise				P			
Georges	Caillau	Quevaucamps	P						
Jacquy	Cange	Stambruges			P				
Michel	Chevalier	Grandglise				P			
Luciano	Chille Sarot	Basècles						P	
Paulette	Colin	Stambruges			P	P			
Anneliese	Cosse	Grandglise	P						
Pascale	Couplet	Stambruges			P				
Bernard	Cuvelier	Quevaucamps	P						

Gérard	Deketele	Quevaucamps	P						
Caroline	Delbecq	Ellignies-Sainte-Anne							P
Philippe	Delille	Ellignies-Sainte-Anne							P
Sabine	Delplanque	Stambruges			P				
Krista	De Merlier	Quevaucamps					P		
Monique	Depryck	Grandglise				P			
Francine	Derobertmasure	Beloeil				P			
Daisy	Desablens	Basècles						P	
Elise	Destrebecq	Basècles						P	
Michel	De Weireld	Basècles						P	
Carine	Dramais	Stambruges			P				
Michel	Dubois	Wadelincourt		P					
René	Dubois	Basècles					P		
Félicien	Ducoron					P			
Martine	Dujardin	Beloeil					P		
Chantal	Duponchelle	Wadelincourt		P					
Michel	Dupont	Beloeil					P		
Claudette	Durenne	Grandglise				P			
Christophe	Elius	Aubechies							P
Carl	Flamme	Stambruges			P				
Janine	Flamme	Basècles						P	
Jacques	Forni	Grandglise				P			
Josée	Gevas	Basècles						P	
Patrice	Gosselin	Quevaucamps	P						
Denis	Gras	Thumaide		P					
Cécile	Guieux	Stambruges			P				
Vincent	Heyvaert	Beloeil					P		
Guillaume	Kensier	Stambruges			P				
Benoît	Laurent	Quevaucamps	P						
Lionel	Ledru	Basècles						P	
Delphine	Legrand-Mahieu	Grandglise	P	P		P			
Ludy	Leleux	Wadelincourt		P					
Yves	Lessens	Thumaide		P					
Dany	Leturcq	Wadelincourt		P					
Annick	Liétart	Grandglise				P			
Arnaud	Lor	Ellignies-Sainte-Anne		P					

Claudine	Lossignol	Basècles						P	
Jacqueline	Maistrello	Quevaucamps	P						
Frédéric	Mauroy	Basècles						P	
Chantal	Mériaux	Beloeil	P				P		
Lucien	Neirynck	Quevaucamps	P						
Yves	Olivier	Beleoil					P		
Léopold	Parent	Beloeil					P		
Jean-François	Philippe	Stambruges			P				
Monique	Picron	Quevaucamps	P						
Frédérique	Poty	Wadelincourt		P					
Francine	Praet	Grandglise				P			
Fernand	Quintin	Stambruges			P	P		P	
Emmanuel	Ramirez-Mauroy	Beloeil					P		
Michel	Raulier	Grandglise				P			
Lucette	Ravez	Thumaide	P	P					
Huguette	Renaud	Grandglise				P			
Eric	Rolland	Grandglise				P			
Eric	Ryckebosch	Ellignies-Sainte-Anne					P		
David	Sarot	Wadelincourt		P					
Jacqueline	Sarot	Quevaucamps	P						
Jean	Steenwerckx	Grandglise				P			
Laurence	Stiévenard	Stambruges			P				
Dominique	Surleau	Beloeil					P		
Virginie	Tilmant	Stambruges			P				
Andrée	Vairon	Stambruges			P	P			
Annick	Vandemoer	Stambruges			P				
Alicia	Vandenabeele	Quevaucamps	P						
Francine	Vandenhocke	Beloeil					P		
Christian	Vandeputte	Basècles		P					P
Linda	Van Moer	Ellignies-Sainte-Anne							P
Pascale	Vanus	Beloeil					P		
Marcel	Verpoort	Quevaucamps	P						
Arsène	Vertriest	Beloeil					P		
Bernard	Vivier	Stambruges				P			
Michel	De Weireld	Basècles						P	

6.3 Annexe 3 Beloeil Consultation du Conseil consultatif des enfants du 04 mars 2014

	☺	☹	**Idées**
	Basècles- crèche	Peu d place pour déposer les enfants, difficile de passer sur le trottoir à cause des portières de voitures	-améliorer les aménagements pour réduire la vitesse - agrandir les trottoirs et placer des panneaux pour ralentir la vitesse - imposer des zones de non stationnement (ex : rue des Viviers au Bois)
	Quevaucamps – Centre culturel : c'est bien, il y a beaucoup de choses (spectacles)		Continuer à l'entretenir
	Aubechies – Archéosite : C'est bien (stages, beaucoup d'activités) Ça existe depuis longtemps Tout le monde peut y venir (adulte, papy et mamy)		Continuer

	☺	☹	**Idées**
	Beloeil- Grange : C'est chouette car on peut faire beaucoup de choses avec l'école (ABCdaire de l'école)		continuer
	Stambruge – arbre de l'Ercompuch : C'est marrant de croire quelque chose qui n'est pas vrais (croyances)	Il est mort	En refaire un à côté
	Stambruges – monument C'est bien qu'on rende hommage aux morts (ceux qui se sont battus à la guerre)		Le laisser comme ça

	☺	☹	**Idées**
	Grandglise – terrain de basket : C'est bien qu'il y ait d'autres terrains que les terrains de foot (fait du basket à Stambruge/utilise cet espace)	Mauvais entretien de l'espace de Stambruges et insécurité	En aménager un en face de l'école de Stambruges (il y a déjà un terrain mais à améliorer : beaucoup de verre cassé, filets casés
	Stambruges-terrain face à l'école Le jeudi on peut jouer sur le terrain de foot (pendant les heures de récréation, en heures de sports)	Verre sur le terrain Filets cassés	Placer une poubelle Demander aux jeunes d'arrêter de mettre du verre et d'y faire du wheeling en mobylette.
	Basècles - carrière « Bleu » : c'est beau d'avoir des poissons		Mettre un filtre pour rendre l'eau plus propre.

	☺	☹	**Idées**
		Basècles – église : NDLR : constat émanant d'une adulte Conseillère communale Centre de Basècles très moche, lieux non attractifs, (ex : bâtiment inoccupé depuis 40 ans), très minéral, désertion des commerces	Embellir avec des suspensions florales ou des glycines et autres plantes grimpantes
	Stambruges – piedsente Ça permet de se déplacer dans les villages	On roule avec des mobylettes et on met des graviers partout. Gravier, il y a des bouts de verre	
	Quevaucamps –rue Paul Pastur Bâtiment vide (ancien magasin de la gare) intéressant pour occupation (ex : ATL)	Espace de béton triste	Dessiner une marelle ou d'autres jeux au sol. Installer de paniers de basket, un mini-golf une plaine de jeux pour petits et plus grands ; la sécuriser avec du grillage ; installer un mini parcours de sports pour les tout-petits. Installer un skate parc avec surveillance et location d'équipements (ex : St Ghislain)

	☺	☹	**Idées**
	Beloeil – orangerie du Château : On y va avec l'école pour le cour de gym	Barrières délabrées, cassées Beaucoup de trous	Les entretenir Bétonner l'espace pour qu'on puisse faire des cours de sport
	Quevaucamps – centre culturel On s'amuse bien On s'assoit sur l'herbe (pique-nique, jeux) On fait des dessins dans le gravier	Pas de banc Les châtaignes tombent et ça peut être dangereux	Terrain aménagé avec un bac à sable
	Basècles- usine Bataille Un beau local y a été aménagé (fêtes) mais le site est lugubre	Bâtiments très délabrés	Raser le bâtiment (car il ne sert plus) pour donne une meilleur image (porte d'entrée de Basècles) Ou : améliorer les bâtiments (mettre de la couleur.

	☺	☹	**Idées**
Non illustré	Thumaide - home Des activités ont été organisées (intergénérationnelles)	Très triste, pas beaucoup de jeux de société	À améliorer, mettre des jeux de société à disposition.
	Stambruges – forêt indivise équipements : C'est bien car on peut courir Le trou au pied du toboggan est chouette car on peut se laisser tomber dedans	Poubelle cassée et déchets partout Pas d'entretien des jeux (flaque d'eau au pied du toboggan, on se brûle avec le revêtement) Aire de Jeux à la rue Robert Lestrade : tout a été démoli	
	Basècles – Carnaval : chouette, je la fait depuis 11 ans		Le garder car c'est chouette

	☺	☹	**Idées**
		Thumaide – ancien couvent : très abimé	À réparer
		Beloeil - plaine de jeu derrière l'école : Mal fréquentée (jeunes), le jeu où on pouvait se mettre à 4 a été incendié	
	Basècles – plan d'eau (carrière inondée). C'est propre		Continuer à l'entretenir

	☺	☹	**Idées**
		Stambruges – rue des Meuniers, potale : C'est moche	La restaurer (la repeindre)
	Beloeil – marché hebdomadaire : C'est chouette, ma mamy me donne de l'argent pour acheter des fraises		Que le marché continue
	Basècles – RAVeL Basècles carrières : C'est bien, beau, on peut se promener	Il y a des déjections canines On peut accéder aux rails car le grillage est en mauvais état	

	☺	☹	**Idées**
	Elligies Ste-Anne - Chaussée Brunehaut Il y a des fleurs ; c'est beau		Recolorer les villages avec des fleurs
		Thumaide – incinérateur : ça pollue ; une raison aux déchets est le suremballage	Réduire le suremballage pour réduire la production de déchets

6.4 Annexe 2 Liste des citoyens présents aux GT

Prénom	NOM	Village	15/05/2014	22/05/2014	26/05/2014	05/06/2014	10/06/2014	24/06/2014
Marcel	André	Grandglise		P			P	P
Gisèle	Bachy	Beloeil	P					
Pascale	Bodson	Stambruges					P	
Hélène	Brogniez	Basècles			P			
Geneviève	Brouckaert	Grandglise						P
Laurent	Brouillard	Stambruges					P	
Manuel	Buysse	Stambruges					P	
Paulette	Colin	Stambruges					P	
Etienne	Colpaert	Ellignies-Sainte-Anne		P				
Pascale	Couplet	Stambruges					P	
Bernard	Cuvelier	Quevaucamps				P		
Krista	De Merlier	Quevaucamps				P		
Machar	De Weireld	Basècles			P			
Gérard	De Weireld	Basècles			P			
John	Dehon	Ellignies-Sainte-Anne		P				
Caroline	Delbecq	Ellignies-Sainte-Anne		P				
Philippe	Delille	Ellignies-Sainte-Anne		P				
Sabine	Delplanque	Stambruges					P	
Philippe	Depluvrez	Ellignies-Sainte-Anne		P				
Michel	Deroubaix	Ellignies-		P				

		Sainte-Anne						
Daisy	Desablens	Basècles			P			
Michel	Dubois	Wadelincourt		P				
René	Dubois	Basècles				P		
Félicien	Ducoron	Grandglise						P
Philippe	Ducoron	Grandglise						P
Michel	Dupont	Beloeil	P					
Claudette	Durenne	Grandglise						P
Josée	Gevas	Basècles			P			
Patrice	Gosselin	Quevaucamps				P		
Juliette	Hayois	Ellignies-Sainte-Anne		P				
Benoît	Laurent	Ellignies-Sainte-Anne		P				
Renaud	Laurent	Ellignies-Sainte-Anne		P				
Delphine	Legrand-Mahieu	Grandglise	P	P	P		P	P
Ludy	Leleux	Wadelincourt					P	
Sylvie-Anne	Logeot	Grandglise						P
Bruno	Maes	Ellignies-Sainte-Anne		P				
Bernadette	Manfroy	Grandglise						P
Lucien	Neirynck	Quevaucamps				P		
Olivier	Ninove - Petitjean	Ellignies-Sainte-Anne		P				
Michèle	Petit	Stambruges					P	
Jean-François	Philippe	Stambruges					P	

Fernand	Quintin	Stambruges					P	
Michel	Raulier	Grandglise						P
Huguette	Renaud	Grandglise						P
Eric	Rolland	Grandglise						P
Laurence	Stiévenard	Stambruges					P	
Dominique	Surleau	Beloeil	P					
Virginie	Tilmant	Stambruges					P	
Géry	Tondreau	Ellignies-Sainte-Anne		P				
Patricia	Trangoni	Beloeil	P					
Andrée	Vairon	Stambruges					P	
Marie-Paule	Van Laere	Ellignies-Sainte-Anne		P				
Linda	Van Moer	Ellignies-Sainte-Anne	P					
Alicia	Vandenabeele	Quevaucamps				P		
Christian	Vandeputte	Basècles			P			
Marie-Paule	Vanderbecq	Ellignies-Sainte-Anne		P				
Eric	Vermeire	Beloeil	P					
Marcel	Verpoort	Quevaucamps				P		
Pascal	Vinckier	Ellignies-Sainte-Anne		P				
Bernard	Vivier	Stambruges					P	
François	Wantrappe	Ellignies-Sainte-Anne		P				
Fabrice	Wouters	Ellignies-Sainte-Anne		P				

6.5 Annexe 5 Comptes rendus CLDR

Programme Communal de Développement Rural

Partie 2 | **Résultats de la consultation de la population**

ANNEXES : **Procès-Verbaux de la Commission Locale de Développement Rural**

Mars 2018

Fondation Rurale de Wallonie

Eric Evrard

Hélène Vandewalle

Equipe régionale Wallonie Picarde

Rue Henri Lemaire, 1

7911 Frasnes-lez-Anvaing

Commune de Beloeil
Opération de Développement Rural

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

10 mars 2015 2015, à 19h00 – Place de Basècles

I. Présences

PRÉSENTS

Mesdames Alkassoum Diallo Aïcha, Couplet Pascale, Delbecq Caroline, Derobermasure Francine, Durenne Claudette, Escouflaire Cécile, Flamme Janine, Guieux Cécile, Picron Monique, Silvestre – Tilmant Virginie, Van Coppenole Muguette, Van Moer Linda, Vandemoer – Barbieux Anne-Marie.
Messieurs Andre Marcel, Brouillard Laurent, Chevalier Michel, Cuvelier Bernard, De Weireld Gérard, Delille Philippe, Delsine Claude, Depluvrez Philippe, Destrebecq Michel, Dubois René, Dubois Michel, Ducoron Félicien, Dumont Raoul, Galantino Savino, Gras Denis, Labie Dominique, Laurent Benoit, Leleux Ludy, Marlot Bastien, Mauroy Frédéric, Neirynck Noël, Neyrinck Lucien, Nickels Eric, Pottiez Eric, Quintin Fernand, Quittelier Paul, Ramirez-Mauroy Emmanuel, Raulier Michel, Rolland Eric, Ryckebosch Eric, Vanschoebeke Guy, Verpoort Marcel.

INVITÉS

Mesdames Legrand-Mahier Delphine et Decraye Norma (Foyer Culturel de Beloeil), Mestdag Camille (IDETA).

FONDATION RURALE DE WALLONIE

Madame Squerens Nathalie
Messieurs Evrard Eric et Van Eeckhout Julien

EXCUSÉS

Mesdames Decobecq Betty, Delplanque Sabine, Schirvel Julie.
Messieurs Detry Daniel, Duwelz Jean-Claude, Harvath Benoît, Ninove Olivier.

II. Ordre du jour

- Présentation des membres de la CLDR
- Historique des opérations de développement rural (ODR) à Beloeil
- Animation par le Foyer Culturel de Beloeil.
- Approbation du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)
- Divers

Marcel Andre remercie les membres de la CLDR pour leurs présences et présente l'ordre du jour de la réunion.

III. Présentation des membres de la CLDR

Marcel Andre invite les membres de la CLDR à se présenter. Une fois la présentation terminée, Mr André explique qu'il y a une belle mixité (âge, village) au sein de la CLDR et que la Commune a souhaité garder l'ensemble des candidatures reçues, ce qui a pour conséquence diminuer la part communale de la CLDR. Eric Evrard (EE) se dit satisfait de cette mixité qui permet de recueillir les avis de toutes les tranches de la population.

IV. Historique des ODR à Beloeil

EE retrace l'historique de l'opération de développement rural précédente à Beloeil. Il mentionne les projets finalisés (.....) et explique qu'il y a encore deux projets qui sont en cours de réalisation. A ce propos, Marcel Andre mentionnent les dernières avancées pour ces deux projets :

- **Aménagement de la Place de Basècles** : un nouveau bureau d'étude a été désigné. La Commune est en attente d'une esquisse pour ce projet.
- **Rénovation des Arcades de Beloeil** : une première série d'arcades ont déjà été rénovées. Concernant la deuxième partie des arcades, Marcel Andre explique que le retard accumulé dans ce projet est dû à un souci de propriété. Pour solutionner ce problème, la Commune a conclu un bail emphytéotique avec le propriétaire. Le Conseil Communal du 25 février 2015 a approuvé le cahier des charges pour les travaux de rénovation de ces arcades. Le marché va donc être lancé et le projet pourra donc suivre son cours.

EE reprend la parole en présentant le rôle de l'intercommunale IDETA qui sera chargée de rédiger le Plan Communal de Développement Rural (PCDR) en collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie (FRW).

V. Animation par le Foyer Culturel de Beloeil.

EE explique que le Foyer Culturel de Beloeil (FCB) réalise actuellement un diagnostic du territoire, ce qui explique leur présence lors des réunions de la CLDR. Il passe la parole à Delphine, animatrice du FCB.
Delphine explique le projet « Beloeil à la loupe » qui invite les citoyens à se questionner sur leur territoire de vie. Pour ce faire, trois projets ont été menés.

- **« Presse et vous, près de chez vous »** : Ce projet consiste en l'élaboration et la publication d'un journal pour et par les citoyens de Beloeil.
- **Exposition « Territoire sans cible »** : Cette exposition est le fruit de l'imagination et de la réflexion de 25 élèves de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles.
- **« Beloeil et vous »** : Cette exposition, réalisée en partenariat avec la FRW, invite les citoyens beloeillois à remettre leurs constats, vécus et envies pour le futur de la Commune au travers de photo et/ou de vidéo.

Delphine passe alors à l'explication de l'animation qui va suivre. L'ensemble des membres de la CLDR ont été répartis autour de trois tables. Par table, il est demandé aux membres de donner 2 points positifs (post-it vert) et 2 points faibles (post-it rouge) soit pour l'entité entière soit pour un village en particulier. Chaque participant expliquera ensuite son point de vue qui sera discuté autour de la table. Une idée peut donc être nuancée (positivement ou négativement). Dans ce cas, l'animateur colle alors une gommette (verte ou rouge) sur le post-it.
Les membres sont invités à se placer autour des tables et à commencer la réflexion (10').
Une fois la phase de réflexion terminée, chaque membre décrit ses points forts-points faibles. S'en suit une discussion entre les membres autour de la table (30'). Enfin, un rapporteur résume, dans les grandes lignes, les discussions qui se sont déroulées autour de la table.

VI. Approbation du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)

EE explique de l'approbation du ROI, document type adapté à chaque commune, est une étape obligatoire à réaliser lors de l'installation de la CLDR. Il signale que le ROI qui a été envoyé aux membres de la CLDR fait référence à l'ancien décret et qu'il devra donc être légèrement modifié.
Un membre souhaite poser quelques questions à propos de ce ROI :

- Où se trouve la composition de la CLDR mentionnée en annexe ?
    - EE explique que cette liste sera annexée et que celle-ci est publique et est à disposition au sein de l'administration communale.
- Par quels moyens les citoyens vont-ils être tenus informés des décisions de la CLDR ?
    - Marcel André répond que c'est le rôle de chaque membre de la CLDR d'informer la population. Camille Mestdag complète en expliquant qu'il est impossible d'avancer dans la rédaction d'un PCDR avec l'ensemble de la population. C'est pour cela qu'un appel à candidature a été lancé afin de créer la CLDR, organe représentant l'avis de la population. EE propose de réaliser un divers lors de la prochaine réunion de la CLDR afin de réfléchir aux différentes façons de communiquer sur les actions futures.
- Une fois que la CLDR devra trancher sur l'un ou l'autre projet, quel sera le processus décisionnel ?
    - EE explique qu'il n'a jamais dû procéder à un vote lors de prise de décision. Un membre de la CLDR explique que cela est expliqué à l'article 19 du ROI : « **Pour tout ce qui n'est pas prévu par le présent règlement, la Commission applique les règles ordinaires des assemblées délibératives**. »

Le ROI est approuvé à l'unanimité.

VII. Divers

Marcel Andre rappelle les prochaines réunions :

- **le 23 mars 2015 à 19h au centre culturel J. Degouys** (20, rue J. Wauters à 7972 Beloeil) : Exposition « Territoires sans cibles » : Visite organisée pour les membres de la CLDR. 9 membres ont déjà manifesté leur souhait de participer à cette soirée.
- **Le 26 mars 2015 à 19 h à la Grange de Beloeil** : prochaine réunion de la CLDR – diagnostic croisé
- **Le 28 mars 2015 à 9h30 au Centre Culturel de Beloeil** : Opération « Ma Commune propre ».

Un membre souligne la qualité de l'animation qui s'est déroulé ce jour.

Marcel Andre remercie l'assemblée et clôture la séance.

Fondation Rurale de Wallonie
Rue Henri Lemaire, 1
7911 Frasnes-lez- Anvaing
Tél: (0)69 87 10 90
wallonie.picarde@frw.be
www.frw.be

Le secrétariat,

Madame Nathalie Squerens,
Monsieur Evrard Eric
Monsieur Van Eeckhout Julien

Fondation Rurale de Wallonie

Le Président,

Monsieur Marcel Andre,

Echevin du DR à Beloeil.

Commune de Beloeil - Opération de Développement Rural

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

26 mars 2015, à 19h00 – salle « La grange »

I. Présences

PRÉSENTS

Mesdames Couplet Pascale, Delbecq Caroline, Delplanque Sabine, Depluvrez Yolande, Derobermasure Francine, Escouflaire Cécile, Flamme Janine, Manfroy Bernadette, Schirvel Julie, Silvestre – Tilmant Virginie, Van Coppenolle Muguette et Van Moer Linda
Messieurs Andre Marcel, Brouillard Laurent, Chevalier Michel, Cuvelier Bernard, Delille Philippe, Destrebecq Michel, Dubois René, Ducoron Félicien, Duwelz Jean-Claude, Glantino Savino, Gras Denis, Labie Dominique, Laurent Benoît, Leleux Ludy, Marlot Bastien, Mauroy Frederic, Neirynck Noël, Neirynck Lucien, Ninove Olivier, Pottiez Eric, Quertinier Lucien, Quintin Fernand, Quittelier Paul, Raulier Michel, Ryckebosch Eric et Verpoort Marcel.

INVITÉS
Pour le Foyer culturel de Beloeil,
Mesdames Vidts Charline – Directrice et Legrand-Mahieu Delphine – chargée de projets
Pour le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut,
Madame Maistriau Geneviève – chargée de projet.
Pour l'intercommunale IDETA,
Madame Camille Mestdagh – auteur de PCDR

FONDATION RURALE DE WALLONIE

Messieurs Evrard Eric et Van Eeckhout Julien – agents de développement.

EXCUSÉS

Mesdames Decobecq Betty et Picron Monique.
Messieurs Depluvrez Philippe, Nickels Eric, Ramirez-Mauroy Emmanuel et Vanschoebeke Guy.

Fondation Rurale de Wallonie
Rue Henri Lemaire, 1
7911 Frasnes-Lez-Anvaing
Tél: (0)69/ 87 10 90
wallonie.picarde@frw.be
www.frw.be

II. Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 10/03/2015
- Présentation du diagnostic croisé
- Divers

Marcel André introduit la séance en présentant les différents intervenants et l'ordre du jour de la réunion.

III. Approbation du compte-rendu de la réunion du 23/04/2014

Un membre souhaite qu'on lise le compte rendu lors de la réunion. Les autres membres de la CLDR ne sont pas de cet avis ; Marcel André répond qu'il n'est pas opportun de faire cela lors de chaque réunion vu le temps à y consacrer. Il rappelle que les membres ont reçu le compte rendu dans un délai raisonnable et ont le temps de l'analyser. Il est donc demandé aux membres de la CLDR de lire le PV avant la réunion.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

III. Présentation du diagnostic croisé

Camille Mestdag rappelle que le principe d'un tel diagnostic est de croiser les données statistiques et les avis des citoyens sur les différents thèmes qui touchent la commune de Beloeil.
Eric Evrard (EE) entame la présentation du diagnostic en présentant les actions antérieures à l'installation de la CLDR et les celles communes réalisées avec le Foyer Culturel de Beloeil (FCB). Il présente alors Charline Vidts qui sera la nouvelle directrice du FCB à partir du 1er avril. Mme Vidts prend la parole et explique que le nouveau décret relatif aux centres culturels demande de procéder à une consultation citoyenne. La Fondation Rurale de Wallonie (FRW) et le FCB travaillent donc main dans la main pour la réalisation du diagnostic du territoire de Beloeil. Mme Vidts cède alors la parole à Delphine Legrand-Mahieu, animatrice au FCB, qui présente brièvement le projet Beloeil à la loupe et lance un appel à concours photos. Ce concours invite les citoyens à prendre des photos (Selfie) représentant leurs investissements dans la vie Beloeilloise ainsi que leurs visions d'avenir de la commune. Delphine met à disposition des bulletins de participation pour les personnes intéressées.

EE précise également que la FRW devrait encore rencontrer le Conseil Consultatif des Jeunes (CCJ) et le Conseil Consultatif de la Personne Handicapées (CCPH) qui vont être très prochainement mis en place. Enfin, certains thèmes n'ont pas récolté beaucoup de remarques : l'environnement, le social, l'agriculture et l'économie. Des réunions par thématique vont donc également être organisées prochainement. EE précise enfin que le diagnostic final est prévu pour juin 2015 et cède la parole à Camille Mestdagh (CM), d'IDETA, qui présente le travail de diagnostic déjà réalisé.

a) **Tourisme et Patrimoine**

Pour chaque thème abordé, CM présente d'une part une vision extérieure de la commune sur base d'analyse de cartes et d'autre part, la vision qu'ont les citoyens de ces différents thèmes. L'objectif de cette présentation étant de nuancer si nécessaire le contenu du diagnostic, CM invite les membres à faire part de leurs remarques éventuelles.

Elle signale à la CLDR que les cartes projetées ont été imprimées et ont été disposées dans le fond de la salle pour être consultée en fin de réunion.

Les remarques et observations de la CLDR sont résumées ci-dessous :

- La mer de sable n'est pas compatible avec le développement intensif du secteur HORECA et du tourisme. Il vaut mieux préserver l'aspect sauvage de ce lieu. *Marcel André intervient en précisant que la forêt indivise, dans laquelle se situe la Mer de sable, est une copropriété (Région Wallonne, Province de Hainaut, Commune de Beloeil et Commune de St Ghislain). Cette copropriété influe donc sur la liberté d'action autour de ce lieu.*
- Il ne faut pas s'orienter vers des projets « mégalo ». Il vaut mieux protéger ce que l'on a.
- Le tourisme à Beloeil est riche. La gestion et la promotion du tourisme belloeillois doit passer par l'intercommunale IDETA.
- Il est utopique d'espérer que le (re)développement économique de la commune se fera uniquement via le tourisme. *EE rappelle qu'à ce stade-ci de l'ODR, il ne faut pas se fermer des portes. Des sites, thématiques ou ressources insoupçonnées pourraient peut-être encore être identifiées et peut-être déboucher sur certaines actions et/ou projets ; l'ODR est encore dans sa phase de prospection créative.*
- On parle trop peu de ThuRaWanie en termes de tourisme et de patrimoine. Il est regrettable de constater que tout se concentre uniquement sur Beloeil. *EE signale qu'il s'agit là peut-être d'un fait objectif du à la faiblesse de l'offre ou au fait qu'il existe des ressources non encore valorisées ; il confirme que ce ressenti d'isolement est apparu lors d'autres réunions ; cet isolement est aussi géographique comment laissent apparaître les documents cartographiques.*
- Le secteur Horeca ne tire pas profit des activités des 2 gros opérateurs touristiques (château de Beloeil et Archéosite). Bien qu'il fasse bien plus d'entrées (80.000) que le château, les retombées sur le secteur Horeca de l'Archéosite ne sont pas plus importantes.
- Bien qu'il soit regrettable d'avoir annulé la gratuité de l'entrée au château de Beloeil, les membres de la CLDR estiment qu'il ne faut pas se focaliser sur ce point, il appartient au passé.
- Il ne faut pas oublier la richesse culturelle et les opportunités sociales que le patrimoine de Beloeil peut apporter ; Il ne faut pas considérer l'aspect économique uniquement. *EE répond que cette remarque traduit l'approche transversale prônée par le développement rural et l' l'agenda 21 local;*
- Un participant pose la question de la désertion du tourisme à Beloeil ? l'explication pourrait résider dans les changements d'aspirations de touristes ; celles-ci ne sont plus les mêmes qu'avant (ex : visites de châteaux).
- Un participant estime qu'une autre raison pourrait être le manque de promotion ; Il faut faire plus de publicités et de promotion du potentiel touristique de Beloeil.
- Auparavant, Une grande plaine de jeux était présente et libre d'accès. Il est regrettable que cela ne soit plus le cas actuellement.

Au terme de la présentation, CM fait constater que de nombreuses remarques ont été formulées par la CLDR sur le thème du tourisme et du patrimoine, ce qui prouve, une fois de plus, le grand intérêt que suscite cette thématique.

EE signale qu'il s'agit là de l'essence même du diagnostic croisé : identifier les thématiques prégnantes en vue de dégager ce qui est « en jeux » pour le développement futur de l'entité.

La mobilité

Les remarques et observations de la CLDR sont résumées ci-dessous :

- Pourquoi le fauchage tardif est-il considéré comme un point négatif ? *EE rappelle qu'il s'agit d'un point de vue d'un seul citoyen (herbes hautes des talus versant sur les routes étroites). Il précise que le plan de fauchage tardif est modulable et peut être adapté. Un membre soulève que le fauchage tardif génère de nombreux avantages pour la nature.* La CLDR estime donc que le fauchage tardif n'est pas un point faible de la mobilité belloeilloise.
- A la rue de la Forgette (Beloeil), une haie ceinturant un monument pose des problèmes de visibilité. Ce problème est d'autant plus aigu que cette rue, porche de la caserne, est souvent empruntée par les pompiers lors d'interventions. *EE suggère au Président d'en prendre note et de demander aux services communaux d'analyser le problème et d'y remédier.*
- Un membre de la CLDR suggère que des visites des villages soient organisées afin que chacun puisse se rendre compte des préoccupations locales. *EE signale que cette démarche a été réalisée sur Grandglise à l'initiative de Delphine Legrand-Mahieu ; cette dernière développe ce qui a été fait et insiste sur le fait qu'il s'agissait d'une démarche personnelle ; elle précise que cette balade découvertes sera en principe reconduite cette année .*

b) La structure urbaine

- Il n'est pas évident de se retrouver dans la rue Ste Brigitte. Ce nom s'applique en effet à plusieurs rues du village de Thumaide.
- Il faut veiller à l'intégration du logement afin qu'il ne nuise pas aux habitants de Beloeil.
- Il manque de logements sociaux, de logements pour les jeunes et de résidences services.
- Il faut aussi essayer d'intégrer des privés dans la construction de logements sociaux afin d'avoir une offre variée. *EE répond que c'est tout à fait dans la logique du développement rural.*

CM précise que les thèmes présentés sont ceux pour lesquels la matière issue de la consultation citoyenne était la plus complète la suite du diagnostic partagé sera réalisée lors d'une prochaine réunion lorsque les démarches consultatives auront permis de collecter la matière « citoyenne ».
Elle invite les membres à consulter les différentes cartes au fond de la salle résumant les différentes thématiques.
Plusieurs participants regrettent la piètre acoustique de la salle, ayant nuit à la compréhension des débats.
Le Président s'en excuse et propose que les réunions suivantes ne s'y tiennent plus.
Il suggère que ces cartes ainsi que les slides présentés soient intégrés au compte rendu. Il invite donc les membres à considérer ces documents comme des outils de travail, qui leur permettra d'alimentera les discussions lors de la prochaine réunion.
Il clôture la séance en remerciant les membres de la CLDR pour leur présence.

IV. Divers

Aucun divers n'est abordé.

Le secrétariat,

Monsieur Eric Evrard
Monsieur Julien Van Eeckhout,
Fondation Rurale de Wallonie

Le Président,

Monsieur Marcel André
Commune de Beloeil.

Commune de Beloeil - Opération de Développement Rural

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

29 juin 2015, à 19h00 – Foyer culturel de Quevaucamps

I. Présences

PRÉSENTS

ALKASSOUM DIALLO Aïcha, ANDRE Marcel, BROUILLARD Laurent, COSSE Anneliese, DECOBECQ Betty, DELBECQ Caroline, DELBECQ Michel, DELPLANQUE Sabine, DEPLUVREZ Philippe, DEPLUVREZ Yolande, DETRY Daniel, DUBOIS René, DUCORON Félicien, DUMONT Raoul, DURENNE Claudette, DUWELZ Jean-Claude, FLAMME Janine, GALANTINO Savino, GUIEUX Cécile, LAURENT Benoît, MANFROY Bernadette, NEIRYNCK Noël, NEIRYNCK Lucien, NINOVE Olivier, QUITTELIER Paul, SILVESTRE - TILMANT Virginie, VAN COPPENOLLE Muguette, VANDEMOER - BARBIEUX Anne-Marie, VANSCHOEBEKE Guy, VERPOORT Marcel.

INVITÉS

Pour le Foyer culturel de Beloeil,
Mesdames Vidts Charline – Directrice et Legrand-Mahieu Delphine – chargée de projets
Pour l'intercommunale IDETA,
Madame Camille Mestdagh – auteur de PCDR
Mmes BRISART Michèle, DECOURTY Christa et STASIK Déborah
M. DELRUE Christophe

FONDATION RURALE DE WALLONIE

Madame Squerens Nathalie et Monsieur Evrard Eric – agents de développement.

EXCUSÉS

CHEVALIER Michel, DELILLE Philippe, LELEUX Ludy, NICKELS Eric, PICRON Monique, QUINTIN Fernand.

II. Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 26/03/2015
- Présentation du projet « Odéon »
- Diagnostic croisé final: travail en sous-groupes
- Divers

Fondation Rurale de Wallonie
Rue Henri Lemaire, 1
7911 Frasnes-Lez-Anvaing
Tél: (0)69/ 87 10 90
wallonie.picarde@frw.be
www.frw.be

III. Introduction par le Président de la CLDR

Marcel André remercie les personnes présentes pour cette réunion de CLDR particulière qui rassemble les membres de la CLDR et d'autres personnes invitées. En effet, parallèlement à la consultation citoyenne, la FRW et le Foyer culturel de Beloeil ont travaillé ensemble pour arriver à un diagnostic partagé le plus complet possible. L'objet de cette réunion est de rassembler les constats issus de l'opération de Développement rural (ODR) et ceux de la démarche du Foyer culturel (FC) constituant le nouveau contrat-programme.
Il rappelle de caractère particulier et convivial de la rencontre puisqu'elle sera prolongée d'un barbecue à l'initiative du Foyer culturel.

IV. Rappel des étapes précédentes

Eric Evrard rappelle ce qui s'est passé depuis la dernière réunion de la CLDR du 26/03. Le Foyer culturel a mené sa propre consultation via le projet « Beloeil à la loupe », et les premiers résultats de l'ODR ont été mis en commun avec ceux-ci.
Il donne la parole à Charline Vidts, Directrice du Foyer culturel, pour qu'elle explique le projet.

V. Présentation de « Beloeil à la loupe »

Charline Vidts rappelle le travail qui a été mené dans le cadre de ce projet qui vise à élaborer un nouveau contrat-programme pour le Foyer culturel.
Trois projets ont été menés dans ce cadre afin d'établir un premier diagnostic de Beloeil :

- Un journal publié grâce au projet « Presse et vous, près de chez vous » ;
- Des ateliers menés avec les citoyens lors de l'exposition « Territoires sans cibles » ;
- Une exposition, « Beloeil et vous » (toujours accessible au Centre culturel), reprenant des photos de l'entité et les réalisations des différents ateliers.

Toute la matière récoltée a fait l'objet d'une synthèse dont les éléments ont été mis en commun avec le travail de la FRW.

VI. Présentation du projet « Odéon »

Eric Evrard présente Madame Sylvestre-Tilmant qui a mené une réflexion sur Stambruges et propose un projet d'aménagement d'un espace public.

Madame Sylvestre-Tilmant expose le projet qui découle de plusieurs demandes exprimées par les habitants et qui a déjà fait l'objet d'une concertation avec les différents intervenants:

- Lieu : à Stambruges, site de l'ancien cinéma (qui a été rasé) actuellement occupé par une pelouse, rue Albert 1er (près du café « Le Campenaire »)
- Propositions d'aménagement : plaine de jeux, bancs, bande mellifère, carré potager, panneau d'information locale
- Intérêt du projet :
    - Projet intergénérationnel
    - Citoyens déjà impliqués
    - Aspect environnemental : aménagements favorisant la biodiversité (arbres fruitiers palissés, hôtel à insectes (déjà réalisé et placé par l'association « Les folies campenaires »), pré fleuri, carré potager (dont l'école et certains habitants veulent bien s'occuper)
    - Implantation intégrée : proximité de l'école, de la salle de sport, des commerces et accessible facilement lors des plaines de jeux organisées par la Commune

Elle cite l'exemple des aménagements réalisés aux abords du musée de l'Iguanodon à Bernissart.

Question :

- Un budget est-il prévu pour le financement de ce projet ?
  Camille Mestdag signale qu'il ne faut pas se brider maintenant car les moyens financiers nécessaires seront pris en compte plus tard.

Sur base de cette présentation, les membres de la CLDR adhèrent au projet.

VII. Travail en sous-groupe sur le diagnostic croisé

Eric Evrard explique, sur base d'un montage PowerPoint, la méthode proposée pour la suite du travail en CLDR.
Chaque thème est repris sur une affiche dans laquelle figurent les éléments positifs et négatifs issus des consultations de l'ODR et du FC.
La méthode proposée est celle de la « balance » : il est demandé de placer le curseur en fonction du ressenti général du thème traité (soit neutre, soit positif, soit négatif). Les constats peuvent être nuancés, de nouveaux peuvent être ajoutés. Des propositions de projets peuvent être formulées. En fin de travail, les idées de projets déjà inscrites (et cachés par un carton) peuvent être dévoilées afin d'être validées ou amendées. Le résultat final sera compilé en grilles AFOM en annexe (légende : case grisées=ajout issus du diagnostic Foyer culturel, italique = conseil communal des enfants, italique gras=ajout lors de la rencontre).

Plusieurs sous-groupes sont constitués (de manière aléatoire, par couleur) pour analyser un ou plusieurs thèmes. Les sous-groupes se réunissent 30 minutes. Les participants désignent un rapporteur qui présentera, à l'assemble, les réflexions du sous-groupe.

Réflexions des sous-groupes

1. **Thèmes : « Cœur de village » et « Cohésion sociale »**

Le groupe n'était pas d'accord avec plusieurs constats :

- L'intervention des personnes handicapées pour le nettoyage des villages n'est pas perçue comme positive ; celles-ci devraient être valorisées dans d'autres projets.
- L'intégration des nouveaux habitants n'est pas forcément bonne.
- Ellignies-Sainte-Anne : il n'y a pas de connexions entre les différents hameaux.
- La chaussée Brunehaut n'est pas structurante, c'est un axe de déplacement sur lequel la vitesse est excessive.

Quelques propositions de projets sont formulées :

- Placer des plans de l'entité reprenant notamment les éléments touristiques (comme c'est déjà le cas à Aubechies), différentes informations dont le QR code,...
- Embellir la place d'Ellignies-Sainte-Anne (sans parking nécessaire)

Question :

- Qu'est-ce que le château Daudergnies ? Pourquoi proposer d'aménager son parc ?
- Il s'agissait d'éviter son abandon et de créer un nouvel espace vert pour les basèclois.
  Le propriétaire de ce château a participé au creusement du canal de Panama.
  ⇨ Cette information devrait se retrouver sur les panneaux « touristiques ».

2. **Thème : « Les villages oubliés »**

Le titre est bien trouvé car peu de projets sont menés dans ces villages.
Aux Ecacheries et en Thurawanie, il y a une vie associative mais pas de moyens pour la développer.

Propositions : faire éclore des lieux de convivialité dans ces villages

- Aux Ecacheries, la maison de l'éclusier et l'église désacralisée pourraient être aménagées en espace multimodal permettant de faire le lien entre le canal, la forêt de Stambruges, de Beloeil et le village.
- A Ramegnies, l'église classée devrait être rénovée.
- A Ellignies-Sainte-Anne, deux pôles devraient faire l'objet d'aménagement :
    - l'ancienne maison communale et la salle de sport ;
    - la place: le jeu de balle est encore utilisé par les enfants ; l'espace de basket doit être rénové (voir avec la Pommeraie) ; la pelouse située autour de l'église pourrait être aménagée en espace de rencontre ; pas de commodités de parking.

3. **Thème : « Accès aux commerces et services »**

Le curseur est positionné dans le vert (positif) car on peut tout trouver à Beloeil. Une nuance est cependant apportée car l'accès aux commerces et services n'est pas évident dans tous les villages

Les ressources à valoriser sont :

- Le taxi social
- Le bibliobus
- Le Foyer culturel

La question principale qui se pose est de choisir entre le rassemblement des services en un seul point (avec une meilleure mobilité à développer) ou la répartition de ceux-ci dans chaque village.
Une piste évoquée pour la décentralisation est de coupler l'offre de services avec la distribution des sacs poubelles qui se fait déjà dans les différents villages.
Le développement des e-services (documents administratifs en ligne) est également à continuer.

4. **Thème : « Les Piedsentes » et « La Mobilité »**

Piedsentes – Sentiers :
Le constat général est positif (curseur dans le vert) mais certaines améliorations sont à faire.

Constats négatifs :

- Les sentiers sont sous exploités par les habitants ;
- Il n'y a pas de connexions entre les villages ;
- Le revêtement utilisé n'est pas adapté aux poussettes et aux cavaliers notamment: il devrait être remplacé ;
- Manque d'entretien et problème de dépôts de déchets (cannettes) à certains endroits ;
- Pas d'éclairage : serait nécessaire surtout en hiver.

Proposition :

- L'exemple des points nœuds vélo devrait être pris pour établir une carte des sentiers et pour faire connaître le réseau.

Mobilité :
Beaucoup de constats négatifs :
- Pas de trottoirs fonctionnels ;
- Difficultés de déplacement pour les PMR ;
- Non-respect du code de la route ;
- Très peu d'offre de bus

Constat positif :
- Abris-bus rénovés, mais certains sont déjà dégradés.

Propositions :
- Développer la mobilité douce par école ou par village (une personne le fait déjà pour une école) ;
- Mettre en place un Plan Communal de Mobilité (PCM) avec la CCATM (un essai a été fait sur Stambruges) ;
- Mettre en place des navettes pour permettre les déplacements vers les commerces, les services et les marchés locaux ;
- Créer des comités de quartier pour améliorer les contacts entre villageois et organiser du co-voiturage pour les déplacements.

5. Thème : « Tourisme »

Beaucoup de positif car Beloeil est riche en patrimoine, mais curseur dans le rouge car celui-ci n'est pas mis en valeur.

Constats négatifs :
- Kiosque de Grandglise à restaurer ;
- Parcours Vita à refaire.

Propositions :
- Créer des balades à thème (les moulins, les chapelles, autour de l'eau,...) et placer des panneaux d'information sur ces éléments patrimoniaux ;
- Travailler avec l'Office du Tourisme : agrandir les locaux actuels et créer une vitrine des produits locaux ;
- Réaliser une brochure complète sur Beloeil (hébergements, éléments à voir,...) ;
- Moderniser les campings (Stambruges et « les Roches rouges »), développer les gîtes ruraux,...
- Fleurir les entrées des villages et ajouter des éléments qui les représentent (par exemple : à Stambruges, le baudet campenaire) ;
- Revoir la signalisation générale : placer des panneaux pour la mer de sable,...
- Organiser des marches-découvertes du patrimoine d'un village à l'autre ;
- Organiser des balades guidées « nature » et faire participer les guides locaux en collaboration avec l'Office du Tourisme ;
- La publicité de l'Office du Tourisme et du Foyer culturel devrait être développée via Internet, en anglais et néerlandais également.
- Recréer un lieu d'accueil avec des informations au public sur le site de la Mer de sable ; réserver aussi une info spécifique aux publics du W-E (notamment néerlandophones)

6. **Thème : « Château de Beloeil » et « Patrimoine méconnu »**

Le curseur reste au milieu.

Constats positifs :

- Le château de Beloeil est ouvert en semaine entre les vacances de Pâques et la Toussaint ;
- La ferme Feys accueille des groupes de jeunes ou d'adultes via le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut ;
- Un four à chaux est présent à Quevaucamps (près des anciens bâtiments Dramaix) et est à valoriser ;
- Présence de nombreux sentiers dans la forêt domaniale.

Constats négatifs :

- Eglise de Ramegnies dégradée : à restaurer ;
- Manque de valorisation des sentiers dans la forêt domaniale.

7. **Thème : « Environnement »**

Le curseur reste au milieu.

Constats négatifs :

- Manque de fleurissement des villages ;
- La malterie de Beloeil est source de pollution par déversements dans le canal ;
- Manque d'information de la population sur Beloeil « commune Maya ».

Propositions :

- Ne pas toucher au parking de la place de Basècles, mais y faire quelques petits aménagements (replantation de tilleuls et délimitation des emplacements de stationnement avec des pavés encastrés dans le tarmac,...) ;
- Créer des jardins partagés dans les villages, gérés sans pesticides mais avec des produits naturels faits maison (lieu possible pour Beloeil : la ZACC communale) ;
- Aménager des bornes Wifi gratuites dans les différents points d'intérêt de la commune ;
- Améliorer l'éclairage dans certaines rues ;
- Offrir des avantages aux nouveaux commerçants qui s'implanteraient dans l'entité, pour en attirer de nouveaux (ex. : exonération de payement de l'enseigne,...) ;
- Anciennes usines Jadot : site à dépolluer, y créer des zones naturelles (un étang,...) ;
- Développer les activités de loisir au château de Beloeil : barques, pédalos,...

VIII. Approbation du compte-rendu de la réunion du 26/03/2014

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

IX. Divers

Marcel André annonce qu'une réunion d'information sur les zones gérées par le DNF sera organisée avec Philippe Godart le lundi 7 septembre à 19h à la salle des fêtes de Basècles.

Le secrétariat,

Monsieur Eric Evrard

Fondation Rurale de Wallonie

Le Président,

Monsieur Marcel André

Echevin du développement rural

Commune de Beloeil - Opération de Développement Rural

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

04 février 2016, à 19h00 – Maison de village de Wadelincourt

I. Présences

PRÉSENTS

ALKASSOUM DIALLO Aïcha, ANDRE Marcel, CHEVALIER Michel, COUPLET Pascale, CUVELIER Bernard, DE WEIRELD Gérard, DECOBECQ Betty, DELBECQ Caroline, DEPLUVREZ Philippe, DUBOIS Michel, DUBOIS René, DUCORON Félicien, DUMONT Raoul, DURENNE Claudette, DURIEUX Jean-Pierre, DUWELZ Jean-Claude, FLAMME Janine, GALANTINO Savino, LAURENT Benoît, LELEUX Ludy, MANFROY Bernadette, MARLOT Bastien, NEIRYNCK Lucien, PICRON Monique, QUERTINIER Lucien, QUITTELIER Paul, RAMIREZ-MAUROY Emmanuel, SILVESTRE - TILMANT Virginie, SURLEAU Dominique, VAN MOER Linda, VANSCHOEBEKE Guy, VERPOORT Marcel.

INVITÉS

DECOURTY Christa, DELRUE Christophe – Foyer culturel
MESTDAG Camille – IDETA
LEPLAT Reinold - PNPE

EXCUSÉS

DELILLE Philippe, DELPLANQUE Sabine, DEROBERMASURE Francine, DESTREBECQ Michel, DUBOIS René, ESCOUFLAIRE Cécile, GRAS Denis, NEIRYNCK Noël, QUINTIN Fernand, RAULIER Michel, RYCKEBOSCH Eric.

Mme BRISART Michèle – Bibliothèque de Beloeil

Mmes STASIK Déborah, VIDTS Charline - Foyer culturel.

II. Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 29/06/2015
- Présentation du rapport sur l'état d'avancement de l'Opération de Développement Rural – Année 2015.
- Présentation par l'IDETA de la proposition de stratégie résultant du diagnostic croisé
- Divers

Fondation Rurale de Wallonie
Rue Henri Lemaire, 1
7911 Frasnes-Lez-Anvaing
Tél: (0)69/ 87 10 90
wallonie.picarde@frw.be
www.frw.be

III. Présentation de la réunion par le Président.

Le Président présente ses meilleurs vœux à la CLDR et remercie les membres de leur présence.
Il excuse Nathalie Squerens, absente en raison d'une maladie de longue durée ; il demande au secrétaire de lui adresser son souhait de prompt rétablissement, la CLDR se joint au Président.

IV. Approbation du compte-rendu du 29/06/2015

Le document est approuvé.
Un participant demande que l'envoi du compte rendu et de l'invitation soient dissociés lorsqu'il s'écoule un laps de temps important entre 2 rencontres.
Le Président accepte.

V. Présentation du rapport annuel de l'ODR 2015

Eric Evrard rappelle que la CLDR doit dresser un bilan de ses activités sur l'année écoulée.
Il expose la ligne du temps des travaux liés à la construction du PCDR et les actions entreprises en parallèle par la commune en réponse aux constats du diagnostic croisé.

Construction du PCDR

La CLDR s'est réunie à 3 reprises afin d'établir le diagnostic croisé final, c'est-à-dire le recueil des forces, faiblesses, opportunités et menaces de l'entité de Beloeil.
La première rencontre (10/03) était consacrée à l'installation de la Commission, l'approbation du ROI et l'animation « Beloeil c'est quoi ? » ; il s'agissait pour la CLDR de dresser son propre diagnostic et de compléter ainsi ce qui avait été recueilli lors des étapes précédentes (soirées d'information, groupes de travail,...). Les observations du Conseil consultatif des enfants ont complété ce travail.
La seconde réunion (26/03) visait à croiser ce qui avait été observé par les habitants avec les données objectives compilées par l'IDETA afin d'aboutir à un pré-diagnostic croisé. Il fut soumis à des opérateurs « spécialisés » (environnement et social) afin d'être validé, complété et amendé.
La troisième réunion (29/06) avait pour but de croiser le travail de la CLDR à celui du Foyer culturel en un diagnostic croisé final.
La quatrième réunion (07/09) était une information par le DNF et le PNPE sur la gestion des massifs forestiers et des milieux naturels de l'entité, et ce, en réponse aux nombreuses interrogations soulevées par les habitants lors des soirées d'information ou des groupes de travail.

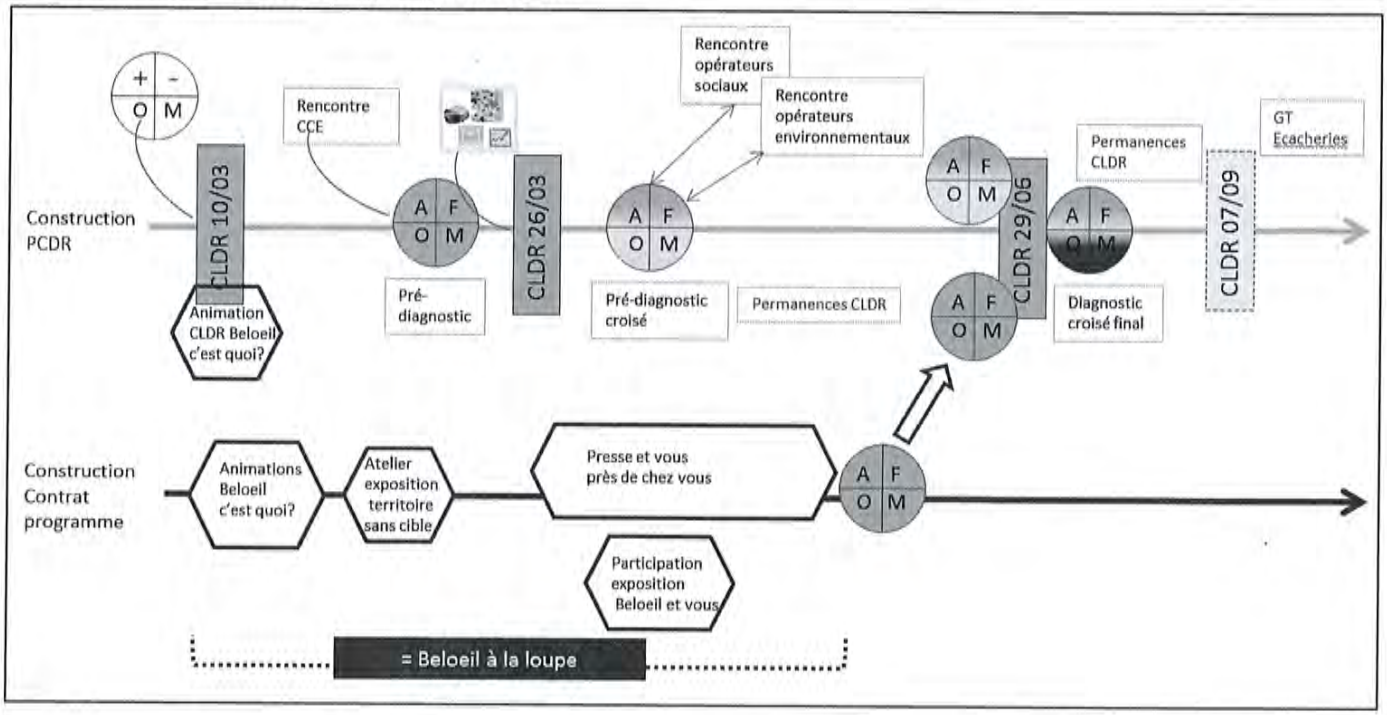

En parallèle plusieurs actions ont été enclenchées en réponse aux éléments relevés par le diagnostic.

Le projet Odéon.
Un dossier de candidature a été introduit dans le cadre du projet « Vis mon village » de la Fondation Roi Baudouin mais n'a pas été sélectionné.
La commune a décidé de soutenir le projet ; les techniciens communaux ont donc réalisé une esquisse d'aménagement répondant aux demandes citoyennes : espace pique-nique, terrains de pétanque, arbre à palabres, petits bacs potagers, plantations de petits fruitiers.
Plusieurs partenaires soutiennent et apportent leur contribution au projet (PNPE, bibliothèque communale, école communale).

Installation d'aires de jeux.
Une aire a été installée à la Porte à Camp à Basècles et 3 le seront bientôt : Stambruges (à côté de l'Espace Odéon), Quevaucamps (Place du Pâturage) et Beloeil (rue de Mons).

Lutte contre l'insécurité.
Un réseau de caméra de surveillance a été installé sur le secteur du hall sportif de Stambruges.

Renforcement de la sécurité routière.
De nombreux secteurs de l'entité ont vu l'installation de chicanes : rues du Fayt, de la Délivrance, des Carrières, des Préaux...
La zone d'agglomération d'Ellignies-Ste-Anne a été étendue (rues Neuve, Monplaisir).
La rue de la Délivrance a vu l'application d'une zone 50 Km/h.

Renforcement de la cohésion sociale.
Le Foyer culturel a enclenché plusieurs projets visant à réunir les habitants : jeux inter-villages, spectacle participatif sur Aubechies.

Valorisation du patrimoine.
L'ancienne herboristerie de Quevaucamps a été « scénographiée » dans le cadre de la nuit des Lumrottes.

Propreté publique.
La commune a organisé l'opération « ma commune propre » en mars.

VI. Présentation de la proposition de stratégie de développement

Camille Mestdag présente la stratégie de développement, les 7 axes et un premier listing de projets et d'actions y liés (*ndlr jointe au présent compte-rendu*).
L'exposé est salué par des applaudissements ; s'en suit un échange avec le public.

Un participant relève 3 « points noirs » sur Beloeil (rue du Château) relevant d'interventions techniques mineures : installation de poubelles publiques, repositionnement des passages piétons, amélioration des trottoirs et du revêtement du parking de la Couronne. Concernant ce dernier point, Marcel André signale que l'aménagement de la dernière liaison paysagère pourra être activé ; l'IDETA a en effet obtenu pour la commune une subvention auprès du Commissariat général au tourisme ; il suggère à Camille Mestdag de s'enquérir de la suite du dossier auprès de monsieur Plouvier.
Marcel André précise que le permis d'urbanisme pour la restauration des Arcades a été refusé ; cela explique l'abandon relatif du site. Une nouvelle demande de permis a été introduite.

Un participant relève la qualité du travail produit par madame Mestdag; ayant assisté à la plupart des réunions il confirme y retrouver le fruit des débats y liés.
Concernant l'identité de l'entité, il confirme qu'elle n'est pas liée au château de Beloeil. Il pense qu'un dénominateur commun aux villages, et donc à l'entité, serait sa trame verte, naturelle ; c'est cet élément qui, selon lui, qu'il conviendrait de mettre en avant et d'accentuer au maximum pour symboliser l'image de Beloeil.

Il confirme la nécessité pour la commune de se doter d'un schéma de structure, et ce, en prévision de l'accroissement démographique à l'horizon des prochaines décennies ; les communes ayant pu anticiper ce phénomène en planifiant et en organisant les zones d'habitat auront plus de crédit auprès de la Région wallonne et seront donc mieux positionnées pour bénéficier de subventions.

Concernant le développement touristique, l'entité ne véhicule pas une image de « package d'attractions » mais se compose d'une offre diversifiée, les attractions ciblant chacune un intérêt particulier du public (Archéosite = archéologie / Mer de sable = biodiversité).
Il estime que des fiches thématiques de promotion seraient à concevoir par l'intermédiaire de structures supra-communales (Wallonie picarde, Province de Hainaut, Région wallonne).

Il n'adhère pas à la notion de centralité sur Quevaucamps; une grande majorité des services est déjà présente ; les regrouper sur un seul site n'améliorera pas le service au citoyen. Selon lui il faut au contraire proposer à la population des permanences dans les villages dans la logique de maisons de quartier où seraient proposées diverses permanences scabinales, administratives (police, CPAS, urbanisme,..) et autres activités (bibliothèque,...).

Les autres membres de la CLDR estiment cette idée irréaliste car :

- certaines matières ne sont pas décentralisables car liées à des registres (population) et autres documents administratifs non digitalisables (urbanisme)
- elle requière que tous les services soient présents ou, dans le cas contraire, qu'un calendrier de permanence/service soit établi, ce qui complexifierait le résultat.
- elle serait onéreuse pour les finances publiques.
- elle serait difficilement accessible pour les gens travaillant.

L'auteur de projet explique que le regroupement des services en un seul lieu poursuit aussi un objectif financier eu égard à la vétusté, l'état sanitaire et le caractère énergivore des bâtiments.

Afin d'accroitre l'offre locative, une participante relève qu'il serait préférable, dans la mesure du possible, de restaurer les grosses bâtisses et de les scinder en plusieurs logements au lieu de s'orienter vers des nouvelles constructions; ces grands bâtiments inoccupés se dégradent alors qu'ils occupent une part importante dans le tissu villageois sur le plan patrimonial et historique.

Le Président précise que la commune doit être propriétaire ; dans le cas contraire elle peut encourager les propriétaires à recourir à l'Agence Immobilière Sociale de St Ghislain ; la commune a organisé à cet effet une information à la Grange ayant réuni près de 70 d'entres-eux. Peu de suite fut donnée par ces derniers.

Il relève également le paradoxe du système des logements sociaux dont le loyer est au prorata du coût des travaux ; cela explique que la cure de Grandglise ne trouve pas preneur.

Le Secrétaire signale que le recours au subventionnement par le développement rural permet d'éviter cet écueil puisque la commune garde la maîtrise du bien et des loyers.

Ce constat s'applique également aux ateliers ruraux contrairement aux halls relais installés dans des zones d'activités économiques intercommunales. Camille Mestdag confirme l'intérêt de combiner les 2 approches afin d'offrir une offre diversifiée au tissu entrepreneurial.

Une participante s'étonne que la commune ait mise en vente le complexe de l'ancienne maison communale d'Ellignies-Ste-Anne alors qu'elle était pressentie dans les débats précédents de la CLDR comme lieu indiqué pour une maison de village.

Marcel André explique qu'il est préférable de s'en séparer vu l'état du bâtiment et le délai qui s'écoulera d'ici à ce que la commune puisse espérer des subventions. Ce dernier a pour conséquence d'accentuer au final le coût des travaux.

Eric Evrard précise que la nouvelle procédure inhérente à l'instruction des conventions développement rural apporte plus de certitudes sur le coût du chantier.

La procédure se déroule maintenant en 2 étapes : une convention faisabilité est signée entre la commune et le Ministre ; elle permet de financer les honoraires d'un auteur de projet pour la réalisation du dossier « projet » comprenant, entre autre, les métrés et coûts précis des travaux.

Une convention réalisation est ensuite conclue sur base de ce montant. La commune peut donc décider en connaissance de cause de réaliser ou non les travaux (en cas d'abandon elle doit logiquement rembourser le subside).

Une participante suggère de collaborer avec une école des métiers.

Un participant vu la diversité et les potentialités de cet ensemble bâti suggère de recourir au partenariat public/privé. Le Secrétaire signale un projet de ce type (Ellezelles : le Centre d'Accueil de Colloques et de Séminaires).

Un participant estime que la mise à disposition de logements devra principalement être du ressort du privé ; le rôle de la commune sera de créer un environnement favorable par la mise à disposition de terrains.
Il signale que la CCATM est très vigilante lors de l'examen des permis d'urbanisme à la problématique des marchands de sommeil.

VII. Suites des réunions

Le secrétaire présente les étapes suivantes du processus de construction du PCDR ; les prochaines réunions seront consacrées au travail sur les fiches projets au départ du premier listing repris dans la stratégie.
Cette démarche sera participative via des ateliers en sous groupes à l'instar de la dernière réunion consacrée au diagnostic croisé final.

Il s'agira de répondre aux questions indirectement posées par le contenu : en quoi consiste le projet, à qui s'adresse-t-il, à quelles demandes répond-il,....

Cette démarche permettra indirectement d'établir un classement logique, de bon sens : un projet dont les contours ne sont pas totalement cernés sera difficilement inscriptible dans les lots à court terme (= à activer dans les 3 ans).

Il explique que les projets seront à mettre en relation avec les dynamiques supra-communales pour entre autre viser des économies d'échelle, notamment via le Groupe d'Action Locale des Plaines de l'Escaut.

Reinold Leplat, Directeur du PNPE, confirme que des groupes de travail seront constitués dans ce contexte pour se pencher sur les projets à activer dans différents axes stratégiques : tourisme, biodiversité, produits locaux,...
Une enveloppe de 1.672.000 € (sur 4 ans) a été accordée pour leur réalisation.
Il espère que les membres de la CLDR seront partie prenante dans ces groupes et est disposé à ce qu'une information spécifique sur le sujet soit dispensée lors d'une prochaine réunion.

Un participant suggère que soit organisée à l'attention de la CLDR une visite des sites et des bâtiments repris dans la stratégie afin de visualiser ce dont il serait question dans les fiches projet.
La CLDR se rallie à sa proposition.

Le Secrétaire souligne la pertinence de cette suggestion car elle traduit l'intérêt et l'investissement de la CLDR pour l'opération de développement rural, ce qui est un plus pour la défense du PCDR devant les instances régionales.

Cette démarche permettrait effectivement d'aborder le travail sur les fiches avec une vision claire des sites et lieux.

Une visite en bus communal des projets réalisés via le premier PCDR avait été organisée avec l'ancienne CLDR en amont de la nouvelle opération.

VIII. Divers

Aucun point n'est relevé.

Marcel André confirme que la prochaine CLDR comportera un volet consacré au programme Leader ; le PNPE en expliquera les tenants et aboutissants ainsi que les différents projets. Cela permettra à la CLDR lors de son travail sur les fiches projet de croiser certaines d'entre elles avec ce programme.

Il signale que l'opération ma commune propre sera réitérée le 16 avril et invite la CLDR à s'y associer.

Le secrétariat,

Monsieur Eric Evrard

Fondation Rurale de Wallonie

Le Président,

Monsieur Marcel André

Echevin du développement rural

Commune de Beloeil - Opération de Développement Rural

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

03 mars 2016, à 19h00 – Maison de village de Wadelincourt

I. Présences

PRÉSENTS

ALKASSOUM DIALLO Aïcha, ANDRE Marcel, CHEVALIER Michel, COUPLET Pascale, CUVELIER Bernard, DELILLE Philippe, DUBOIS René, DUBOIS Michel, DUCORON Félicien, FLAMME Janine, GALANTINO Savino, LAURENT Benoît, LELEUX Ludy, MANFROY Bernadette, MAUROY Frédéric, NEIRYNCK Lucien, POTTIEZ Éric, QUINTIN Fernand, QUITTELIER Paul, SILVESTRE-TILMANT Virginie, SURLEAU Dominique, VANDEMOER - BARBIEUX Anne-Marie, VANSCHOEBEKE Guy, VERPOORT Marcel.

INVITÉS

DECOURTY Christa, DELRUE Christophe, VIDTS Charline– Foyer culturel.
MESTDAG Camille – IDETA.
DELCAMBRE Pierre – PNPE.

EXCUSÉS

BROUILLARD Laurent, DEPLUVREZ Philippe, DETRY Daniel, DURENNE Claudette, DURIEUX Jean-Pierre, DUWELZ Jean-Claude, GRAS Denis, GUIEUX Cécile, MARLOT Bastien, NEIRYNCK Noël, PICRON Monique, VAN COPPENOLLE Muguette.

II. Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 04/02/2016.
- Présentation par le Parc naturel des Plaines de l'Escaut du programme LEADER.
- Présentation par IDETA de la méthodologie de travail sur les fiches projets.
- Divers

Fondation Rurale de Wallonie
Rue Henri Lemaire, 1
7911 Frasnes-Lez-Anvaing
Tél: (0)69/ 87 10 90
wallonie.picarde@frw.be
www.frw.be

III. Présentation de la réunion par le Président

Le Président remercie les membres de la CLDR pour leur présence. Il précise que la participation des membres aux réunions ainsi que leur investissement sont primordiaux à la bonne contribution de la commission à la rédaction du PCDR.
Il souhaite la bienvenue à Hélène Vandewalle, remplaçante de Nathalie Squerens, absente en raison d'une maladie de longue durée.
Il annonce que le permis d'urbanisme des « Arcades » à Beloeil est accepté.

IV. Approbation du compte-rendu du 04/02/2016

Le document est approuvé.
Le Président et la CLDR en soulignent la qualité rédactionnelle.
Un participant signale qu'un certain nombre d'idées émises lors des phases préalables (ex : groupes de travail) ne figurent pas dans la liste jointe au compte rendu ; il estime qu'elles devraient être rajoutées dans les fiches projets et a transmis une note à cet effet au secrétaire de la CLDR. Camille Mestdag confirme que la liste des fiches projets n'est actuellement pas figée et que l'exercice des prochaines réunions sera aussi de s'assurer que rien n'a été oublié.

V. Présentation par le Parc naturel des Plaines de l'Escaut du programme LEADER

Pierre Delcambre, chargé de mission et adjoint à la Direction, présente les objectifs de la stratégie du programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) ainsi que les projets qui seront entrepris par le Groupe d'Action Locale (GAL) des Plaines de l'Escaut.
L'exposé est salué par des applaudissements. S'en suit ensuite un échange avec le public.

Un participant estime que ce programme complexifie les démarches et que le foisonnement d'initiatives peut ainsi être redondant.
Éric Evrard précise que ce n'est pas le cas, certains projets menés dans le cadre du programme LEADER et ceux menés dans le cadre du PCDR peuvent être complémentaires.
Comme évoqué, ce programme consistera essentiellement en interventions immatérielles (études, mises en réseau...) qui pourraient par la suite être portées sur le terrain grâce au subventionnement de certaines fiches projets des PCDR.
De plus, le programme LEADER permet l'initiative de projets cohérents sur l'ensemble du territoire du PNPE alors que les PCDR ne les permettent sur quelques communes seulement.
Il cite l'exemple de la mise en réseau possible des « petits opérateurs » d'attractions en lien avec la pierre ; 3 communes dont les PCDR, en cours de révision, sont potentiellement concernées (Antoing, Beloeil et Bernissart).
Leader pourrait identifier le fil narratif commun (la géologie) et un scénario global et partagé entre ces musées et les sites pour leur donner une masse critique et une lisibilité correcte au sein de la WAPI.
Les PCDR pourraient à travers leurs fiches prévoir les interventions matérielles pour concrétiser les projets (micro-scénographie,...).
Il signale que la nouvelle législation du DR prévoit la possibilité de financement de projets trans-communaux : sur un budget d'un millions d'euros, 90% sont subventionnables ; au-delà d'un million d'euros, 50% sont subventionnables.

Une participante demande s'il est possible de créer un jardin partagé dans le cadre du LEADER.
Pierre Delcambre précise que ce n'est pas impossible mais celui-ci doit être envisagé sur l'ensemble du territoire du PNPE.
Éric Evrard signale qu'un projet de potager solidaire a été proposé dans le cadre de l'ODR.
Pierre Delcambre annonce que des groupes projets seront mis en place au sein du GAL pour activer les projets ; il invite les membres de la CLDR intéressés d'y participer à prendre contact avec lui.

Pierre Delcambre présente le dépliant « les fins gourmets » ainsi que le calendrier des activités du PNPE dont certaines sont organisées afin de célébrer les 20 ans d'existence du PNPE.

VI. Présentation par IDETA de la méthodologie de travail sur les fiches projets

Camille Mestdag présente la méthodologie de travail à suivre pour compléter les fiches projets.

Un participant expose à la CLDR les projets devant être intégrés aux axes de la stratégie (ceux-ci sont présentés en grisés et en italiques dans la suite du document). Camille Mestdag et Éric Evrard y apportent des précisions.

AXE 1

1.1 - Objectif 2030 d'augmentation de 20% de la population, conforme aux prévisions pour la RW
- *Prévoir la possibilité d'implantation de résidences-services au cœur de villages*
- *Prévoir une zone dédicacée à l'implantation d'activités artisanales*
- *Une crèche à Quevaucamps*

Ces préoccupations démontrent l'importance de mener un schéma de structure communal pour identifier les secteurs idéaux pour cette densification future de l'habitat.
Camille Mestdag confirme qu'une fiche projet portera sur la réalisation d'un schéma de structure communal.
Éric Evrard signale que le développement rural peut financer des ateliers ruraux ; ceux-ci ne doivent pas être obligatoirement installés en zone artisanale.
Marcel André rappelle qu'il existe déjà plusieurs crèches sur l'entité (celle de Beloeil sera également agrandie). Il attire également l'attention sur le coût d'un tel service.
Éric Evrard précise que pour être valable, la fiche projet (FP) devra démontrer le besoin réel pour ce type de service à Quevaucamps ; si tel était le cas, il pourrait figurer dans le PCDR comme FP à long terme.

1.2 – Le point « aménager un pôle administratif central » doit être relié au problème de « la réaffectation des anciens bâtiments communaux »

Éric Evrard précise que le travail de conception des FP sera l'occasion de se pencher sur ceux-ci ; il s'agira de vérifier s'ils ne pourront pas dans le futur répondre aux besoins identifiés (ex : réaffectation du centre administratif dans la rue Wauters en logements à loyers modérés)

AXE 2

- *La liaison à « mobilité douce » entre les deux Places de Quevaucamps (Grand-Place et Place du Pâturages / avec concentration de très nombreuses activités et services (évoqué à de multiples reprises).*
- *Un réseau de voies cyclables connectées sur toute l'Entité*
- *Un plan global de mobilité*
- *Implantation de terrains de sport extérieur dans chaque village ; il s'agirait d'un espace « laissé libre » pour la pratique de sports de plein air sans devoir être affilié à un club.*

Camille Mestdag précise que l'axe entre les deux places de Quevaucamps peut être repris dans l'aménagement du cœur de Quevaucamps ; le travail sur la FP sera l'occasion d'en préciser le périmètre.

Une volonté de désengorger le centre de village est une préoccupation forte puisque l'installation d'éclairage des sentiers et la création de parking de substitution sont également évoquées. Camille Mestdag estime que le Plan Communal de Mobilité est un outil mieux adapté au milieu urbain (réponse aux problèmes d'engorgement, peu fréquents en zone rurale). La CCATM, qui a déjà travaillé sur la question pour Stambruges est un allié précieux.

Marcel André signale qu'une commission communale de mobilité vient d'être crée ; elle se penchera sur les préoccupations exprimées.
Camille Mestdag signale ensuite que l'implantation de terrains de sport à l'extérieur peut être prévue dans les FP relatives à l'aménagement de cœurs de village.

AXE 3

- *Une zone dédicacée à l'artisanat (déjà prévue lors de l'implantation de l'incinérateur /1975, à nouveau évoquée au sein de Polaris ...).*

Éric Evrard signale que le développement rural peut financer des ateliers ruraux ; ceux-ci ne doivent pas être obligatoirement installés en zone artisanale.

AXE 4

- *Un Parc public dans chaque village*

Camille Mestdag confirme qu'il y a une FP recoupant cette préoccupation (adopter un plan de végétalisation participative).
Éric Evrard pose la question de savoir si celui-ci doit aussi concourir à la création de petits « squares ruraux » ; ceci devra être abordé lors de la réunion suivante). Le Parc Duhant à Quevaucamps est évoqué.
Pierre Delcambre précise qu'une fiche projet dans le programme LEADER se penche sur l'aménagement des cœurs de village et des espaces verts associés.

AXE 5

- *Créer un verger démonstratif de variétés (anciennes) résistantes aux maladies (avec PNPE)*

Marcel André l'informe qu'un verger sera implanté à proximité de l'école de Beloeil via le plan Maya.
Éric Evrard signale que dans le cadre du projet Odéon, l'idée d'installer des fruitiers palissés sera proposée.

AXE 6

- *A Quecaucamps, préciser les deux sites : d'une part, la Place Paul Pasture avec ses bâtiments communaux (besoins pour l'académie, pour le sport intérieur, pour le musée,...) et d'autre part, les terrains à côté et à l'arrière du Centre Culturel (verger, résidence-services et terrains de sport extérieur)*
- *A Basècles, ajouter le site de « La Porte-à champs »*
- *Un plan de végétalisation participative : un Parc public dans chaque village et planter 15.000 arbres/ intégration dans projet WAPI (planter un arbre par habitant)*
- *Points jeunes, prévoir également pour Thurawanie et Grandglise (école)*

Camille Mestdag confirme que le schéma de structure communal sera un outil prospectif permettant de cibler les secteurs à planter. De plus, elle confirme que ces dispositifs pourraient être abordés dans le cadre des FP portant sur les cœurs de village.

Après la prise en considération des différentes remarques, Camille Mestdag présente la méthodologie qui sera appliquée pour compléter de manière efficace les fiches projets. Des fiches géantes seront mises à disposition. Au moyen de post-it, il faudra d'abord compléter la description, la justification, la localisation et les partenaires ; ensuite, on se penchera sur la programmation opérationnelle. Les fiches seront regroupées en lots (3 fiches par lot), et par groupe de 2 ou 3 personnes, deux lots seront distribués afin que chaque fiche projet soit étudiée par 2 binômes ou trinômes distincts.

VII. Divers

La date de la prochaine réunion CLDR est annoncée au jeudi 17 mars. La prochaine CLDR portera sur la rédaction des fiches projets par groupe de 2 ou 3 personnes.
Marcel André informe la CLDR que le collège communal a remis un avis favorable à la demande de visite en bus communal des sites et bâtiments évoqués comme futurs fiches projets.
Camille Mestdag propose que celle-ci se fasse lorsque la CLDR sera bien avancée dans la démarche de construction des fiches projets.

VIII. Prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée en séance au **jeudi 17 mars** à **19h00** à la **Maison de village de Wadelincourt**.

Le secrétariat,

Monsieur Éric Evrard

Fondation Rurale de Wallonie

Le Président,

Monsieur Marcel André

Echevin du développement rural

Commune de Beloeil - Opération de Développement Rural

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

17 mars 2016, à 19h00 – Maison de village de Wadelincourt

I. Présences

PRÉSENTS

ANDRE Marcel, BROUILLARD Laurent, CHEVALIER Michel, COUPLET Pascale, CUVELIER Bernard, DELBECQ Caroline, DELRUE Christophe, DEPLUVREZ Philippe, DEPLUVREZ Yolande, DEROBERMASURE Francine, DUBOIS René, DUMONT Raoul, DURENNE Claudette, DUWELZ Jean-Claude, FLAMME Janine, GALANTINO Savino, LAURENT Benoît, LELEUX Ludy, MAISTRIAU Geneviève, MANFROY Bernadette, MARLOT Bastien, NEIRYNCK Lucien, NINOVE Olivier, QUINTIN Fernand, QUITTELIER Paul, RYCKEBOSCH Eric, SILVESTRE - TILMANT Virginie, VANSCHOEBEKE Guy, VERPOORT Marcel.

INVITÉS

MESTDAG Camille – IDETA.

EXCUSÉS

BRISSART Michèle, DECOBECQ Betty, DELILLE Philippe, DELPLANQUE Sabine, DESTREBECQ Michel, DETRY Daniel, Marie-Claire DUCORON, DUCORON Félicien, DURIEUX Jean-Pierre, GUIEUX Cécile, NEIRYNCK Noël, POTTIEZ Eric, RAULIER Michel, SURLEAU Dominique, VAN COPPENOLLE Muguette.

II. Ordre du jour

- Approbation du compte rendu de la réunion du 03 mars (ci-joint).
- Travail sur les fiches projet.
- Divers.

III. Présentation de la réunion par le Président

Le Président souhaite la bienvenue à Hélène Vandewalle et Marie-Laure Fromont de la FRW.
Il annonce que la réunion sera filmée et que la vidéo sera exploitée par la FRW ou la commune dans le but de promouvoir l'adhésion des citoyens à la CLDR.
Personne ne se manifeste pour ne pas paraître dans la vidéo.

Fondation Rurale de Wallonie
Rue Henri Lemaire, 1
7911 Frasnes-Lez-Anvaing
Tél: (0)69/ 87 10 90
wallonie.picarde@frw.be
www.frw.be

IV. Approbation du compte-rendu du 03/03/2016

Le document est approuvé.

V. Travail sur les fiches projet

Les participants se répartissent en sous-groupes pour alimenter le contenu des fiches projet agrandies sur format A0.
L'auteur de PCDR précise les rubriques devant être remplies en priorité.
Au terme de l'exercice, il est convenu que les contenus soient restitués en annexe au compte rendu.
Les participants auront ainsi le loisir de réfléchir aux compléments d'ici la prochaine réunion.
Lors de celle-ci, ils auront l'occasion de compléter une dernière fois les fiches, notamment sur base des enseignements de la visite des sites et des bâtiments (cfr infra).

VI. Divers

La prochaine réunion portera sur la restitution du premier contenu des fiches-projet.

La CLDR a marqué son intérêt pour la visite en bus communal des sites et des bâtiments évoqués comme futures fiches projets. Celle-ci se fera avant la prochaine réunion de CLDR

VII. Prochaine réunion

La prochaine réunion sera annoncée après les vacances de Pâques.

Le secrétariat,

Monsieur Éric Evrard

Fondation Rurale de Wallonie

Le Président,

Monsieur Marcel André

Echevin du développement rural

Commune de Beloeil - Opération de Développement Rural

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

09 mai 2016, à 19h00 – Salle des fêtes de Basècles

I. Présences

PRÉSENTS

ALKASSOUM DIALLO Aïcha, ANDRE Marcel, CHEVALIER Michel, COUPLET Pascale, CUVELIER Bernard, DELBECQ Caroline, DELILLE Philippe, DELPLANQUE Sabine, DEROBERMASURE Francine, DUBOIS René, DUBOIS Michel, DUCORON Félicien, DUWELZ Jean-Claude, ESCOUFLAIRE Cécile, FLAMME Janine, LELEUX Ludy, MANFROY Bernadette, NEIRYNCK Noël, NEIRYNCK Lucien, RAMIREZ-MAUROY Emmanuel, VANDEMOER - BARBIEUX Anne-Marie, VERPOORT Marcel.

INVITÉS

VIDTS Charline– Foyer culturel.
MESTDAG Camille – IDETA.

EXCUSÉS

BROUILLARD Laurent, DEPLUVREZ Philippe, DETRY Daniel, GALANTINO Savino, LAURENT Benoît, NINOVE Olivier, QUINTIN Fernand, SILVESTRE - TILMANT Virginie, SURLEAU Dominique.
MAISTRIAU Geneviève, LEPLAT Reinold – PNPE.

II. Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 03/03/2016.
- Retour de la visite en bus de la CLDR du 23 mars.
- Travail sur les fiches projet : suite.
- Divers

Fondation Rurale de Wallonie
Rue Henri Lemaire, 1
7911 Frasnes-Lez-Anvaing
Tél: (0)69/ 87 10 90
wallonie.picarde@frw.be
www.frw.be

III. Présentation de la réunion par le Président

Le Président remercie les membres de la CLDR pour leur présence. Il cède la parole aux représentants de la FRW et de l'IDETA pour la suite de la réunion.

IV. Approbation du compte-rendu du 03/03/2016

Le document est approuvé.

V. Retour de la visite en bus de la CLDR du 23 mars 2016

Sur base d'un reportage photographique, Eric Evrard dresse les principaux enseignements issus des observations et des commentaires de la CLDR ; il invite les membres à le compléter oralement sur base des notes de leur carnet de bord, lors de cet exposé ou lors du travail sur les fiches projet.

Rue Vandervelde
Arrière du Foyer culturel : Création d'un espace pluriel : pôle administratif, espaces paysagers, verger conservatoire, logements mixtes...
Valorisation de la pierre de sable (murs de moellons) et gamme de teintes similaires à proposer aux particuliers repeignant leurs façades.

Rue Vandervelde
Drève Ninove : Aménagement paysager et fonctionnel pour relier les deux « quartiers ».

Rue P.Pastur
Aménagement de l'ancienne halle de marchandise de la gare : accueil de manifestations, décentralisation des activités de la maison de quartier, aménagement des abords.
Aménagement de la placette : la reverdurer, s'inspirer des vues anciennes (cartes postales).

Place du pâturage
Création d'une aire de jeux programmée par la commune.

Rue de la délivrance
Restauration du kiosque ; Marcel André signale qu'un budget de 25.000 € sera voté lors de la modification budgétaire au conseil communal du 25 maipour une première phase de travaux.

Place E.Carlier
Aménagement paysager et fonctionnel : valoriser la colonne MORRIS, la faire décorer (ainsi que le mur en plaques de béton) par les enfants et ou les ados ; collaboration à enclencher avec l'école (toute proche) et/ou l'éducateur de rue.
Marcel André, suite à ce constat de la CLDR, la fera conserver (la commune prévoyait son enlèvement).

Rue St Martin
Chapelle Saint Martin : est « occupée » ; semble servir d'abri pour des jeunes ayant un certain sens de l'humour (décorum via un agencement de vidanges dont une de « Paix Dieu »).
Proposition de restaurer la chapelle en y associant les « squatteurs » ; une membre de la CLDR de Grandglise essayera de les identifier.

Rue du Calvaire
Création d'une aire de jeux programmée par la commune et, en complément, projet d'espace citoyen porté par une membre de la CLDR : le projet Odéon, du nom de l'ancien cinéma.
Plusieurs membres de la CLDR, ayant appris que la plaine serait en bord de voirie, et donc éloigné de l'école, s'étonnent de ce choix ; ils l'estiment inapproprié car : l'espace actuellement occupé par diverses manifestations (brocante, X'trem trollf, fête des voisins,...) sera figé par la plaine de jeux, la distance entre les 2 sites et l'angle mort feront que les parent occupant l'espace Odéon (pétanque) ne laisseront pas leurs enfants aller sur les jeux. Le rapport coût/efficacité sera, selon eux, négatif.
Marcel André explique ce choix par la nécessité d'avoir une surveillance par les voisins.
La CLDR estime que le contrôle social n'en sera pas meilleur en front de voirie car les bâtiments riverains sont des garages ou sont inoccupés. La proximité d'habitations occupées n'est pas un gage de sécurité pour le mobilier public comment en attestent, par exemple, les dégradations sur les abris-bus.
La plaine communale ne sera pas donc pas exploitée de manière optimale par l'école et les habitants.
Plusieurs démarches, notamment de membres de la CLDR, ont été entreprises auprès du Bourgmestre pour qu'il infléchisse sa décision, sans succès à ce jour.

Rue du Happart
Croisement avec le chemin de la Comtesse : illustration du principe de marquage paysager des entrées de villages, étudié dans le cadre de l'ODR précédente (schéma directeur du cœur de Beloeil); information par un membre de la CLDR de l'existence d'une étude sur les entrées de villages réalisée par le PNPE.

Rue de Beloeil
« Belstam » : site stratégique : Illustration de la nécessité de marquer les entrées de village, connexion avec le RAVeL (halage canal Ath/Blaton) non lisible, départ de drève vers la forêt de Beloeil.
Idée d'y installer une passerelle reliant les 2 massifs forestiers (forêt indivise de Stambruges et forêt de Beloeil), principe de réaliser un « master plan » sur ces 2 massifs (étude globale des potentialités, des contraintes, des pistes de développements répondant aux aspirations de la population,...).
Proposition de la CLDR d'étudier la possibilité de valoriser l'ancienne voie de tram, toute proche, comme liaison douce vers les rues du nord de Stambruges.

Ecacheries
Présentation par une membre de la CLDR du résultat des cogitations du groupe de travail « Ecacheries » : hameau de Beloeil s'apparentant à un micro-village, localisation stratégique : point d'entrée vers la Fontaine bouillonnante, assure la jonction entre la forêt indivise et Beloeil, au croisement de plusieurs voies de mobilité douce, point de rayonnements multiples.
Réflexion globale menée par le groupe pour redynamiser ce hameau : traitement paysager des berges et du halage aux abords du pont levis (= entrée de village par voie nautique), création d'une salle polyvalente dans l'ancienne chapelle (expo, départ et arrivées de marches,...), reconversion de la maison éclusière en Maison du Canal : HORECA, info touristique, relais nautique et relais/location cyclo,....
L'attractivité du site est confirmée par les bateaux qui s'y amarrent pour quelques jours.
La CLDR estime qu'un bail emphytéotique pourrait être conclu entre la commune et les voies hydrauliques pour ce projet.
A l'instar de celle d'Espierre, la personnalité de la personne en charge de la gérance est l'élément clé de réussite d'un tel projet et n'est pas à sous estimer.
Marcel André signale qu'un point de location de vélo sera installé à l'office de tourisme de Beloeil.
Marie-Claire Ducoron signale que la Chapelle pourrait être cédée pour l'euro symbolique à la commune.

Plusieurs membres de la CLDR estiment qu'il faut porter une attention particulière à ce hameau ; renforcer son attractivité par les idées évoquée concourra à réduire le risque de voir l'école disparaître, faute d'élèves.

Rue Docteur Ronflette

Ancienne usine Jadot : Présentation par l'IDETA des grandes lignes de l'étude de requalification : halte nautique avec liaison vers le cœur de Beloeil et son château.
Plusieurs membres s'interrogent sur le risque de concurrence avec le projet proposé aux Ecacheries.
Autres suggestions de la CLDR : accueil d'entreprises via des ateliers ruraux, parkings de substitution pour transporteurs routiers.

Carrefour Ste Anne

Ancienne maison communale et annexes : Aménagement d'une maison de village et d'un atelier rural
Interrogation de la CLDR sur le bien fondé de vendre cet ensemble alors qu'il est l'objet de spéculations dans le cadre de l'ODR.

Rue de Condé

Vue sur la carrière Bernard : Valorisation des carrières, intégration dans une démarche supra-communale via le Groupe d'Action Locale des Plaines de l'Escaut : concept : mettre en réseau les sites, patrimoines et musées liés à la pierre via un dénominateur commun : la géologie ; celle-ci permettra de dégager une logique de découverte faisant apparaître ces éléments comme un ensemble cohérent.
Communes potentiellement concernées à ce stade : Antoing, Beloeil et Bernissart.

Rue Porte à Camp

Exemple d'une aire de jeux communale récemment créée et aménagement de la liaison piétonne entre la place de Basècles et ce quartier.
Proposition d'égayer le château d'eau via une fresque illustrant le carnaval de Basècles. Il s'agit d'une thématique identitaire et fédératrice.
Le secrétaire signale que ce type de réalisation existe dans le nord de la France (Baisieux).

Rue du Carme

Ancienne carrière et marbrerie : valorisation globale et plurielle du site : zones naturelles, de loisir, logements mixtes, atelier rural.

<u>Prolongements proposés par des membres de la CLDR suite à la visite :</u>

Potager intergénérationnel :

Monsieur Galantino a proposé la mise à disposition des ainés de la bande enherbée parallèle à la promenade Detrain. Eric Evrard signale que cette proposition, moyennant l'accord de la commune peut être étudiée plus avant (identification des porteurs de projet, contraintes techniques, engagement moral des occupants vis-à-vis de la commune,...) ; Il estime que le CCCA est un partenaire clé et rappelle qu'un membre de la CLDR est guide composteur.

Découverte et valorisation des carrières :

Plusieurs membres ont souhaité approfondir via une visite de terrain sur le sujet ; Eric Evrard propose de réitérer la visite faite avec le Bourgmestre au début de l'opération ; un groupe de travail (inventaire, recueil de documents, réflexion sur des produits, découvertes,...) peut également être mis en place et animé par la FRW comme c'est le cas dans de nombreuses autres communes menant une ODR.

VI. Travail sur les fiches projets

Un membre de la CLDR et aussi de la CCATM informe l'assemblée que la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de Mons est en recherche de sujets sur le territoire de la Wallonie picarde pour ses étudiants. Certains projets du PCDR pourraient être proposés ; les fiches projet s'en trouveraient enrichies. Une rencontre avec la commune et l'IDETA pourrait être organisée pour cerner une éventuelle collaboration.

Maison de village d'Ellignies-Ste-Anne

Les habitants d'ESA membres de la CLDR confirment que le site de l'ancienne maison communale d'ESA est plus ou moins le centre de ce village-rue ; la rue de l'Egalité, calme et parallèle à la rue Neuve est une alternative intéressante pour y accéder.

La CLDR constate qu'il n'y a pas d'identité propre à ESA, car composée de plusieurs hameaux; il n'y a actuellement pas d'association justifiant une maison de village ; paradoxalement une telle infrastructure pourrait créer un pôle fédérateur et identitaire et, susciter l'émergence de nouvelles activités et associations. Un projet de ce type assurerait également la conservation d'un bâtiment de caractère.

Par ailleurs, il manque un espace libre pour permettre aux jeunes la pratique des petits sports de rue (balle au fronton, foot à 10). Cet espace pourrait prendre une dimension intergénérationnelle via quelques équipements adaptés aux aînés et aux plus petits.

La Directrice du Foyer culturel confirme l'intérêt pour sa structure de points de chute pour décentraliser certaines activités dans les villages.

Plusieurs participants s'étonnent de la mise en vente du bien par la commune; Marcel André l'explique par l'état de délabrement de l'édifice.

La CLDR estime, vu ces éléments, qu'une alternative serait de dissocier le bâtiment et l'ancien terrain de sport ; celui-ci pourrait être conservé dans le domaine communal pour une future agora space; un préau pourrait compléter l'aménagement pour accueillir des activités culturelles de plein air (ex : art de rue).
Il est proposé de s'inspirer de ce qui se fait dans le nord de la France.

Ancienne halle de marchandises de la gare de Quevaucamps

La CLDR relève plusieurs atouts : qualité architecturale, localisation intéressante : proche du musée de la bonneterie, de la bibliothèque, de l'académie de musique, de la place (stationnement), de la Maison de quartier, au départ de la drève Ninove.
Elle relève que les activités associatives ne peuvent plus se tenir dans la salle du Mercredi des cendres.

La reconversion de cette halle en salle multifonctionnelle est proposée pour y réaliser les activités suivantes : fêtes familiales, point de chute de la Nuit des Lumrottes, délocalisation d'activités du Foyer culturel nécessitant des surfaces plus réduite, plus intimiste (cinéclub, expos, ...), décentralisation d'activités de l'académie de musique (concerts apéritifs), de la maison de quartier (ateliers théâtre avec les ados), sports doux (Zumba, yoga).

L'aménagement des abords devrait également être réfléchi pour renforcer la cohésion sociale (ex : terrains de pétanque) et s'intégrer dans le plan Maya (ex : massifs fleuris, jardin partagé)
La place très minérale, devrait être également repensée, en s'inspirant des anciennes vues (cartes postales) montrant une place plus verte.
Marcel André estime que la réflexion doit être globale et porter sur les 3 sites (halle, drève et placette).

Plusieurs partenaires potentiels sont identifiés par la CLDR : l'école de la Communauté française, la Pommeraie, les Chanterelles, l'académie de musique,...
La Directrice du Foyer culturel confirme l'intérêt d'un tel espace en raison du caractère peu adapté de la grande salle de spectacles à certaines activités.

Un membre relève la charge en personnel, en gestion et donc en coût liée à la multiplication des équipements et des activités associatives pouvant s'y dérouler.
Il demande si celle-ci sera assumée par le Foyer culturel ou une autre structure de gestion de type asbl.
Le secrétaire signale que les maisons de village font déjà l'objet d'une gestion communale pour ce qui concerne les réservations ; les activités qui s'y déroulent et les charges y liées sont du ressort des utilisateurs.

Certaines communes mettent sur pied des comités de gestion de leurs maisons de village.
Cet élément peut figurer dans la fiche projet.

Maison de village à Stambruges

Les membres de la CLDR habitant ce village confirment que les associations locales sont tributaires de salles privées, rarement optimales et dont la pérennité n'est pas garantie à long terme.

Une Maison de village serait la bienvenue pour le tissu associatif ; il n'y a cependant pas de local ou de terrain communal. Ils renseignent un bâtiment privé très emblématique équipé d'une scène : l'ancienne grange « Pagus ».

Jardin solidaire et jardin partagé

Un exemple dont s'inspirer est proposé : les jardins ouvriers à Hensies.
La question de l'encadrement et de l'entretien est posée ; pour le jardin solidaire, les opérateurs sociaux rencontrés il y a un an s'étaient montrés très intéressés.

Le jardin partagé requiert la mise sur pied d'une structure ; les écoles pourraient en être des partenaires.
Marcel André signale que des potagers scolaires sont développés à l'école des Ecacheries et à celle de Basècles.

La CLDR signale qu'un jardin partagé privé est développé à Quevaucamps

VII. Divers

Le Président signale la démission de Betty Decobecq; la CLDR en prend note.

VIII. Prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée en séance au **mardi 24 mai** à **19h00** à la **Maison de village de Wadelincourt**.

Il est convenu avec la CLDR de faire approuver les comptes rendu de cette réunion et de celle du 24/05 en même temps.

Le secrétariat,

Monsieur Éric Evrard

Fondation Rurale de Wallonie

Le Président,

Monsieur Marcel André

Echevin du Développement rural

Commune de Beloeil - Opération de Développement Rural

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

24 mai 2016, à 19h00 – Maison de village de Wadelincourt

I. Présences

PRÉSENTS

ALKASSOUM DIALLO Aïcha, ANDRE Marcel, BROUILLARD Laurent, CHEVALIER Michel, COUPLET Pascale, CUVELIER Bernard, DELBECQ Caroline, DELILLE Philippe, DELPLANQUE Sabine, DEROBERMASURE Francine, DUBOIS René, DUCORON Félicien, DUMONT Raoul, DUWELZ Jean-Claude, FLAMME Janine, GALANTINO Savino, LAURENT Benoît, MANFROY Bernadette, MARLOT Bastien, NEIRYNCK Lucien, NINOVE Olivier, QUINTIN Fernand, QUITTELIER Paul, RAMIREZ-MAUROY Emmanuel, ROLLAND Eric, SURLEAU Dominique, VAN COPPENOLLE Muguette, VANDEMOER - BARBIEUX Anne-Marie, VANSCHOEBEKE Guy, VERPOORT Marcel.

INVITÉS

MESTDAG Camille – IDETA.

EXCUSÉS

DEPLUVREZ Philippe, DESTREBECQ Michel, DETRY Daniel, DURENNE Claudette, DURIEUX Jean-Pierre, ESCOUFLAIRE Cécile, LELEUX Ludy, NEIRYNCK Noël, SILVESTRE - TILMANT Virginie.

II. Ordre du jour

- Concours photo à l'attention des CLDR accompagnées par la FRW.
- Travail sur les fiches projet : suite.
- Divers.

Fondation Rurale de Wallonie
Rue Henri Lemaire, 1
7911 Frasnes-Lez-Anvaing
Tél: (0)69/ 87 10 90
wallonie.picarde@frw.be
www.frw.be

III. Présentation de la réunion par le Président

Le Président remercie les membres de la CLDR pour leur présence.
Il les informe des démissions suivantes : Julie Schrivel et Eric Nickels ; la CLDR en prend note.

IV. Concours photo à l'attention des CLDR accompagnées par la FRW

Le Président signale qu'un concours quasi similaire a été proposé récemment par le PNPE ; il regrette cette redondance et l'absence de concertation.
Le secrétaire explique qu'il s'agit d'un concours pour toutes les CDLR de Wallonie ; le cas des CLDR dans des communes du PNPE est particulier.

La CLDR prend connaissance du concours. Elle se prononcera sur sa participation lors de la prochaine réunion.
Le règlement sera joint au compte rendu de la dernière réunion pour que la CLDR puisse décider en connaissance de cause.

V. Travail sur les fiches projet

L'auteur de projet rappelle qu'une série de fiches sont standard d'une commune à l'autre et qu'elles ne doivent donc pas être passées en revue (ex : schéma de structure communal, PCDN).

Pour les autres, il s'agit de l'aider à cerner les éléments concrets liés aux attentes et au contexte local. Ex : où implanter le projet, quid de la maîtrise foncière, y a-t-il ou non un porteur (ex : association pour occuper une maison de village),...

L'analyse de ces questions aboutira sur un classement logique des projets dans les 3 lots (court, moyen et long terme).

Un participant rappelle que l'estimation des coûts du projet est aussi prépondérante.
L'auteur de PCDR confirme que ce point sera pris en compte pour le classement ; des fourchettes indicatives de coût seront établies.
Le secrétaire rappelle que certaines fiches pourront faire appel à d'autres subventions que le développement rural (ex : Petit Patrimoine Populaire Wallon pour les chapelles).

Il est convenu que les fiches projet finalisées soient soumises pour relecture à la CLDR.
Le choix arrêté en séance est de les consulter sous format informatique et auprès de Marie-Claire Ducoron aux heures administratives (Service des Travaux - place de Quevaucamps).

Le Secrétaire suggère que la CCATM, qui avait déjà à 2 reprises interagi avec l'opération de développement rural (info générale et présentation du diagnostic citoyen) puisse également se pencher sur les fiches une fois finalisées.

Une participante demande si les fiches peuvent également être soumises à d'autres personnes que les membres de la CLDR.
Camille Mestdag estime que hors contexte (sans connaissance des préalables - diagnostic croisé et stratégie), elles peuvent prêter à interprétation.

Le secrétaire rappelle le rôle des membres de la CLDR, qui ont la connaissance complète de ces éléments, d'être l'interface avec la population.

Créer des logements intergénérationnels
Créer des logements pour jeunes couples ou des logements moyens

Le secrétaire reprécise la nature des logements et des publics visés ; il cite l'exemple d'Opprebais (logements intergénérationnels) et de Rumes (logements tremplins).
Un participant estime qu'il faut réellement dans les faits garantir la mixité sociale prônée par ces politiques et s'interroge sur la façon d'y arriver ; le secrétaire explique que certaines communes instaurent un comité d'attribution pour les logements créés en développement rural.

La CLDR estime qu'il faut cibler les emplacements à proximité des axes de communication pour privilégier les TEC. Ils doivent idéalement être localisés au cœur des villages.

L'idée de logement Kangourou est avancée par un membre ; Marie-Claire Ducoron et Marcel André signalent que ce type de logement n'est pas autorisé par le CWATUPE.

Un membre rappelle la hausse démographique prévue par le Bureau du Plan : 6 % en moyenne et 16 % pour la Wallonie ; pour y faire face, il propose d'étudier la piste de partenariats avec le privé : la commune, propriétaire, mettant le foncier à disposition du privé.
Il rappelle qu'il n'y a pas de résidence service dans l'entité alors que la demande, avec le vieillissement de la population, va inéluctablement croître.
Il suggère de densifier l'espace jouxtant le foyer culturel dans l'esprit d'un éco-quartier.

Une participante relève que le cœur de Quevaucamps est éloigné du marché hebdomadaire et des surfaces commerciales, localisés le long de la nationale 50.
Marie-Claire Ducoron rappelle qu'il existe une ZACC proche de la N 50 derrière l'Intermarché de Quevaucamps.

Une participante relève qu'il serait plus judicieux que ce projet d'éco-quartier s'installe à Beloeil, « chef lieu » de l'entité et pourvu de commerces. La clinique, en cas de désaffectation, représenterait un potentiel immobilier non négligeable.

Le Secrétaire signale que le Schéma directeur de Beloeil, ayant sou tendu les 3 gros projets (grange, arcades et liaisons paysagères), avait pointé une réserve foncière stratégique en zone d'habitat jouxtant la drève des docteurs Detrain ; sa densification avait été imaginée par l'auteur de projet, la liaison vers la rue de la Hunnelle et les parkings ont été pensés de façon à pouvoir s'articuler avec celle-ci.

Camille Mestdag relève que le premier objectif de cette recentralisation plurielle (services, loisirs, logement,....) est l'économie d'échelle. La localisation, si la commune l'estimait utile, pourrait être autre que Quevaucamps.

Développer les outils de communication

Camille Mestdag signale que le site internet a été fortement modernisé depuis que le début de l'opération et vient compléter efficacement le bulletin communal.
Le secrétaire pose la question du maintien de cette fiche, elle pourrait être considérée comme un « lot 0 » (= projet réalisé dans le courant de la conception du PCDR).

Un membre rappelle que la durée de vie moyenne d'un site Web est de 3 ans ; à ce terme, il doit être remodelé et adapté.
La CLDR décide de conserver la fiche.

Un membre aborde le problème de la communication vers le touriste ; les atouts sont nombreux mais ne sont pas renseignés par thématiques ; il site l'exemple des ressources muséales et patrimoniales liées aux manufactures et industries extractives ; il propose la conception de packages thématiques.
Le Président rappelle les améliorations récentes du site web de l'Office de Tourisme, en lien avec celui de la Maison du tourisme de la Wallonie picarde.

Le secrétaire explique que les exemples évoqués, en comparaison des grosses attractions de la Wallonie picarde, s'apparentent plus au micro-patrimoine identitaire local qu'à des « attractions » touristiques.

Ceux-ci pourraient, par contre, être mis en réseau avec leurs homologues d'autres entités de la Wapi pour leur donner une « masse critique » suffisante pour intéresser du public externe ; il cite le cas des patrimoines nés de l'exploitation des ressources géologiques (carrières, sablières, musées, habitat,...) présents sur d'autres communes (Antoing et Bernissart) qui pourraient être mis en réseau via le programme Leader du GAL des Plaines de l'Escaut.

Décentraliser la Maison de Quartier
Opération « Points jeunes »

Camille Mestdag relaye l'information tenue lors de la visite du site Odéon de cette après midi (dans le cadre des journées européennes des parcs naturels) : l'éducateur de rue ira à la rencontre des jeunes de Stambruges lors des grandes vacances pour cerner leurs attentes.

Une participante signale qu'il serait intéressant de faire la même démarche pour Basècles ; un petit groupe d'ados s'ennuyant se réunit près de chez elle ; ils sont juste en quête d'un lieu de rassemblement où discuter à leur aise. Elle se propose de faire le relai vers l'éducateur de rue pour les mettre en contact.

Une autre signale la place du Tartiau et la chapelle St Martin à Grandglise comme aussi des lieux de rassemblement.
Le pont levis des Ecacheries est également signalé comme tel.
Le secteur de grange de Beloeil est lui aussi fréquenté par les ados ; il est proposé de leur réserver un local dans les Arcades qui seront bientôt aménagées.

Un participant relève que c'est le rôle des éducateurs de rue d'aller à la rencontre des jeunes pour cerner leurs attentes et d'être le relai vers les groupes consultatifs (conseil communal des jeunes).
Le Secrétaire propose de relayer ces informations vers la Maison de Quartier.

Un membre relève que la faiblesse des effectifs (2 éducateurs), la taille de l'entité et l'absence de locaux décentralisés invalident la démarche.

Créer et animer un réseau d'Ambassadeurs de Quartier

Camille Mestdag rappelle que cette fiche peut aller de paire avec la précédente.
Pas de remarque de la CLDR.

Opération « Ma commune, mon histoire, mon futur »

Camille Mestdag signale que l'initiative d'un événement théâtralisé participatif, entamée sur Stambruges, se prolonge cette année sur Aubechies. Ces démarches concourront à la fiche projet
Pas de remarque de la CLDR

Aménagement des carrefours dangereux

Camille Mestdag confirme que l'ensemble des carrefours relevés lors des groupes de travail a été repris. Plusieurs ne sont pas sur voiries communales et certains recoupent la fiche visant l'amélioration des entrées de villages.
Pas de remarque de la CLDR

Opération « Entrées de village »

Le secrétaire rappelle que plusieurs sites ont été illustrés lors de la visite en bus (Belstam, pont du Calvaire, carrefour des 4 arbres).

Il rappelle que sur le plan « graphique », le souhait des habitants est bien de pourvoir décliner une image commune à l'entité via ces aménagement tout en laissant aussi la place à l'intégration d'un élément spécifique à l'identité du village
Pas de remarque de la CLDR

Opération « Piedsentes »

Marcel André rappelle que la commune participe chaque année au projet « Rendez-vous sur les sentiers ». Un membre relève que les réseaux intra-villageois sont globalement corrects et praticables mais qu'il serait judicieux d'améliorer ou de recréer les liaisons inter-villages.

Le secrétaire rappelle que la CLDR avait pointé le cas de l'ancienne assiette de tram reliant le Belstam à Stambruges ; il invite la CLDR à lister pour la prochaine réunion les autres liaisons potentielles afin de compléter la fiche.

Activer un Cercle des Commerçants

Pas de remarque de la CLR

Créer un atelier rural

Plusieurs anciens sites industriels sont mentionnés par la CLDR : Beloeil : le site Jadot, Basècles : les anciennes usines Bataille et l'ancienne marbrerie Sauvage, Stambruges : l'ancienne briqueterie Foucambert, Quevaucamps : l'ancienne « usine à tubes ».

La CLDR estime qu'outre les surfaces et/ou locaux disponibles, la localisation vis-à-vis des axes de communications sera un paramètre primordial pour le choix du projet ; la localisation « historique » de certains d'entre eux (ex : en bord de voie d'eau) les rend peux compatibles pour une réaffectation induisant un charroi terrestre (au détriment des riverains).

L'auteur de PCDR explique que cette réflexion pourrait se mener en CCATM et que la fiche portant sur la réalisation d'un schéma directeur permettra à la commune de disposer d'un outil d'aide à la décision en la matière.

Mettre en place une cantine durable

La CLDR estime qu'il faut développer ce concept auprès d'un maximum de collectivités locales : écoles, home de Grandglise,...

Valoriser les produits locaux

Le Secrétaire rappelle que ce projet sera à développer en étroite collaboration avec le Gal des Plaines de l'Escaut. Un groupe spécifique (auquel les membres de CLDR pourront s'associer) sera créé pour réfléchir aux projets et actions à mettre en place.

Vu l'heure tardive et afin d'éviter de bâcler le travail sur les fiches suivantes le Président propose de les aborder lors d'une troisième réunion.

VI. Divers

Aucun point n'est développé.

VII. Prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée en séance au **lundi 06 juin** à **19h00** à **la Salle des fêtes de Basècles**.

Le secrétariat,

Monsieur Éric Evrard

Fondation Rurale de Wallonie

Le Président,

Monsieur Marcel André

Echevin du Développement rural

Commune de Beloeil - Opération de Développement Rural

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

06 juin 2016, à 19h00 – Salle des fêtes de Basècles

I. Présences

PRÉSENTS

CHEVALIER Michel, COUPLET Pascale, CUVELIER Bernard, DELBECQ Caroline, DELILLE Philippe, DEPLUVREZ Philippe, DUBOIS René, DUBOIS Michel, DURENNE Claudette, DURIEUX Jean-Pierre, DUWELZ Jean-Claude, FLAMME Janine, GALANTINO Savino, LAURENT Benoît, LELEUX Ludy, MANFROY Bernadette, MARLOT Bastien, NEIRYNCK Noël, NINOVE Olivier, PICRON Monique, QUINTIN Fernand, QUITTELIER Paul, SILVESTRE - TILMANT Virginie, SURLEAU Dominique, VAN COPPENOLLE Muguette, VANSCHOEBEKE Guy.

INVITÉS

MESTDAG Camille – IDETA.
VIDTS Charline – Foyer culturel de Beloeil – Directrice.

EXCUSÉS

DETRY Daniel.

II. Ordre du jour

- Approbation du compte rendu du 09 mai 2016.
- Travail sur les fiches projet : suite et fin.
- Concours photo à l'attention des CLDR accompagnées par la FRW.
- Divers.

Fondation Rurale de Wallonie
Rue Henri Lemaire, 1
7911 Frasnes-Lez-Anvaing
Tél: (0)69/ 87 10 90
wallonie.picarde@frw.be
www.frw.be

I. Approbation du compte rendu du 09 mai 2016.

Maison de village d'Ellignies Ste Anne : compléments d'information :

Un membre d'Ellignies Ste Anne, accompagné de quelques concitoyens du village, signale qu'il a mené un sondage ; les habitants confirment que s'il y avait un local, ils organiseraient des activités.
Une participante, prenant l'exemple de la maison de village de Wadelincourt, estime qu'une structure de ce type à ESA serait employée aussi à d'autres fins que l'associatif (fêtes privées, conférences,...).

Une réflexion est menée par la CLDR sur les affectations possibles des sous ensembles.

Salle de basket couverte : proposition de la transformer en structure semi-ouverte pour abriter des petits équipements sportifs et du mobilier destiné aux plus petits et aux aines ; cela conférerait un caractère intergénérationnel au site.

Anciennes classes : les transformer en locaux associatifs.

Ancienne maison communale : le secrétaire signale qu'une affectation serait à trouver ; l'option d'une démolition pourrait aussi être envisagée.
Une participante estime que son intérêt patrimonial (tourelle) justifie qu'elle soit restaurée.
L'état de détérioration de celle-ci est rappelé par le Président.
Le secrétaire rappelle que la Grange était dans un pire état et reprécise le taux de subventionnement du développement rural : 80´% pour une première tranche de 500.000 € et de 50 % pour le solde.

Marcel André signale que le Conseil communal a décidé de procéder à une vente de gré à gré fin mai.

Un membre de la CLDR, Conseiller communal, demande s'il ne faudra pas inviter le Collège communal à revoir sa position quant à la vente du site.
L'instruction administrative de la vente et les débats de la CLDR sur la réaffectation de l'ensemble se sont menés parallèlement. Le travail de la CLDR a abouti à un projet réfléchi et concret dont le Collège n'a pas connaissance. Il suggère que le Collège se repenche sur le dossier.
Un autre Conseiller rappelle qu'il avait défendu la position de conserver dans le giron communal cet ensemble lors du dernier Conseil communal.

La CLDR demande s'il n'y a pas d'autre bâtiment ou terrain communal susceptible de permettre la création d'une maison de village pour les habitants d'ESA.
Le Président confirme qu'il s'agit de la seule propriété communale à ESA.

Un membre estime que les débats menés jusqu'à présent par la CLDR justifient que la vente soit suspendue.

Le Président relayera ces éléments au Collège communal.

Au terme de ces échanges, le compte-rendu est approuvé.

II. Travail sur les fiches projet

Fiches projet ciblant les Ecacheries : illustrations 3D

La « cheville ouvrière » du groupe de travail « Ecacheries », dont une parente est architecte projette et commente des représentations 3D illustrant de manière détaillée les projets proposés pour ce hameau.

- **Site de la Maison éclusière :**

Maison : rez : petite restauration, salle de réunions pour activités et opérateurs divers (ex : associations, animations natures du PNPE,...) ; étage hébergement touristique.
Abords : terrasse côté canal et parking côté voisin.
« Jardin » : petits hébergements : bungalows
«Bosquet » : accueil de campeurs.

- **Ancienne chapelle** : salle d'accueil polyvalente pour réunions, expositions, départ et arrivée de balades,... végétalisation des murs pour rappeler la proximité de la forêt indivise.

- **Espace entre l'école et le canal** : installation d'une terrasse complémentaire de celle de l'auberge, plus en aval : aires de pique nique pour les pêcheurs, petit abri avec barbecue (modèle de type de ceux de la Mer de sable)

- **Berges** : aménagements paysagers et fonctionnels (aires pour l'installation des pêcheurs).

- **Canal** : installation d'une passerelle réunissant les 2 corons et les 2 massifs forestiers.

Le Président la remercie pour l'exercice et demande, au non de la CLDR, de relayer vers l'auteur ses félicitations pour la qualité du travail.

Suite à cette présentation, la CLDR continue et termine le travail sur les fiches projet ; l'auteur restitue les premiers contenus obtenus grâces aux rencontres précédentes (CLDR et visite en bus), la CLDR les enrichi des informations et compléments utiles ; ils sont inscrits en direct à l'écran dans le tableau de synthèse.

Créer et animer un jardin solidaire

Les jardins du Choiseul à Tournai pourraient être un exemple dont s'inspirer.
Un participant suggère de proposer à la Pommeraie d'être un partenaire de par son expertise.
D'autres partenaires potentiels sont cités : le PNPE, les cercles horticoles.

Il est proposé de se renseigner sur les jardins du Préau de Bernissart ; la commune met à disposition un terrain qui est cultivé par les habitants ; la structure ressource d'encadrement est Nature et Progrès.
Le secrétaire se renseignera auprès de la commune sur les différents aspects pratiques de ce projet.

Opération « Chapelles »

L'auteur de PCDR n'a repris pour l'instant que la chapelle du Calvaire de Grandglise.
D'autres sont renseignées (le Calvaire Lapouille, la Chapelle notre dame du Buisson, ...).

Le Secrétaire signale que les subventions au Petit Patrimoine Populaire wallon peuvent être sollicitées (7.500 € maximum).

Il suggère que les différents bâtiments fassent préalablement l'objet d'un diagnostic sanitaire par des spécialistes du SPW ; le but serait double : identifier les interventions nécessaires et les techniques spécifiques à mettre en œuvre ; certains édifices sont en effet très anciens et requerraient, avant intervention, un examen attentif pour déceler les détails fragiles et spécifiques (ex : fresques dissimulées sous l'enduit).

Afin de donner « plus de sens » à leur restauration, il serait utile d'imaginer divers projets parallèles de valorisation de ce patrimoine.
Plusieurs suggestions sont émises : fleurissement des abords, création d'un itinéraire découverte; un fil conducteur pourrait-être les guérisons auxquelles étaient associées les chapelles.

La Directrice du Foyer culturel confirme que sa structure pourrait collaborer à ce type de projet via, par exemple, des activités animant les lieux sous l'angle culturel.
Elle rappelle qu'un travail sur les chapelles de Stambruges sera publié sous peu.

Une participante, connaissant des personnes intéressées, demande s'il est possible que soit organisé un chantier citoyen sur la Chapelle du Clavaire.
Le Secrétaire confirme que, moyennant accord de la commune, la réflexion sur la faisabilité (technique, juridique) d'un tel projet peut être menée avec les services techniques communaux.
Il informe la CLDR qu'une structure bénévole, les Compagnons Bâtisseurs, prête main forte aux actions citoyennes moyennant que la commune leur assure le gîte et le couvert.
C'est le cas pour les nombreux chantiers ayant porté sur les Crêtes à Cayaux de Bernissart.

Afin d'approfondir la fiche projet, Il est convenu de créer un groupe de travail « Chapelles » ; les membres de la CLDR intéressés pour y participer sont invités à se manifester auprès de Marie-Claire Ducoron.

Sauvegarder et valoriser le kiosque de Grandglise

Le Président confirme que 25.000 € sont inscrits au budget pour la rénovation de la toiture.

Valoriser les carrières de Basècles

Le Secrétaire explique que ce projet pourrait recouper une démarche plus globale, trans-communale, avec d'autres communes ayant, elles aussi, des éléments de patrimoine liés à l'exploitation des ressources du sous-sol.
Basècles possède des spécificités géologiques et patrimoniales que n'ont pas les autres communes et vice-versa : carrières ennoyées visibles depuis le domaine public, marbre noir et savoir faire lié à sa valorisation,...

Le premier travail sera de localiser les éléments sur lesquels mettre l'accent.
Une participante signale avoir bien connu en activité le four à chaux de Quevaucamps et peut apporter son témoignage (fonctionnement, ...).

Afin d'approfondir la fiche projet, Il est convenu de créer un groupe de travail « Chapelles » ; les membres de la CLDR intéressés pour y participer sont invités à se manifester auprès de Marie-Claire Ducoron.

Valoriser la carrière des Roches rouges

Ce projet recoupe celui précédent ; il sera à approfondir en parallèle.
Une participante relève que le site est privé, ce qui invalide un circuit permanent.

Le secrétaire signale qu'un circuit permanent peut être imaginé sur les sites « publics » et, à titre exceptionnel, négociées avec les propriétaires quelques visites sur l'année.
Il prend pour exemple les 2 marches exploratoires organisées sur Grandglise.

Créer des vitrines thématiques de la mémoire

Camille Mestdag explique que ce projet recoupe les précédents ; le choix des thématiques peut être étendu à d'autres types de patrimoine.

Valoriser la Forêt de Stambruges et le Bois d'Imberchies

L'auteur de programme estime que ce projet est fortement imbriqué avec le celui portant sur un Masterplan et suggère de le fusionner.
Accord de la CLDR.

Créer un verger conservatoire

Un participant insiste sur le fait que la priorité de ce projet est la conservation du patrimoine génétique, la production étant à aborder dans un second temps.
Il développe le projet mené par le professeur Populaire (Gembloux); Cette université pourrait être un partenaire ressource.
D'autres structures sont citées par la CLDR.

Une participante se souvient avoir connu plusieurs variétés de cerises spécifiques à Quevaucamps.
Un stagiaire du PNPE l'avait sollicitée pour l'aider à localiser les anciens arbres.
Le secrétaire estime qu'il existe peut être ça et là des arbres qui ont été oubliés ; l'inventaire pourrait être réitéré en vue de la création d'un verger dont les arbres seraient des greffons de ceux des villages de l'entité.

Hélène Vandewalle informe la CLDR de la publication imminente par Végétabilis (un groupement de producteur - www.vegetabilis.be) d'un recueil permettant de choisir les variétés anciennes en fonction des régions.

Opération « Cœur de village » à Ellignies-Sainte-Anne

Les représentants d'ESA précisent que le périmètre stratégique est celui ceinturant l'église ; les jeunes ont l'habitude de s'y rassembler, il y a encore à proximité quelques commerces (friterie, café, boulangerie).
L'espace est très minéral et la portion engazonnée bordant l'église est sous valorisée (pas de bancs, d'équipements pour les plus petits)

Le jeu de balle est encore présent ; il s'agit, là aussi, d'un élément de patrimoine, immatériel celui-là.
Le secrétaire rappelle que la notion de vitrine de la mémoire peut aussi englober ce type de patrimoine.

Opération « Cœur de village » à Quevaucamps

Camille Mestdag rappelle que les limites pressenties (Place, Rue Wauters, abords du Foyer culturel) ont été identifiées lors de la visite en bus.
Le secrétaire rappelle qu'à ce stade, il s'agit de limites indicatives ; elles seront à repréciser lorsque la fiche projet sera « activée » pour une demande de convention.

Opération « Cœur de village » à Stambruges

La CLDR confirme que le secteur correspondant au cœur de village est le périmètre bordant l'église ; l'installation de l'aire de jeux et la création de l'espace Odéon à proximité confortent ce choix.

Opération « Cœur de village » à Grandglise (place E. Royer)

Camille Mestdag confirme que le périmètre et les intensions d'aménagement ont été bien cernés lors de la visite du 23 avril.

Opération « Cœur de village » à Basècles-gare

Une précision est apportée sur le nom du site : il s'agit de Basècles Carrières.
Après examen, il s'avère que le fond est propriété d'Infrabel, un aménagement lourd serait utopique.

Marcel André relève que le site est fort minéralisé et peu attrayant pour les riverains, il propose que l'intervention porte au minimum sur une végétalisation minimale de l'endroit.

Camille Mestdag propose de supprimer la fiche et d'intégrer l'intention pour Basècles Carrières dans la fiche suivante ; accord de la CLDR.

Adopter un plan de végétalisation participative

Le secrétaire rappelle qu'il s'agit à travers cette fiche d'identifier, entre autre, les contraintes juridiques et les balises inhérentes à l'installation de plantes grimpantes sur les façades des habitations.

Une participante souligne que certains espaces concernés seraient en retrait de la voirie. Elle suggère de créer des parcours fleuris guidant les visiteurs vers les cœurs de village et /ou vers les sites patrimoniaux ; une réflexion sur le fleurissement des abords de ces derniers (ex : chapelles) serait aussi à mener.
Le secrétaire confirme qu'une des finalités de la fiche sera la mise en place des conditions de réussite de ce type de projet (respect d'une ligne graphique, charte d'engagement,...).

Aménager le site « Jadot »

L'auteur de programme informe la CLDR d'une étude d'IDETA portant sur les options de réaffectation du site. Un des accents serait d'en faire un nœud de connexion du canal vers le cœur de Beloeil.
Cette étude n'ayant pas été validée par le Conseil communal, elle ne peut la développer plus en avant.

Elle confirme que la superficie du site permettrait de faire cohabiter d'autres fonctions et projets mais que le degré de pollution potentiel rends actuellement impossible leur réalisation.

Les réaffectations imaginées par la CLDR sont rappelées : zone PME, stationnement de substitution pour les poids lourds.
L'inscription de logements est aussi proposée en réunion.

Une participante demande s'il reste des éléments de patrimoine.
Le secrétaire confirme que des éléments en bois accessoires aux moules de fonderie (« coffrages ») esthétiquement intéressant sont éparpillés entre le site et le halage ; ils sont, à première vue, volés progressivement.
Une participante confirme qu'il reste des éléments à l'intérieur comme l'atteste une expo photo.

Le secrétaire signale que les groupes de travail avaient renseigné comme élément positif l'intérêt historique du site.

Concernant les réaffectations possibles pour les sites industriels, le secrétaire porte à la connaissance de la CLDR une entrevue avec Alexandre Bouglione dans le cadre de l'interview de personnes ressources.

Celui-ci à informé la commune qu'il était en recherche d'un lieu où créer un musée vivant du cirque ; le principe serait, via une série d'installations permanentes et d'animations, de faire découvrir la diversité de cet art : dressage, ancienne roulottes (démonstration de restauration d'ébénisterie), collection d'affiches anciennes,...),...

Plusieurs membres estiment le concept original.

Réaliser un Masterplan de valorisation écologique et récréative de la Forêt Indivise.

Camille Mestdag rappelle les grandes intentions du projet.
Aucun élément nouveau n'est apporté par la CLDR.

III. Concours photo à l'attention des CLDR accompagnées par la FRW

La CLDR décide de s'inscrire au concours.

IV. Divers

Aucun point n'est développé.

Le secrétariat,

Monsieur Éric Evrard

Fondation Rurale de Wallonie

Le Président,

Monsieur Marcel André

Echevin du Développement rural

Opération de Développement Rural de Beloeil

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL
Réunion du 22/08/2016
Présentation de l'avant-projet de la Place de Basècles

I. Présences CLDR

PRÉSENTS

Mesdames COUPLET Pascale, DELBECQ Caroline, DURENNE Claudette, FLAMME Janine, MANFROY Bernadette, SILVESTRE - TILMANT Virginie
Messieurs ANDRE Marcel, DE WEIRELD Gérard, DESTREBECQ Michel, DUBOIS René, DUBOIS Michel, DUCORON Félicien, DUMONT Raoul, GALANTINO Savino, LELEUX Ludy, MARLOT Bastien, NEIRYNCK Noël, QUINTIN Fernand, ROLLAND Eric, VANSCHOEBEKE Guy, VERPOORT Marcel

EXCUSÉS

Mesdames VAN COPPENOLLE Muguette et VAN MOER Linda
Messieurs CHEVALIER Michel, DETRY Daniel et RYCKEBOSCH Eric

POUVOIR SUBSIDIANT

Monsieur OTTEN François, attaché au Service extérieur du Développement Rural (SPW)

FONDATION RURALE DE WALLONIE

Monsieur EVRARD Eric et Madame DELAUNOY Elodie

II. Présences CCATM

PRÉSENTS

Madame Florence PROVOST
Messieurs Marcel ANDRE, Florent COTMAN, Gérard DE WEIRELD, Michel DESTREBECQ, Ludy LELEUX, Daniel LETURCQ, Marc LIBBRECHT-DRAMAIS, Fernand QUINTIN, Benoît ROOST et Luc VANSAINGELE

EXCUSÉS

Madame Julie SCHIRVEL
Messieurs Benoît DELPLANQUE, Pierre-Marie SPROCKEELS, Stéphane DRAMAIX

III. Bureau d'étude AGORA

Messieurs LORAND Pierre, Chef de projet; et VAN MAELE François-Xavier

IV. Ordre du jour

La présente réunion aura pour unique objet la présentation de l'avant-projet de l'aménagement de la Place de Basècles et de ses abords.

Fondation Rurale de Wallonie
Rue Henri Lemaire, 1
B - 7911 FRASNES-LEZ-ANVAING
Tél: (0)69 87 10 90
wallonie.picarde@frw.be - www.frw.be

V. Introduction de la réunion par M. ANDRE, Echevin du DR

Marcel ANDRE introduit la réunion en précisant qu'il s'agit d'une rencontre commune entre les membres de la CLDR et de la CCATM. L'objectif de la réunion est d'approuver l'avant-projet de la place de Basècles, une fiche-projet de l'ancien PCDR (2002) remise au goût du jour par le bureau d'architectes AGORA et plus spécifiquement par M. LORAND. Le périmètre d'intervention du projet a subi une modification pour inclure la liaison vers la « Porte à Camp » et l'aménagement de cette zone à l'arrière de la place.

Le budget reste quant à lui inchangé, il s'agit d'un montant total d'1 million d'euros, ventilé comme suit : 800 000€ à charge de la DGO3 (Direction du Développement Rural) et 200 000€ à charge communale.

VI. Présentation de l'avant-projet par M. LORAND, chef de projets pour le bureau d'études AGORA

Sur base d'un montage de type PowerPoint, M. Lorand dresse les grandes lignes d'intervention de l'avant-projet. Il précise également que les remarques les plus pertinentes des citoyens présents seront examinées dans une éventuelle intégration au projet.

L'objectif principal du projet est de redonner vie à la place, qui occupe actuellement essentiellement une fonction de parking.

1. Zones d'intervention

Les zones concernées par le projet sont la place qui offre actuellement 119 places de parking ~~et~~, la liaison vers la « Porte à Camp » et la ~~;~~« Porte à Camp » qui dispose de 67 places de parking depuis quelques mois.

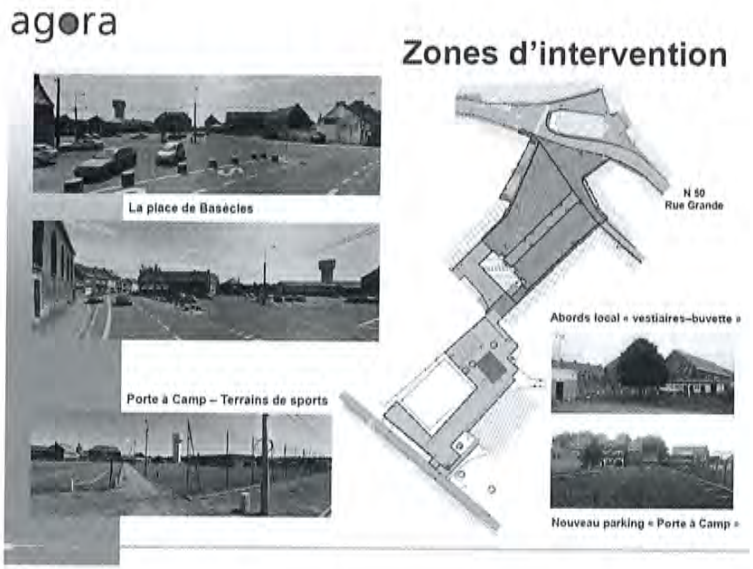

2. Objectifs des aménagements

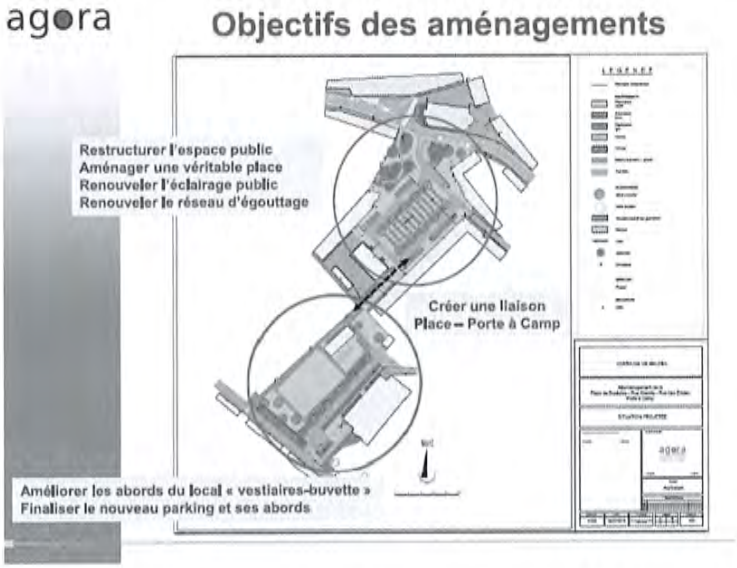

Le projet, divisé en 3 zones d'intervention, comporte plusieurs objectifs par zone :

- La place
  - Restructurer l'espace public et redonner à la place une fonction de convivialité
  - Renouveler le réseau d'égouttage, pour éviter tous problèmes postérieurs aux travaux de la place
- Créer une liaison Place – « Porte à Camp ». Ceci est en partie réalisé, en effet, la commune est intervenue sur cette partie du projet
- La « Porte à Camp »
  - Finaliser le parking, essentiellement aux niveaux du revêtement et de l'habillage végétal
  - Aménager les abords des vestiaires

3. La place et ses abords directs

Il est prévu que la circulation se fasse autour de la place venant de la route principale. Le stationnement est prévu en périphérie extérieure, perpendiculaire aux façades. Le centre de la place se veut le plus libre et le plus polyvalent possible, notamment pour accueillir le marché ou d'autres manifestations annuelles comme le Carnaval, la kermesse du mois d'août, ...
Les trottoirs sont élargis de manière à garantir un meilleur accès aux écoles et au musée.

Les abords sont verdoyants, pour rencontrer l'objectif principal du projet et ainsi conserver une place arborée.

En ce qui concerne le parking, le projet prévoit 73 places (grisées sur le plan) autour de la place et autour de l'espace central. Ce dernier peut également accueillir, au besoin, une quarantaine de places (zone jaune et rouge).

Le revêtement de sol proposé est d'utiliser des pavés en béton colorés (jaunes et rouges) pour les piétons et des pavés en pierre naturelle pour les zones de stationnement. Le calepinage jaune / rouge peut être décliné en plusieurs variantes (épaisseur des traits, dominance de jaune ou dominance de rouge) mais est toujours proposé en rapport avec l'alignement des arbres.

L'auteur propose également d'installer des potelets afin de guider le stationnement et d'empêcher le parking sauvage, notamment sur les îlots arborés.

L'éclairage est complétement renouvelé en installant des luminaires très haut (6 à 7m de hauteur), ce qui permet d'en mettre moins mais de garder une qualité d'éclairage. Les ampoules LED sont recommandées, notamment car elles permettent une diminution de la consommation d'énergie.

Les plantations sont également étudiées dans le projet et proposées par zones d'intervention. L'objectif de ces plantations est de donner à la place des touches de couleurs à chaque saison, tout en garantissant un entretien minimal, citons comme exemple la proposition de planter des graminées basses (45-50 cm de hauteur) aux abords du cheminement piéton qui ne doivent être coupées qu'une fois par an.

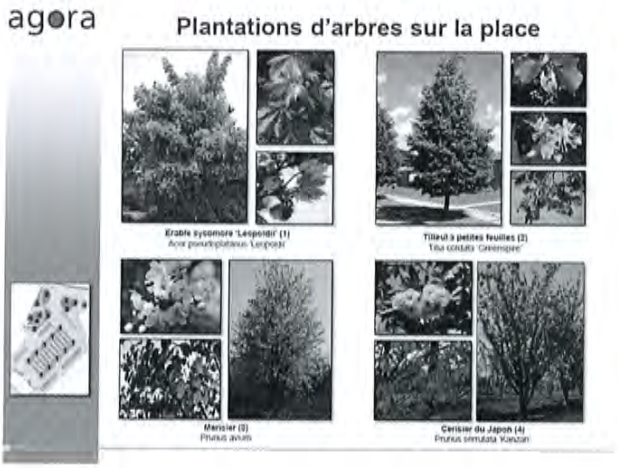

4. La liaison vers la « Porte à Camp »

Comme déjà cité, certains aménagements ont déjà été réalisés, mais certains peuvent être améliorés si nécessaire, comme des plantations, le placement de mobilier urbain et de l'éclairage.

5. **La zone de la « Porte à Camp »**

Cette zone d'intervention sera traitée de deux manières : d'une part la finalisation des revêtements de sol et d'autre part le rhabillage végétal de cet espace fort minéral.
L'auteur de projet propose donc de retravailler le revêtement de sol au niveau du stationnement dans un double objectif : renforcer la stabilité et installer un revêtement de sol perméable.
Au niveau des plantations, l'auteur de projet prévoit d'aménager les abords des vestiaires, de semer une prairie fleurie au niveau des anciens sanitaires, d'habiller la clôture de plantes grimpantes, l'objectif est d'obtenir un écran végétal dans quelques années.
Cette zone prévoit 67~~66~~ places de parking. ~~– voir page 2 : 67 places ?~~

6. **Estimation budgétaire**

Le projet est estimé à 750 000 € HTVA, divisé en 3 postes :

- Les aménagements de la place de Basècles estimés à 625 000€
- La liaison entre la place et la « Porte à Camp » estimée à 10 000€
- Les aménagements de la « Porte à Camp » estimés à 115 000€

VII. Remarques de l'assemblée

Les remarques sont classées par thématiques.

1. **Impression générale**

Le projet est intéressant et fait preuve de créativité.

2. **Divergences par rapport à l'esquisse de départ**

Plusieurs esquisses ont déjà été présentées au Collège Communal. S'en sont suivies d'importantes discussions au niveau du budget. L'enveloppe budgétaire prévue ne permet pas de traiter l'ensemble des zones d'intervention, comme prévu lors du choix de l'auteur de projet. Les zones autour de l'église et le long de la route nationale ne sont donc pas reprises dans le projet.
François OTTEN, du service extérieur du DR, rappelle que la fiche-projet initiale avait comme objectifs la sécurité des usagers, la convivialité et la perception paysagère. Il est vrai que depuis cette fiche-projet (2002), le périmètre d'aménagement a été déplacé avec l'aval du pouvoir subsidiant, ce qui permettait de proposer du parking sur la « Porte à Camp » et ainsi libérer la place pour en faire un réel espace de convivialité. Le projet actuel répond à ses attentes mais nécessite encore quelques tractations entre la commune et le pouvoir subsidiant quant au nombre encore fort élevé de places de parking encore proposé sur la place, contradictoire avec l'objectif de la fiche.

Il rappelle que son administration ne finance pas de parking, fussent-ils de qualité.

Il invite la CLDR à faire part de ses réactions.

L'auteur de projet confirme qu'il y a déjà eu des négociations par rapport à la manière d'agencer les différentes fonctions de la place. Selon lui, l'ouverture vers la « Porte à Camp » amènera peut-être à un changement d'habitude dans le chef de la population. Le projet étant assez flexible, la place ne sera peut-être plus dévolue à la fonction de parking dans quelques années. Pour Luc VANSAINGELE, Bourgmestre, le projet est un bon compromis entre d'une part une place dédiée entièrement à du parking et d'autre part la convivialité. Les deux zones principales d'aménagements serviront de parking, dans la logique des vases communiquants.

3. Circulation automobile

Le sens de la circulation préconisé sur la place est à double sens. Ceci est justifié notamment car la place est en cul-de-sac. Les automobilistes adapteront donc leur vitesse de façon naturelle. Il est tout à fait possible que deux véhicules se croisent dans la configuration présentée, étant donné que 6m de circulation sont prévus, filet d'eau compris.
L'assemblée invoque le fait que la place soit entourée d'écoles pour justifier que l'ensemble des zones traitées soit limitée à 30km/heure. Pour certains, la tendance des parents à s'approcher au plus près de l'école avec la voiture peut représenter un danger, notamment pour les élèves de l'école communale qui sortent directement sur le trottoir (il n'y a pas de cour pour canaliser le flux des élèves à la sortie des classes). L'idée de la pose de barrière au droit des sorties d'écoles pour réduire le risque est émise.

L'auteur de projet précise d'une part que les trottoirs sont élargis à un peu plus de 3m et que, d'autre part, la restructuration de l'espace et l'utilisation de couleurs pour le revêtement de sol sont des éléments qui peuvent amener chacun à prendre en compte la sécurité des uns et des autres. M. LORAND signale toutefois qu'une discussion avec la police peut être envisagée pour définir le sens de circulation et la vitesse maximale les plus appropriés.

Il semble important, autant pour l'assemblée que pour les représentants communaux, de conserver les voies de tourne-à-gauche/à-droite à la sortie de la place.

L'idée d'une zone de dépose-minute est avancée mais n'obtient pas l'adhésion de l'assemblée en raison des files que cela engendrerait.

4. Autres modes de circulation

L'arrêt de bus en bordure de la place est maintenu mais bénéficiera d'un véritable quai. Celui situé de l'autre côté de la route nationale ne fait pas partie du périmètre d'intervention et ne sera donc pas traité dans le projet. Son emplacement reste inchangé.
Il pourrait également être intéressant d'envisager un pédibus ou vélo-bus (ramassage scolaire à pieds ou en bus, encadré par des parents) pour conduire les enfants jusqu'à l'école.

Pour la sécurité des usagers « faibles », il pourrait être envisagé de placer des passages pour piétons à la sortie de la place, pour en délimiter l'accès notamment.

5. Stationnement

Les places de parking ne sont pas prévues en oblique dans le projet actuel, c'est un choix rationnel qui permet d'en augmenter le nombre. Marie-Claire DUCORON précise que le service urbanisme avait déjà émis un avis sur la position des places de parking et préconisait des places perpendiculaires au bâti.

6. **Centre de la place**

Le centre de la place sera légèrement surélevé et se voudra le plus polyvalent possible, ce sera notamment sur cette partie-là que se tiendra le marché.

7. **Mobilier urbain**

La phase suivante du projet verra notamment l'étude du type de mobilier urbain et son emplacement. Les espaces arborés seront privilégiés pour la pose de bancs et de poubelles. L'auteur de projet précise ce qui peut être considéré comme mobilier urbain : bancs, poubelles, parking vélo (couvert ou non-couvert).

La question de l'installation de toilettes publiques est soulevée, mais l'idée ne semble pas réunir un avis positif général, notamment en raison du suivi sanitaire requis.

8. **Plantations**

Le type de plantations n'est pas encore défini, la phase suivante de la réflexion permettra d'affiner ces détails. Il est évident que si une espèce ne convient pas, notamment car la perte de feuilles est trop importante à proximité du terrain de foot, il est tout à fait possible de la modifier.

9. **Eclairage public**

Le projet prévoit la pose de nouveaux luminaires autour de la place, dans le passage vers la « Porte à Camp », mais pas sur la « porte à Camp » en elle-même. Il serait également intéressant de prendre contact avec les impétrants afin d'envisager l'intégration des câbles aériens dans le sol.

VIII. Approbation de l'avant-projet par la CLDR

Compte-tenu des remarques de l'assemblée, M. ANDRE invite les membres de la CLDR à approuver l'avant-projet de la Place de Basècles.

Il remercie les participants pour leur présence et leurs remarques. Il tient également à remercier le bureau d'architectes AGORA et M. OTTEN pour leur implication dans ce projet.

M. OTTEN tient à préciser qu'il s'agit d'un projet intéressant, intelligeant et bien structuré ; il marque son accord sur ses lignes directrices mais estime que certains aspects méritent encore discussions.

M. VANSAINGELE confirme qu'il est d'accord pour la négociation moyennant que le résultat corresponde réellement au quotidien et aux besoins des habitants. La CLDR approuve l'avant-projet de la place de Basècles. M. VANSAINGELE répond, à une remarque demandant si d'autres variantes au projet existent, que la seule variante sera de continuer avec les finances communales les aménagements qui ont déjà débutés.

Le secrétariat,	Le Président,
Monsieur Éric Evrard	Monsieur Marcel André
Fondation Rurale de Wallonie	Echevin du Développement rural

Opération de Développement Rural de Beloeil

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL
Réunion du 24/11/2016
Programmation des projets du PCDR

I. Présences CLDR

PRÉSENTS

Mesdames COUPLET Pascale, DELBECQ Caroline, DURENNE Claudette, FLAMME Janine, MANFROY Bernadette, SILVESTRE - TILMANT Virginie
Messieurs ANDRE Marcel, DE WEIRELD Gérard, DESTREBECQ Michel, DUBOIS René, DUBOIS Michel, DUCORON Félicien, DUMONT Raoul, GALANTINO Savino, LELEUX Ludy, MARLOT Bastien, NEIRYNCK Noël, QUINTIN Fernand, ROLLAND Eric, VANSCHOEBEKE Guy, VERPOORT Marcel

EXCUSÉS

Mesdames VAN COPPENOLLE Muguette et VAN MOER Linda
Messieurs CHEVALIER Michel, DETRY Daniel et RYCKEBOSCH Eric

ADMINISTRATION COMMUNALE

Madame DUCORON Marie-Claire, chef du service Urbanisme

FONDATION RURALE DE WALLONIE

Monsieur EVRARD Eric et Madame DELAUNOY Elodie

IDETA

Madame MESTDAG Camille

II. Ordre du jour

L'objectif de la réunion est de valider la programmation du PCDR : d'une part convenir ensemble d'une programmation réaliste des projets du PCDR et d'autre part choisir, parmi les projets à court terme, les 3 premiers qui seront mis en œuvre.

- Approbation des comptes-rendus de la CLDR du 24/05, du 06/06 et du 22/08
- Présentation du tableau de programmation des fiches-projets du PCDR
- Proposition des trois premières conventions
- Divers

III. Introduction de la réunion par M. ANDRE, Echevin du DR

Monsieur André introduit la réunion en précisant que cette étape est fondamentale pour la réalisation des projets du PCDR, il s'agit de les programmer dans le temps.

Fondation Rurale de Wallonie
Rue Henri Lemaire, 1
B - 7911 FRASNES-LEZ-ANVAING
Tél: (0)69 87 10 90
wallonie.picarde@frw.be - www.frw.be

Il informe également la CLDR de la démission de M. Daniel Detry.

IV. Approbation des PV des réunions précédentes

Marcel André indique que le PV des réunions de CLDR du 24 mai et du 06 juin derniers avaient été transmis précédemment. Le PV de la réunion du 22/08 était joint à l'invitation pour cette présente réunion.
L'assemblée n'émet pas de remarques, les PV sont donc approuvés.

V. Présentation du tableau de programmation des fiches-projets du PCDR

Camille Mestdag débute la présentation par quelques observations à propos du tableau de programmation des projets. Une version électronique est projetée pour l'assemblée et chaque membre reçoit une version papier en début de réunion.

- Les projets sont classés par objectif / axe de la stratégie du PCDR.
- Les projets surlignés de vert sont subsidiables par le Développement Rural (DR).
- Les projets surlignés d'orange sont les projets subsidiables en Développement Rural qui se trouvent dans le Lot 1. Les 3 projets prioritaires du PCDR doivent être choisis parmi cette liste.
- Les sources de financement sont indiquées par projet ; si le taux de subsidiation est connu, il est présenté en pourcentages[1].

L'objectif de la présentation est de programmer les projets en trois lots :

- Lot 1 : la mise en œuvre de ces projets se fera dès le début de l'approbation du PCDR, dans les trois premières années
- Lot 2 : ces projets seront mis en œuvre dans les 4 à 6 ans de vie du PCDR
- Lot 3 : ces projets sont classés à long terme, ce qui n'entame en rien leur importance. Ils seront donc mis en œuvre après 6 ans de vie du PCDR

Il existe également une catégorie appelée « Lot 0 » où figurent les projets activés lors de l'élaboration du PCDR.
Il est à noter que la programmation arrêtée ce jour n'est pas immuable. En effet, certains projets pourront être mis en œuvre plus rapidement que ce que le classement propose actuellement. Par exemple, si une opportunité de localisation se présente pour un projet, la CLDR peut choisir de solliciter une convention avec le Développement Rural pour ce projet-là en lieu et place du projet prévu.
Camille Mestdag précise aussi que cette présentation est la vision des membres de la CLDR croisée avec l'avis du Collège Communal.

Les projets sont tous passés en revue, sans s'attarder sur leur descriptif, sauf si de nouveaux éléments entrent en ligne de compte pour définir la programmation.

[1] Note : Une erreur s'est glissée pour les projets subsidiables en DR. En effet, les projets d'aménagement d'espaces publics (exemple : *Projet 33. Opération « Cœur de Village » à Ellignies-Sainte-Anne*) bénéficient d'un taux de subsidiation de 60% pour la première tranche (500 000€) et de 50% pour le reste.

BELOEIL
Programme Communal de Développement Rural

24/11/2016

	Projet	Localisation	Porteur / Partenaire(s) pressentis	Coût	Source(s) de financement	"Priorité" Activation du projet à		
				€ : < 100.000€ €€ : 100.000€ - 500.000€ €€€ : > 500.000 €		1 = Court terme (0-3 ans)	2 = Moyen terme (4-6 ans)	3 = Long terme (7-10 ans)
AXE 1	Des structures urbaines et servicielles efficaces							
1.1	Mettre en œuvre une politique d'aménagement du territoire beloeilloise							
1	Adopter un Schéma de Structure Communal	Toute la commune	Commune C.C.A.T.M. P.N.P.E.	€	Commune S.P.W. - DGO4 (80%)	1		
2	Créer des logements intergénérationnels	Centres des villages Endroits idéaux : **ancienne école de Grandglise**, centre de Quevaucamps (arrière du Foyer Culturel), cœur de Beloeil, centre de Basècles (ZACC derrière l'Intermarché, Bpost, etc.)	Commune C.C.A.T.M.	€€	Commune S.P.W. - DR (80%+50%) Ancrage communal	1		
3	Créer des logements pour jeunes couples ou des logements moyens	Centres des villages Endroits idéaux : centre de Quevaucamps (arrière du Foyer Culturel), cœur de Beloeil, centre de Basècles (ZACC derrière l'Intermarché, Bpost, etc.), ancienne école de Grandglise	Commune C.C.A.T.M. C.P.A.S.	€€	Commune S.P.W. - DR (80%+50%)		2	

1. Axe 1 Des structures urbaines et servicielles efficaces

- *Objectif 1.1 Mettre en œuvre une politique d'aménagement du territoire beloeilloise*

1. Adopter un Schéma de Structure Communal (SSC)

Le SSC est un outil d'aide à la décision, une étude qui doit être réalisée en amont d'autres projets et actions en matière d'aménagement du territoire.
Cette logique justifie le fait que ce projet doit être mené rapidement.
→ Lot 1

2. Créer des logements intergénérationnels

Ce projet comprend deux logements, qui pourraient, sur proposition du Collège Communal, être aménagés dans l'ancienne école de Grandglise.
Marcel André précise, en effet, que ces bâtiments sont repris dans l'ancrage communal du logement.

La CLDR propose un terrain situé dans la Zone d'Aménagement Communal Concerté (ZACC) à Basècles, mais celui-ci est privé. L'assemblée attire également l'attention sur le fait que le terrain mentionné à Grandglise est situé à proximité d'une zone présentant des contraintes géotechniques.

→ Lot 1 / Subsides DR

3. Créer des logements pour jeunes couples ou des logements moyens

Plusieurs propositions de localisation ont, préalablement à cette réunion, été émises pour les deux projets de logements (voir *projet 2. Créer des logements intergénérationnels*). Les logements intergénérationnels seront situés à Grandglise, mais la localisation n'est pas encore définie ce projet 3, celui-ci sera donc mis en œuvre à moyen terme.
→ Lot 2 / Subsides DR

- *Objectif 1.2. Développer une Administration communale, centrale, durable, accessible*

BELOEIL
Programme Communal de Développement Rural
24/11/2016

		Localisation	Porteur / Partenaire(s) pressentis	Coût	Source(s) de financement	"Priorité" Activation du projet à
1.2	**Développer une Administration communale centrale, durable, accessible**					
4	**Aménager un pôle administratif central**	Quevaucamps	Commune	€€€	Commune S.P.W. - DGO1 (Fond d'investissement, ≤50%)	2
Lot 0	Mettre en place une plateforme interservices	Nouveau centre administratif	Commune C.P.A.S.	/	/	Lot 0 (déjà mis en place)
5	**Mettre en place un diagnostic sanitaire et énergétique permanent des bâtiments communaux**	Bâtiments communaux (entre autre : centre culturel et rue P. Pastur)	Commune	€	Commune	1
6	**Développer les outils de communication**	/	Commune C.P.A.S. Foyer Culturel Office du Tourisme	€	Commune Office du Tourisme	1
7	**Optimiser la desserte TEC**	/	Commune	0	/	1
~~8~~	~~**Mettre en place un proximbus**~~	~~Territoire communal ou échelle transcommunale~~	~~Commune TEC, SRWT~~	~~€€~~	~~Commune TEC, SRWT~~	~~3~~
9	**Décentraliser la Maison de Quartier**	Au besoin, dans des équipements publics existants	AMO Graine, éducateur de rue, comités de quartier Conseil des Jeunes	0	/	1
10	**Renforcer l'e-administration**	/	Commune C.P.A.S.	€	Commune	2

4. **Aménager un pôle administratif central**

Avant de mettre en œuvre ce projet, le SSC devra entériner les choix en terme d'aménagement du territoire, sur l'entité.

Un des membres de la CLDR souligne que ce projet est un des plus coûteux du PCDR, qu'il ne répond pas forcément aux besoins de la population beloeilloise. Il conseille également de saisir l'opportunité d'un Partenariat Public – Privé pour un projet plus large, à l'arrière du centre culturel, avec par exemple une résidence-service.

La CLDR lui rappelle que la volonté d'une centralité administrative répond aux difficultés rencontrées par les habitants et que ce projet n'a jamais été remis en cause par celle-ci. Camille Mestdag et Marie-Claire Ducoron insistent sur le bien-fondé d'un tel projet, notamment pour la collaboration entre les services administratifs. De plus, ce projet aura pour conséquence de « libérer » certains bâtiments qui pourraient servir à d'autres projets du PCDR.

Ce projet, bien que très important, est donc planifié à moyen terme.

→ Lot 2

Lot 0. Mettre en place une plateforme interservices

Ce projet sera mis en œuvre au cours de l'élaboration du PCDR, il ne bénéficie donc pas de fiche-projet.

L'objectif est d'optimiser les échanges d'informations entre les services communaux.

5. **Mettre en place un diagnostic sanitaire et énergétique permanent des bâtiments communaux**

→ Lot 1

6. **Développer les outils de communication**

Ce projet peut, du moins pour certains volets, être mis en œuvre rapidement.

→ Lot 1

7. **Optimiser la desserte TEC**
   L'objet de ce projet est une sensibilisation des TEC par la commune sur la nécessité de développer certaines liaisons au sein de l'entité. Ce projet n'engendre pas de coûts sur fonds propres communaux et peut être mené rapidement.
   → Lot 1

8. **Mettre en place un proxibus**
   Sur proposition du Collège Communal, ce projet est supprimé. En effet, plusieurs expériences non concluantes ont été recensées dans les communes voisines (Chièvres et Brunehaut par exemple).
   En fonction des discussions avec les TEC (Voir *projet 7. Optimiser la desserte TEC*), il conviendra d'étudier la possibilité d'améliorer les dessertes prises en charge par la commune car le taxi social existe et peut donc rencontrer une partie de la demande. Il doit néanmoins être valorisé.
   → Projet supprimé

9. **Décentraliser la Maison de Quartier**
   Le projet est amorcé, notamment via l'asbl A.M.O. GRAInE, depuis l'été 2016. Néanmoins la décentralisation de la Maison de Quartier n'est pas encore en route.
   → Lot 1

10. **Renforcer l'e-administration**
    Ce projet fait suite aux actions de communication prévues dans le projet 6, c'est donc dans une logique de temporalité des projets qu'il est proposé que celui-ci soit mis en œuvre à moyen terme.
    L'assemblée fait remarquer que ce projet mérite d'être en première priorité. En effet, il existe déjà des directives européennes en la matière et l'avenir des administrations communales est d'être accessible 24h/24, notamment en laissant la possibilité aux citoyens de télécharger des documents du site internet.
    Camille Mestdag souligne que l'Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW) est consciente de cet enjeu. Ce projet rejoint donc la colonne des Lot 1
    → Lot 1

2. Axe 2. Une circulation motorisée apaisée et des mobilités actives renforcées

BELOEIL
Programme Communal de Développement Rural

24/11/2016

		Localisation	Porteur / Partenaire(s) pressentis	Coût	Source(s) de financement	"Priorité" Activation du projet à
AXE 2	Une circulation motorisée apaisée et des mobilités actives renforcées					
11	Aménager les carrefours dangereux	*Carrefour du Lancier *Carrefour de la Jardinerie (Café Simone racheté par la commune) *Traversée d'Ellignies	Commune S.P.W.- DGO1	€€	Commune S.P.W. - DGO1	1
12	Opération « Entrées de village »	* Entrée depuis Sirault * Belstam * Rue des Meuniers * Carrefour des 4 arbres	Commune S.P.W. - DGO1 C.C.A.T.M. Foyer culturel	€€	Commune S.P.W. - DR (80%+50%), GAL	1
13	Aménager la Drève Ninove et l'espace Paul Pastur	Quevaucamps : rue Paul Pastur et drève Ninove	Commune Foyer culturel "Les Chanterelles"	€€€	Commune S.P.W. - DR (50%)	2
14	Opération « Piedsentes »	Sentiers stratégiques : Belstam, ancienne assiette de tram vers Stambruges, liaisons au centre sportif, aux écoles, aux plaines de jeux, Thumaide (ancien pont) + autres à localiser (Grandglise)	Commune C.C.A.T.M. GT thématique Sentiers.be Eté solidaire	€€	Semaine de l'arbre Semaine des Sentiers GAL	2

11. Aménager les carrefours dangereux

Ce projet est déjà en cours de réflexion, notamment au niveau des voiries communales. Les aménagements pressentis le long des voiries régionales sont en discussion avec le SPW. Les points stratégiques ont déjà été pointés lors des phases précédentes de l'ODR, c'est donc un projet prioritaire.

→ Lot 1

12. Opération « Entrées de village »

Ce projet devrait bénéficier de l'expertise et des subsides du GAL des Plaines de l'Escaut, combinés à une subsidiation émanant du Développement Rural. C'est donc un projet qui doit être initié pendant la durée de vie du GAL.

Les remarques concernant ce projet sont essentiellement liées à l'encombrement des voiries communales, surtout par les poids-lourds, évitant ainsi de payer la taxe kilométrique belge. Les routes sont fragilisées et moins sécurisées.

L'assemblée insiste aussi pour ajouter, dans la fiche-projet, la zone devant l'église de Stambruges.

→ Lot 1 / Subsides DR

13. Aménager la Drève Ninove et l'espace Paul Pastur

Ce projet d'aménagement d'espaces publics sera mis en œuvre à moyen terme.

La remarque principale sur ce projet repose sur le fait que, bien que ce projet soit à moyen terme, il est nécessaire et urgent d'intervenir sur les arbres malades qui longent la Drève. La fiche-projet sera adaptée en ce sens.

→ Lot 2 / Subsides DR

14. Opération « Piedsentes »

Le projet d'aménagement et de valorisation des « piedsentes » et sentiers bénéficiera des perspectives du GAL, de la CCATM, et d'autres acteurs impliqués dans cette thématique.

→ Lot 2

3. Axe 3. Des commerces attractifs, des producteurs accessibles

BELODL
Programme Communal de Développement Rural

24/11/2016

		Localisation	Porteur / Partenaire(s) pressentis	Coût	Source(s) de financement	"Priorité" Activation du projet à
AXE 3	Des commerces attractifs, des producteurs accessibles					
15	Activer un Cercle des Commerçants	/	Commune	/	/	3
16	Créer un atelier rural	Hypothèses : Jadot (contraintes de mise en œuvre), site fouquemberg (Stambruges), ancienne marbrerie Sauvage, ancienne usine Philips (Quevaucamps), terrain adjacent à l'herboristerie, Harby	Commune Cercle des Commerçants C.C.A.T.M.	€€	Commune S.P.W. - DR (80%+50%)	1
17	Mettre en place une cantine durable		GAL Commune CPAS Ecoles Foyer culturel	€	Commune GAL	1
18	Valoriser les produits locaux (à préciser)	/	Commune P.N.P.E. GAL	€	GAL	1

15. **Activer un cercle des commerçants**
De nombreuses initiatives ont déjà été tentées afin de fédérer les commerçants de l'entité, sans succès. En revanche, il existe des groupes de commerçants réunis par thématique qui fonctionnent bien. Le groupe lié aux métiers du bâtiment se charge notamment d'organiser Bâti Beloeil chaque année.
→ Lot 3

16. **Créer un atelier rural**
Sur proposition du Collège Communal, ce projet passe d'une mise en œuvre à long terme vers une mise en œuvre rapide. En effet, la volonté de l'administration communale est de construire l'atelier rural sur un terrain situé en Zone d'Activité Economique (ZAE) à la rue du Harby à Quevaucamps.
Eric Evrard rappelle que ce type de projet ne doit pas nécessairement être localisé en ZAE, mais peut aussi trouver une place en zone d'habitat.
L'assemblée fait remarquer qu'une nouvelle caserne de pompiers verra bientôt le jour dans la Zone de Secours, deux bâtiments (il existe deux casernes sur l'entité actuellement) seront donc à reconvertir. Marcel André tempère l'information en précisant que la localisation de la future caserne n'est pas encore actée, ce ne sera donc pas un projet pour 2017.
→ Lot 1 / Subsides DR

17. **Mettre en place une cantine durable**
Ce projet a été pensé dans une logique de valorisation des produits / producteurs locaux et fait écho aux réflexions en cours sur cette thématique au niveau du GAL et/ou du PNPE.
Mme Maistriau, chargé de mission au PNPE/GAL, précise les projets du PNPE en cours au sujet de cette thématique, notamment l'accompagnement des structures qui se lancent dans le projet de cantine durable, sur l'ensemble du territoire des Plaines de l'Escaut.
→ Lot 1

18. **Valoriser les produits locaux (à préciser)**
L'intitulé est, actuellement, encore vaste et à expliciter.
Les actions du PNPE et du GAL Plaines de l'Escaut en la matière sont présentées par Mme Maistriau. Elle cite notamment la « Quinzaine du goût » et le jury des fins gourmets qui permettent de mettre en avant les savoir-faire des producteurs locaux en matière de gastronomie.
Aussi, un projet « phare » du GAL sera la mise en place de structures de commercialisation, la création d'un hall relais agricole et l'accompagnement des producteurs, notamment pour la logistique. Il est également prévu de désigner des ambassadeurs du territoire sur les 6 communes du Parc Naturel qui seront les relais des producteurs locaux vers l'ensemble de la population.
→ Lot 1

4. Axe 4. Les patrimoines comme support de l'identité locale

BELOEIL
Programme Communal de Développement Rural

24/11/2016

		Localisation	Porteur / Partenaire(s) pressentis	Coût	Source(s) de financement	"Priorité" Activation du projet à
AXE 4	Les patrimoines comme support de l'identité locale					
19	Opération « Ma commune, mon histoire, mon futur »	/	Foyer culturel, ASPB, Ecrivains publics, Commune	€	Foyer Culturel	1
20	Reconversion de la Halle aux marchandises en Maison Rurale	Halle aux marchandises (Quevaucamps)	Centre culturel, associations locales, école, Centres "La Pommeraie" et " Chanterelle", Académie de musique	€€	Commune S.P.W. - DR (80%+50%)	2
21	Opération « Chapelles »	Inventaire à compléter	GT "Chapelle", foyer culturel (animations), Eté solidaire, Compagnons bâtisseurs	€	Petit Patrimoine Commune Privé DR?	1
22	Sauvegarder et valoriser le kiosque de Grandglise	Place de Grandglise	Commune Associations locales	€	Petit Patrimoine Commune	1

19. Opération « Ma commune, mon histoire, mon futur »

Ce projet est en cours.

→ Lot 0

20. Reconversion de la Halle aux marchandises en Maison Rurale

Ce projet doit être couplé à la réflexion qui servira de base au *Projet 13. Aménager la Drève Ninove et l'espace Paul Pastur.*

Il est à noter qu'il faut ajouter la Philharmonie « La Renaissance » de Quevaucamps dans les partenaires potentiels.

→ Lot 2 / Subsides DR

21. Opération « Chapelles »

Ce projet peut être amorcé rapidement, il faut mettre en place un groupe de travail réunissant des membres de la CLDR et des personnes référentes pour le patrimoine en Région Wallonne.

Le principe serait de recourir à un groupe pluridisciplinaire (technicien, attaché au patrimoine, historien de l'art, historiens et bénévoles locaux,...) pour établir les cahiers des charges dans les règles de l'art et éviter que les interventions ne dénaturent les édifices; il passerait en revue ceux-ci et listerait les interventions et surtout les points d'attentions spécifiques (ex : présence de fresques, détails de charpente, ...).

Cette étape franchie, des demandes de subvention au Petit Patrimoine Populaire Wallon (PPPW) pourraient être introduites au fur et à mesure.

Eric Evrard rappelle qu'il avait été demandé aux membres intéressés de se manifester auprès de Marie-Claire Ducoron, agent-relais communal du PCDR. L'appel est réitéré et Eric Evrard propose que ce groupe de travail soit mis en place rapidement. Il a en effet rencontré récemment une attachée au patrimoine du SPW qui pourrait apporter son concours à ce travail.

Un participant s'inquiète des dégradations de l'église de Rameignies.

Eric Evrard signale qu'elle est classée et que, si la commune le souhaite, elle peut solliciter des subventions à la Région wallonne pour les travaux.
Par ailleurs, vu son gabarit, elle pourrait s'inscrire dans la logique de cette fiche projet.
→ Lot 1

22. Sauvegarder et valoriser le kiosque de Grandglise

Il est proposé à la CLDR de marquer ce projet comme « Lot 0 ». En effet, des fonds communaux sont mobilisés pour la réfection de la toiture. Des aménagements complémentaires peuvent faire l'objet de crédits au PPPW. Le projet de sauvegarde est donc dès à présent activé.
→ Lot 0

BELOEIL
Programme Communal de Développement Rural

24/11/2016

		Localisation	Porteur / Partenaire(s) pressentis	Coût	Source(s) de financement	"Priorité" Activation du projet à
23	**Valoriser les carrières de Basècles**	Basècles, à préciser (trou du Bleu, Carrières Bernard, Roland, Legrand)	GAL ASPB Foyer culturel GT "Carrières"	€	GAL ?	1
24	**Valoriser la carrière des Roches Rouges**	Grandglise	GAL ASPB Foyer culturel GT "Carrières"	€	GAL ?	2
25	**Créer des vitrines thématiques de la mémoire**	A préciser, au fur et à mesure des opportunités d'aménagement	GAL Foyer culturel GT "Carrière"	€	Commune S.P.W. - DR (80%+50%)	2
26	**Adopter un Plan Communal de Développement de la Nature**	Toute la commune	Commune P.N.P.E C.R.E.L DNF	€	Commune S.P.W. - DGO3 (DNF)	2
27	**Créer un verger conservatoire**	Lieu à identifier	P.N.P.E Gembloux, Végétabilis Ecoles	€	Commune P.N.P.E	2

23. Valoriser les carrières de Basècles

Ce projet présentait un éventuel soutien financier de la part du programme Leader, ce ne sera pas le cas. Il conviendra alors d'activer d'autres voies et moyens.
L'objectif du projet est de faire rayonner le Musée sur les carrières de Basècles.
→ Lot 1

24. Valoriser la carrière des Roches Rouges

Même remarque financière que pour le projet précédent.
En revanche, celui-ci est classé à moyen terme étant donné que le site des Roches Rouges est privé et présente un intérêt biologique non négligeable, ce qui incite à approfondir la réflexion.
→ Lot 2

25. Créer des vitrines thématiques de la mémoire

La réflexion sur ces vitrines n'est pas encore amorcée, ce projet sera mis en œuvre à moyen terme.
→ Lot 2 / Subsides DR

26. Adopter un Plan Communal de Développement de la Nature

Cette politique sera envisagée à moyen terme.
→ Lot 2

27. Créer un verger conservatoire

Le terrain à l'arrière du Centre Culturel a été évoqué comme localisation pour ce verger. Il semble donc indispensable de coordonner et de faire cohabiter au mieux les différentes fonctions qui seraient présentes sur ce site.

C'est pourquoi ce projet sera mis en œuvre dans une temporalité identique au *Projet 4. Aménager un pôle administratif central.*

L'assemblée insisite sur le fait de valoriser la collaboration avec la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de l'UMons, qui est en réflexion sur l'ensemble du site.

→ Lot 2

5. Axe 5. Un bouillonnement d'initiatives citoyennes, nouveau patrimoine vivant

BELOEIL
Programme Communal de Développement Rural

24/11/2016

		Localisation	Porteur / Partenaire(s) pressentis	Coût	Source(s) de financement	"Priorité" Activation du projet à
AXE 5	Un bouillonnement d'initiatives citoyennes, nouveau patrimoine vivant					
28	Aménager une Maison de Village aux Ecacheries	Ancienne église		€€	Commune S.P.W. - DR (80%+50%)	2
29	Aménager une Maison rurale à Ellignies-Sainte-Anne	~~Ancienne maison communale + hall (hameau Sainte-Anne)~~ Localisation à chercher	Projet étudiants architecte	€€	Commune S.P.W. - DR (80%+50%)	2
30	Aménager une Maison de Village à Stambruges	Potentiel : ancienne grange (à côté du monument)	Tissu associatif très dynamique	€€	Commune S.P.W. - DR (80%+50%)	3
31	Créer un potager partagé	Terrain adapté à Basècles (dit "Trou Antoine", près du CPAS)	Opérateurs sociaux (CPAS, PCS) Cercles horticoles éducateurs de rue écoles, centres d'accueil GAL P.N.P.E Présence et Action Culturelle	€	CPAS	2
32	Créer et animer un réseau d'Ambassadeur de Quartier	Tous le territoire, par quartier	PCS Educateur de rue	0	/	2

28. Aménager une Maison de Village aux Ecacheries

L'église désacralisée avait été pressentie comme localisation mais la volonté du Collège Communal est d'aménager ce projet dans un bâtiment neuf. Ce projet sera donc mis en œuvre à moyen terme.

L'assemblée s'étonne de ne pas prévoir la Maison de Village dans l'ancienne école des Ecacheries. Marcel André précise que ce bâtiment d'école serait valorisé pour les associations dans un premier temps.

→ Lot 2 / Subsides DR

29. Aménager une Maison Rurale à Ellignies-Sainte-Anne

L'ancienne Maison communale d'Ellignies-Sainte-Anne est mise en vente. Il n'y a donc actuellement plus de localisation précise pour ce projet, sa mise en œuvre est de ce fait reportée.

→ Lot 2 / Subsides DR

30. Aménager une Maison de Village à Stambruges

Ce projet, initialement prévu à long terme, ne correspond pas à la réalité du village. En effet, il existe des salles privées qui suffisent à la vie associative de Stambruges et celles-ci ne sont pas menacées de disparition ; La CLDR estime qu'il faut accorder la priorité aux villages moins bien lotis.

→ Projet supprimé

31. **Créer un potager partagé**
    Actuellement, il n'y a pas de structure porteuse formellement définie pour ce projet.
    → Lot 2

32. **Créer et animer un réseau d'Ambassadeur de Quartier**
    Ce réseau de relais sera mis en œuvre à moyen terme.
    Certains membres demandent que ce réseau soit couplé à une signalétique spécifique, il est indispensable de recréer de la convivialité par quartier.
    → Lot 2

6. Axe 6. Place aux espaces publics

		Localisation	Porteur / Partenaire(s) pressentis	Coût	Source(s) de financement	"Priorité" Activation du projet à
AXE 6	Place aux espaces publics					
33	Opération « Cœur de village » à Ellignies-Sainte-Anne	Abords de l'église et espace vert (Ellignies-Sainte-Anne)	clubs sportifs, éducateur de rue	€€	Commune S.P.W. - DR (80%+50%)	1
34	Opération « Cœur de village » à Quevaucamps	Place de l'église, rue Joseph Wauters, rue Paul Pastor, place du Pâturage	Commune CLDR, Maison de Pemplot, Foyer culturel, C.C.A.T.M.	€€€	Commune S.P.W. - DR (80%+50%)	1
35	Opération « Cœur de village » à Stambruges	Tour de l'église et liaison avec espace Odéon	Commune Associations locales	€€	Commune S.P.W. - DR (80%+50%)	2
36	Opération « Cœur de village » à Grandglise (Place Emile Royer)	Place Emile Royer, dite "du Tartiau"	Commune Riverain Educateur de rue	€€	Commune S.P.W. - DR (80%+50%)	3
37	Adopter un plan de végétalisation participative	Tous les centres villageois	Citoyens, commune Plan Maya GAL Riverains, Conseils consultatifs	0	/	1
38	Opération « Points Jeunes »	Hall de sports d'ESA Pont des Ecaucheries Place de Baisieux Place de Bekeil et liaison paysagère (Arcades et liaison paysagère qui vont être rénovées) Grandglise (Chapelle Saint-Martin et place du Tartiau)	Maison de quartier, éducateurs de rue	€	Commune S.P.W. - DR (80%+50%) Infrasports	1

Remarque : Ces projets d'aménagement d'espaces publics étant coûteux, il est indispensable de les prioriser sur toute la durée de vie du PCDR.

33. **Opération « Cœur de village » à Ellignies-Sainte-Anne**
    Le village d'Ellignies-Sainte-Anne manque d'un espace public central qui aurait valeur de centre. Le projet intègre donc cette problématique à la réflexion, au même titre que la réfection du jeu de balle et l'aménagement de la Rue Emile Royer.
    → Lot 1 / Subsides DR

34. **Opération « Cœur de village » à Quevaucamps**
    Pour ce projet, il semble indispensable de mener le projet de SSC au préalable. C'est donc à long terme que sa temporalité a été définie.
    → Lot 3 / Subsides DR

35. **Opération « Cœur de village » à Stambruges**
    Ce projet sera mis en œuvre à moyen terme.
    → Lot 2 / Subsides DR

36. **Opération « Cœur de village » à Grandglise (Place Emile Royer)**
    Ce projet sera mis en œuvre à long terme.
    → Lot 3 / Subsides DR

37. **Adopter un plan de végétalisation participative**
    L'objectif de ce projet est de permettre aux citoyens de se réapproprier l'espace public et ainsi créer une dynamique de rue / de voisinage.

Ce projet fait également écho aux actions menées dans le cadre du GAL des Plaines de l'Escaut, mais d'autres voies de subvention peuvent intervenir dans ce schéma d'investissement citoyen, comme le Plan Maya et la Semaine de l'Arbre.
→ Lot 1

38. Opération « Points Jeunes »

L'assemblée insiste sur le fait que la fiche-projet doit prévoir des visites de l'éducateur de rue dans les villages de l'entité et à Stambruges plus particulièrement.

→ Lot 1 / Subsides DR

		Localisation	Porteur / Partenaire(s) pressentis	Coût	Source(s) de financement	"Priorité" Activation du projet
AXE 2	Des pôles touristiques mis en valeur					
39	Aménager le site « Jadot »	Beloeil	Commune Maison du Tourisme et Office de Tourisme C.C.A.T.M.	€€€	Commune S.P.W. – SAR, DR (ODR+SDSL) CGT	3
40	Réaliser un Masterplan de valorisation écologique et récréative de la Forêt indivise	Forêt de Beloeil Bois de Stambruges, de Ville, du Carnoi et Mer de Sable	Commune DNF Maison du Tourisme et Office de Tourisme	€€	Commune DNF CGT	2
41	Aménager la Maison éclusière des Ecacheries et ses abords	Ancienne maison éclusière	Commune Voies hydrauliques P.N.P.E Maison du Tourisme et Office de Tourisme	€€	CGT	3

39. Aménager le site « Jadot »

Ce projet sera mis en œuvre à long terme, c'est un site à enjeux mais qui reste privé et présentant actuellement de nombreuses contraintes. Une étude à vocation de développement touristique existe déjà et pourrait appuyer cette fiche-projet.
→ Lot 3 / Subsides DR

40. Réaliser un Masterplan de valorisation écologique et récréative de la Forêt indivise

Ce projet nécessite une coordination des réflexions et des travaux avec la DNF.
→ Lot 2

41. Aménager la Maison éclusière des Ecacheries et ses abords

Actuellement le SPW, propriétaire du site, se charge des travaux d'entretien. Le bâtiment ne sera donc pas disponible de sitôt.
→ Lot 3

En conclusion, le PCDR comprend :

- **17 fiches-projets inscrites à court terme (dont 5 DR) → Lot 1**
- **15 fiches-projets inscrites à moyen terme (dont 7 DR) → Lot 2**
- **5 fiches-projets inscrites à long terme (dont 3 DR) → Lot 3**

15 de ces fiches sont subsidiables en Développement Rural.

Il est à noter qu'il y a peu d'équilibre entre les 3 lots mais une quantité importante de projets ne demande que peu de budget et pourrait donc être mise en œuvre facilement.

Techniquement, la commune négocie une convention de subsidiation Développement Rural par an avec la Région Wallonne (DGO3).

VI. Choix des trois projets prioritaires

Le choix des 3 projets prioritaires s'opère dans les projets du Lot 1 :

- Projet 2. Créer des logements intergénérationnels
- Projet 12. Opération « Entrées de village »
- Projet 16. Créer un Atelier Rural
- Projet 33. Opération « Cœur de village » à Ellignies-Sainte-Anne
- Projet 38. Opération « Points Jeunes »

L'opération « Points Jeunes » devrait se réaliser en parallèle d'autres projets d'aménagements d'espaces publics, afin de maintenir un « contrôle social » sur ce futur site. L'objectif du projet est de permettre aux jeunes de s'approprier un point de rencontre, en n'omettant pas l'effet de cohésion sociale que ce projet peut engendrer.
Deux exemples sont cités : l'Agora Space à Maubray et l'Espace Odéon à Stambruges.

Sur ces 5 projets, 3 semblent pouvoir être opérationnalisés rapidement :

- *Projet 2. Créer des logements intergénérationnels*
  En effet, ces logements seront aménagés dans l'ancienne école de Grandglise qui est déjà propriété communale.

- *Projet 16. Créer un Atelier Rural*
  Le terrain situé à la Rue du Harby à Quevaucamps est tout indiqué pour ce projet.

- *Projet 33. Opération « Cœur de village » à Ellignies-Sainte-Anne*
  Le projet de réfection du terrain de jeu de balle étant enclenché, l'activation d'un aménagement global est assez urgente.

La CLDR valide cette proposition.
Le projet prioritaire de ce PCDR est donc le projet 2. *Créer des logements intergénérationnels.*

VII. Conclusion

L'étape suivante de l'élaboration du PCDR est la rédaction des fiches-projets du PCDR. Les trois projets prioritaires feront l'objet d'une fiche-projet très détaillée et de manière générale tous les projets du Lot 1 seront décrits dans une fiche-projet précise avec notamment le plan cadastral, un reportage photos, des esquisses et un estimatif budgétaire.

La prochaine réunion se tiendra fin février / début mars 2017.

Le secrétariat,	Le Président,
Monsieur Éric Evrard	Monsieur Marcel André
Fondation Rurale de Wallonie	Echevin du Développement rural

Opération de Développement Rural de Beloeil

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL
Réunion du 07/03/2017
Présentation des 3 fiches prioritaires du futur PCDR

I. Présences CLDR

PRÉSENTS

ANDRE Marcel, CHEVALIER Michel, COLIN Paulette, COSSE Anneliese, DELPLANQUE Sabine, DEROBERMASURE Francine, DESTREBECQ Michel, DUBOIS René, DUCORON Félicien, DUMONT Raoul, DURENNE Claudette, DUWELZ Jean-Claude, FLAMME Janine, GALANTINO Savino, LAURENT Benoît, LELEUX Ludy, MANFROY Bernadette, MARLOT Bastien, QUITTELIER Paul, VAN COPPENOLLE Muguette, VAN MOER Linda, VANDEMOER - BARBIEUX Anne-Marie, VERPOORT Marcel.

Invités

LEPLAT Reinold – Parc Naturel des Plaines de l'Escaut- Directeur.
Monsieur EVRARD Eric et Madame VANDEWALLE Hélène – FRW – Agents de développement.
Madame MESTDAG Camille – IDETA- Auteur de PCDR.

EXCUSÉS

ALKASSOUM DIALLO Aïcha, BROUILLARD Laurent, DE WEIRELD Gérard ; DUBOIS Michel, NEIRYNCK Noël, NEIRYNCK Lucien, POTTIEZ Eric, SILVESTRE - TILMANT Virginie.

II. Ordre du jour

Marcel André présente l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la CLDR du 24/11/2016.
- Choix des 3 premières conventions : proposition de modification d'un projet.
- Présentation par l'IDETA des fiches détaillées :
    - Créer des logements intergénérationnels à Grandglise.
    - Opération "Cœur de Village" à Ellignies-Sainte-Anne.
- Divers

Fondation Rurale de Wallonie
Rue Henri Lemaire, 1
B - 7911 FRASNES-LEZ-ANVAING
Tél: (0)69 87 10 90
wallonie.picarde@frw.be - www.frw.be

III. Introduction de la réunion par M. ANDRE, Echevin du Développement Rural

Monsieur André demande d'observer une minute de silence en la mémoire de Marie-Claire Ducoron, relai communal du Développement rural, dont l'investissement était unanimement apprécié.

Il souhaite la bienvenue à Paulette Colin, conseillère communale désignée suite à la démission de Dominique Surleau.

Il annonce qu'Elodie Delaunoy a quitté la FRW pour d'autres horizons professionnels et lit le courriel lui ayant été adressé par celle-ci ; le Président souligne qu'elle sera toujours la bienvenue à l'administration communale de Beloeil en raison de l'excellente collaboration menée depuis ces nombreuses années.

IV. Approbation du compte rendu du 24/11/2016

Le document est approuvé.

V. Choix des 3 premières conventions : proposition de modification d'un projet

Camille Mestdag informe la CLDR du souhait du Collège communal de faire figurer l'aménagement d'une maison de village aux Ecacheries parmi les projets à négocier en priorité dans les 3 ans qui suivront l'approbation du PCDR (par le Gouvernement wallon).

Ce choix est motivé par une sollicitation de l'associatif local très demandeur d'une telle structure et la désaffectation récente de l'école.

La fiche relative à la création d'un atelier rural serait donc remplacée par celle-ci dans l'ordre de priorité.

Un membre demande si le retrait de la fiche portant sur l'atelier rural est induit par un problème d'identification de lieu d'implantation.

Marcel André l'infirme, la commune dispose d'un terrain en zone d'activité économique. Le choix est motivé par la forte demande des habitants des Ecacheries.

Un membre s'inquiète de la charge financière pour la commune de ce projet, dont les montants ne sont pas connus à ce jour.

Le Secrétaire apporte plusieurs précisions : ce type de projet bénéficie d'une subvention de 80 % pour la première tranche de 500.000 € et de 60% pour la tranche suivante.

La démarche se fait en deux temps : une convention faisabilité et une convention réalisation ; la première permet à la commune de désigner un architecte pour qu'il réalise le projet d'aménagement suite à quoi, les montants seront parfaitement connus et la commune disposera de tous les éléments, dont les données financières, pour conclure la convention réalisation.

La CLDR accepte la proposition de modification.

Camille présentera la fiche détaillée y relative lors de la prochaine réunion de CLDR.

VI. Présentation par l'IDETA des fiches détaillées : Créer des logements intergénérationnels à Grandglise et Opération « Cœur de Village » à Ellignies Sainte-Anne.

- **Créer des logements intergénérationnels à Grandglise**

Suite à la présentation de la fiche, plusieurs remarques, observations et proposition sont émises.

La CLDR s'accorde sur le fait qu'il faille conserver et restaurer l'ancienne maison de l'institutrice eu égard à sa typologie particulière, son rôle dans la structuration de la place (son bâtiment jumeau se trouve en vis-à-vis de l'autre côté de l'église) et la qualité de ses matériaux.
Pour ce qui concerne les anciennes classes, l'avis est mitigé et la démolition/reconstruction serait une voie plus intéressante sur le plan de la performance énergétique et de la fonctionnalité de la nouvelle aile ; une attention particulière sera à apporter au respect des gabarits de celle-ci (rappel de la fonction primitive de cet ensemble bâti).

Une membre craint que le projet ne crée une ségrégation, ne se limitant qu'à deux catégories de publics ; elle encourage à une plus grande mixité sociale et culturelle.
Le Secrétaire rappelle que les possibilités matérielles du site sont limitées et que cette mixité entre aînés et jeunes ménages est déjà un premier pas vers la mixité souhaitée.

Une participante craint que l'attribution arbitraire des logements par le Collège communal soit de mise comme c'est le cas pour les logements sociaux.
Le secrétaire rappelle que des garde-fous existent car le mode d'attribution doit être soumis à l'administration du Développement rural.
Camille Mestdag signale que la fiche projet fera référence à cette nécessité d'instaurer un système d'attribution objectif.

La CLDR valide les orientations proposées

- **Opération « Cœur de Village » à Ellignies-Sainte-Anne**

Suite à la présentation de la fiche, plusieurs questions sont posées.

Une rampe inclinée sera-t-elle prévue pour l'accès des PMR à l'église, faudra-t-il conserver le perron actuel, démesuré ?
Camille Mestdag précise que ce projet sera l'opportunité de reconfigurer l'ensemble pour garantir un accès PMR et réduire l'emprise du perron au profit d'autres fonctions.
Des aires de jeux seront-elle prévues ?
Camille Mestdag confirme qu'une implantation peut être prévue sur la portion herbeuse entre l'église et le jeu de balle (rue Wallez).

La CLDR valide les orientations proposées

VII. Divers

Comme à l'accoutumée la commune doit adresser au SPW un rapport sur l'état d'avancement de l'ODR et sur les travaux de la CLDR ; le Président fait lecture de celui-ci ; la CLDR le valide.

Le secrétariat,

Monsieur Éric Evrard

Fondation Rurale de Wallonie

Le Président,

Monsieur Marcel André

Echevin du Développement rural

Opération de Développement Rural de Beloeil

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL
Réunion du 19/10/2017
Réunion spéciale mobilité

I. Présences CLDR

PRÉSENTS

ANDRE Marcel, BROUILLARD Laurent, CHEVALIER Michel, COUPLET Pascale, COLIN Paulette, DEROBERMASURE Francine, DUBOIS Michel, DUBOIS René, DUMONT Raoul, DURENNE Claudette, DUWELZ Jean-Claude, FLAMME Janine, LAURENT Benoît, LELEUX Ludy, MARLOT Bastien, NEIRYNCK Noël, NEIRYNCK Lucien, PICRON Monique, POTTIEZ Eric, QUINTIN Fernand, ROLAND Eric, SILVESTRE - TILMANT Virginie, VANDEMOER - BARBIEUX Anne-Marie, VERPOORT Marcel.

Invités

Monsieur EVRARD Eric – FRW – Agent de développement.
Madame MESTDAG Camille – IDETA- Auteur de PCDR.
Madame TIMMERMANS – GAL PE

EXCUSÉS

DELPLANQUE Sabine, DUCORON Félicien, MANFROY Bernadette, MAUROY Frédéric
LEPLAT Reinold, MAISTRIAU Geneviève – Parc Naturel des Plaines de l'Escaut.

II. Ordre du jour

Marcel André souhaite remercie les membres de leur présence et souhaite la bienvenue à Adeline Patelli qui remplace Marie-Claire Ducoron disparue inopinément.

Il précise que cette réunion de la CLDR est une rencontre spéciale mobilité ; celle-ci se déroulera en deux temps : une animation par madame Timmermans d'Espace environnement dans le cadre de sa mission pour le Groupe d'Action Locale des Plaines de l'Escaut et une présentation par Ludy Leleux du rapport de la sous-commission mobilité de la CCATM.

Fondation Rurale de Wallonie
Rue Henri Lemaire, 1
B - 7911 FRASNES-LEZ-ANVAING
Tél: (0)69 87 10 90
wallonie.picarde@frw.be - www.frw.be

Animation du GAL P-E.

Anne Timmermans explique les tenants et aboutissant de la démarche. Au terme de sa présentation, la CLDR expose les faits principaux positifs et négatifs en lien avec la mobilité.

- Gare de Blaton : Sa proximité de la portion sud de l'entité est un atout mais il est dévalué par : l'insécurité (vol ou dégradation des vélos), l'absence de hall d'accueil, la complexité de l'automate distributeur de billets.
- Point multimodal : Autre point multimodal que la place de Quevaucamps : la place du Pâturage (proximité de commerces, marché hebdomadaire, stationnement), la clinique de Beloeil (stationnement).
- Freins aux transports en communs : coût, désynchronisation horaires TEC/SNCB, problèmes de correspondances.
- Freins à l'utilisation partagée des véhicules : problématique de la responsabilité en cas d'accrochage.
- La trame de sentiers est un atout malheureusement parfois embroussaillé faute d'auto-entretien.

Présentation du rapport de la sous-commission mobilité de la CCATM.

Ludy Leleux membre de la CLDR et de la CCATM expose le rapport publié en mai 2017. Celui-ci reprend les volets dédiés à la mobilité du diagnostic partagé et embraye sur une analyse et une évaluation des 114 dispositifs présents dans l'entité. Ils ont réparti en 10 catégories (chicanes, miroirs, marquages au sol, radars préventifs, ...). L'analyse conclut à la répartition suivante de la qualité des dispositifs : 40% bons, 55 % améliorables et 5 % inopérants. Ce constat débouche sur une série de recommandations et de suggestions.

Au terme de l'exposé, la CLDR et le Président soulignent la qualité du travail accompli qui devrait être suivi dans les faits par l'Autorité communale.

III. Divers

Comme à l'accoutumée, la commune doit adresser au SPW un rapport sur l'état d'avancement de l'ODR et sur les travaux de la CLDR ; le Président fait lecture de celui-ci ; la CLDR le valide.

Le secrétariat,	Le Président,
Monsieur Éric Evrard	Monsieur Marcel André
Fondation Rurale de Wallonie	Echevin du Développement rural

Opération de Développement Rural de Beloeil

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL
Réunion du 02/05/2018
Approbation de l'avant-projet de PCDR

I. Présences CLDR

PRÉSENTS

ANDRE Marcel, BROUILLARD Laurent, COLIN Paulette, COUPLET Pascale, DELBECQ Caroline, DEROBERMASURE Francine, DUBOIS René, DUWELZ Jean-Claude, FLAMME Janine, LAURENT Benoît, NEIRYNCK Noël, NEIRYNCK Lucien, PICRON Monique, QUINTIN Fernand, ROLAND Eric, SILVESTRE - TILMANT Virginie, VAN MOER Linda, VERPOORT Marcel.

Invités

MAISTRIAU Geneviève – Parc Naturel des Plaines de l'Escaut- Directeur.
Monsieur EVRARD Eric et Madame VANDEWALLE Hélène – FRW – Agents de développement.
Madame MESTDAG Camille – IDETA- Auteur de PCDR.

EXCUSÉS

DUBOIS Michel, DUCORON Félicien, DURENNE Claudette, MANFROY Bernadette, MARLOT Bastien.

II. Ordre du jour

Marcel André présente l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la CLDR du 19/10/2017.
- Approbation de l'avant-projet de PCDR.
- Divers.

III. Introduction de la réunion par M. ANDRE, Echevin du Développement Rural

Monsieur André remercie les membres de leur présence et insiste sur le caractère symbolique de la réunion puisqu'il s'agit, à travers la validation de l'avant-projet de PCDR, de l'aboutissement d'un

Fondation **R**urale de **W**allonie
Rue Henri Lemaire, 1
B - 7911 FRASNES-LEZ-ANVAING

Tél: (0)69 87 10 90
wallonie.picarde@frw.be - www.frw.be

long travail de construction de cet outil enclenché depuis plusieurs années.
Il retrace les dates clés depuis l'accord du Ministre Di Antonio en avril 2013 de l'accompagnement de la nouvelle opération de développement rural par la FRW.
Eric Evrard présente un montage Powerpoint illustrant les grandes étapes de l'ODR ; il met en exergue deux particularité de cette ODR : la collaboration avec le Foyer Socio-culturel de Beloeil dans la construction du diagnostic partagé du territoire et les réunions de CLDR menées en plus de celles consacrée à l'élaboration du PCDR avec des opérateurs supra communaux (DNF, PNPE, GAL PE, Interreg, etc.).
Il présente les étapes ultérieures de validation de l'avant-projet de PCDR (approbation par le Conseil communal, par le Service public de Wallonie et le Conseil communal ; présentation devant le Pôle Aménagement du Territoire et approbation par le Gouvernement wallon).
Il insiste sur le fait que la mission de la CLDR sera de suivre l'activation des fiches-projet et de proposer si elle le souhaite la mise en place de groupe de réflexion thématique. Il cite l'exemple de la réflexion en cours sur la Drève Ninove et les chapelles.
Dans cet ordre d'idée, la récupération des moellons et pierres taillés en grès de Grandglise est évoquée par plusieurs participants ; cela permettrait d'approvisionner les chantiers de rénovation portés par la commune et les privés pour lesquels ces matériaux sont rares. Cette démarche concourrait à initier la fiche projet liée à la mise en valeur de ce matériau et des patrimoines bâtis y associés.

Une participante interroge la commune sur les suites données au problème de stabilité de la Grange, projet subsidié via le PCDR précédent. Marcel André l'informe qu'une étude de stabilité est en cours.

IV. Approbation du compte rendu du 19/10/2017

Le document est approuvé.

V. Présentation de la fiche projet relative à la création d'une maison de village aux Ecacheries, approbation de l'avant-projet de PCDR et choix de la première demande ce convention

Marcel André remercie les deux membres de la CLDR qui ont relu attentivement le PCDR. Les membres de la CLDR approuvent l'avant-projet de PCDR.

Marcel André rappelle la justification du choix d'inscrire ce projet parmi les 3 fiches prioritaires lors de la dernière réunion de CLDR sur le sujet. Camille Mestdag présente le contenu et les intentions d'aménagement ainsi que le montant de cette fiche : suppression du bâtiment et remplacement par du stationnement ainsi que la rénovation de celui le long canal avec ouverture sur le RAVeL. Elle rappelle que la démarche se fait en deux temps : une convention faisabilité et une convention réalisation ; la première permet à la commune de désigner un architecte pour qu'il réalise le projet d'aménagement suite à quoi, les montants seront parfaitement connus et la commune disposera de tous les éléments, dont les données financières, pour conclure la convention réalisation. Une

participante souhaite connaitre la gamme théorique d'activités qui pourront s'y dérouler ; les mêmes que dans la maison de village de Wadelincourt (réunion associatives, privées, départ de marches, conférences…). Une participante regrette que la location des salles communales soit payantes et donc couteuses pour l'associatif. Camille Mestdag rappelle les montants (repris dans la P1 du PCDR) : 25 €. Marcel André signale que les associations ont droit à un accès gratuit par an à une des salles communales de l'entité.

Camille Mestdag rappelle le contenu des 2 autres fiches prioritaires pour les futures demandes de subventions (créer des logements intergénérationnels à Grandglise et opération « cœur de village » à Ellignies Ste Anne).

Concernant les logements de Grandglise, un membre demande s'il ne serait pas moins coûteux d'abattre et de reconstruire la maison de l'instituteur. Marcel André rappelle que c'est un choix de la commune de le rénover vu sa qualité architecturale. Eric Evrard rappelle qu'il serait paradoxal et peu crédible vis-à-vis des pouvoirs subsidiants d'opter pour la première option évoquée puisque le PCDR contient une fiche-projet visant à mettre en valeur la pierre de Grandglise et les bâtiments emblématiques y associés. Il rappelle que ce PCDR s'inscrit dans la logique du développement durable lui-même sous tendu par plusieurs piliers ; même si la rénovation semble peu favorable pour le « pilier économique » elle tend à conforter les piliers culturel (patrimoine identitaire) et environnementaux (moins de consommation de ressources).

La CLDR approuve le principe de solliciter comme première convention la fiche relative à la création de logements intergénérationnels à Grandglise

VI. Divers

Une exposition (panneaux et maquettes) issue du travail des étudiants de la faculté d'Architecture de l'Université de Mons sera organisée au Foyer socio-culturel. Plus de précisions par rapport à l'événement seront communiquées aux membres de la CLDR ultérieurement.

Marcel André remercie les membres de la CLDR, la Fondation Rurale de Wallonie et l'IDETA pour leur participation et leur travail assidu. Il invite les membres de la CLDR pour le verre de l'amitié clôturant cette première étape de l'Opération de Développement Rural.

Le secrétariat, Le Président,

Éric Evrard, Monsieur Marcel André

Fondation Rurale de Wallonie Echevin du Développement rural